

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE DISCOURS DE LA PRESSE D’AFFAIRES FRANCOPHONE

À PROPOS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE (1929 – 1935)

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR

LOUIS-PHILIPPE SÉGUIN

FÉVRIER 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| RÉSUMÉ..... | v |
| INTRODUCTION..... | 1 |
| CHAPITRE I | |
| BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE, SOURCES ET MÉTHODOLOGIE | 3 |
| 1.1 Bilan historiographique..... | 4 |
| 1.1.1 La crise des années 1930..... | 4 |
| 1.1.2 Les hommes d'affaires..... | 12 |
| 1.1.3 Les médias..... | 18 |
| 1.2 La problématique..... | 22 |
| 1.3 Les sources..... | 26 |
| 1.4 La méthodologie..... | 30 |
| CHAPITRE II | |
| LE LIBÉRALISME EN TEMPS DE CRISE..... | 32 |
| 2.1 Le cadre théorique du libéralisme : sa définition générale et les cycles économiques..... | 32 |
| 2.2 Les origines et les causes de la crise..... | 35 |
| 2.2.1 Le krach des valeurs boursières et la spéculation..... | 35 |
| 2.2.2 La surproduction et la Première Guerre mondiale..... | 37 |
| 2.2.3 Le crédit..... | 39 |
| 2.3 De la prospérité à la crise..... | 41 |
| 2.3.1 Le Canada, pays jeune et riche..... | 41 |
| 2.3.2 La crise dans sa première phase..... | 42 |
| 2.3.3 Le subterfuge des comparaisons..... | 44 |

| | |
|--|----|
| 2.3.4 L'annonce de la fin de la crise..... | 45 |
| 2.3.4 La conception cyclique du développement économique..... | 46 |
| 2.3.5 Faire preuve d'optimisme et faire taire le pessimisme..... | 48 |
| 2.3.6 Discours modéré en temps de reprise..... | 51 |
| 2.3.7 La crise : événement inédit..... | 52 |
| 2.4 Conclusion..... | 55 |
| CHAPITRE III | |
| REJET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT ET FACTEURS CONJONCTURELS DE LA CRISE..... | 56 |
| 3.1 Rejet général de l'intervention de l'État..... | 56 |
| 3.1.1 La taxation et la gestion des fonds publics..... | 57 |
| 3.1.2 Rejet des projets d'étatisation..... | 59 |
| 3.1.3 Les créations d'organismes de gouvernance..... | 60 |
| 3.2 Les problème du chômage et des chômeurs..... | 62 |
| 3.3 La colonisation des terres..... | 67 |
| 3.3.1 L'appui à cette politique..... | 67 |
| 3.3.2 Contradictions à cet appui..... | 69 |
| 3.4 Les dilemmes de l'épargne, de la consommation et du crédit..... | 70 |
| 3.4.1 Le crédit à la consommation au début des années 1930..... | 71 |
| 3.4.2 L'interaction entre l'épargne, le crédit et la consommation..... | 72 |
| 3.5 La Commission Stevens..... | 77 |
| 3.6 La banque centrale..... | 79 |
| 3.7 Conclusion..... | 82 |
| CHAPITRE IV | |
| LE REFUS DES EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES..... | 84 |
| 4.1 Le protectionnisme..... | 84 |

| | |
|--|-----|
| 4.1.1 Les erreurs du protectionnisme..... | 85 |
| 4.1.2 Le caractère ingérable du protectionnisme | 87 |
| 4.1.3 L'achat de produits canadiens et « l'achat chez nous »..... | 89 |
| 4.2 Le libre-échange | 92 |
| 4.2.1 Le libre-échange dans le Commonwealth..... | 92 |
| 4.2.2 Le libre-échange planétaire..... | 95 |
| 4.3 Le communisme et la Russie bolchéviste..... | 98 |
| 4.3.1 Le communisme et le socialisme comme solutions en sol canadien | 99 |
| 4.3.2 Les dangers de la Russie bolchéviste..... | 100 |
| 4.4 Les États-Unis et le New Deal..... | 103 |
| 4.4.1 Les États-Unis avant le New Deal | 103 |
| 4.4.2 Roosevelt et le New Deal | 105 |
| 4.5 Conclusion..... | 108 |
| CONCLUSION | 111 |
| BIBLIOGRAPHIE | 116 |

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur les six premières années de la crise des années 1930, d'octobre 1929 à décembre 1935, en utilisant, comme source d'étude, trois journaux d'affaires francophones québécois : *Le Prix courant*, *Les Affaires* et *Le Bulletin de la Chambre de commerce de Montréal*. Le but de cette recherche est d'évaluer la perception du libéralisme dans les milieux d'affaires au Québec durant la pire période de dépression économique de l'histoire moderne. Le dépouillement de ces journaux a ciblé tous les articles s'intéressant à la crise. Quatre discours distincts ont été identifiés à l'intérieur de ces journaux et ils constituent la pierre angulaire autour de laquelle s'articule la réflexion. Ces discours sont ceux des journalistes de la presse d'affaires, correspondant à leurs prises de positions et de leurs intérêts, des hommes d'affaires à travers leurs discours, intégralement ou partiellement repris dans la presse d'affaires, de la Chambre de commerce de Montréal, considérée comme une institution publique regroupant plusieurs hommes d'affaires et dont les opinions sont exprimées à travers la publication de son *Bulletin* et, enfin, de la presse étrangère, se définissant par une sélection d'articles de journaux étrangers effectuée par la presse d'affaires, quant à leurs intérêts ou leurs besoins journalistiques.

L'hypothèse centrale du mémoire soutient que le libéralisme n'a jamais été abandonné par aucun des quatre groupes identifiés et qu'aucune prémonition quant au développement futur de l'État Providence ne les a poussés à s'adapter à une nouvelle réalité, dans laquelle l'État jouerait un plus grand rôle. La recherche a révélé que le libéralisme le plus intégral est défendu par chacun de ces groupes. L'intervention de l'État est continuellement perçue comme une nuisance ne pouvant pas favoriser la reprise économique. Ces groupes rejettent le protectionnisme de l'époque et militent pour un retour prompt du libre-échange. À l'échelle planétaire, les politiques étatistes fortes, notamment le New Deal de F. D. Roosevelt, sont repoussées car considérées comme menaçantes envers la primauté du libéralisme. Intellectuellement, une conception du temps cyclique permet à ces groupes de relativiser la gravité de la crise.

Mots-clés : crise des années 1930 – dépression – hommes d'affaires – presse québécoise – 20^e siècle.

INTRODUCTION

Encore jusqu'à maintenant, la crise des années 1930 est considérée comme la pire période de dépression économique de l'histoire moderne du monde occidental. Elle sert notamment d'outil de comparaison, d'étalon un peu abstrait permettant, par juxtaposition, de mesurer et de qualifier les soubresauts des crises récentes. Historiquement et chronologiquement, la crise des années 1930, malgré toute son acuité, a été engloutie par un événement encore plus marquant : la Seconde Guerre mondiale. La crise est devenue l'une des explications de la guerre, un terreau fertile où se sont affrontés des idéologies et des régimes politiques. Toutefois, à partir des années 1950, économistes et historiens ont commencé à repenser la crise en fonction de ses causes et de sa dynamique propres. Ces derniers ont remarqué que si la crise des années 1930 a frappé tous les pays occidentaux, son intensité a été plus marquée chez certains que chez d'autres. Les opinions des historiens canadiens concordent assez bien pour catégoriser la crise au Canada comme ayant été parmi les pires. Cependant, à l'intérieur de ses frontières, la crise a encore été inégale : affligeante dans les provinces agricoles de l'ouest ayant souffert, de surcroît, d'une sécheresse, tandis que les provinces centrales ont quelque peu bénéficié de la diversification de leur économie, sans toutefois qu'aucun secteur ne s'en soit sorti indemne.

Économistes et historiens ont emmêlé l'économie et la politique dans les années 1930 et à quelques reprises, des conclusions téléologiques visant à expliquer les origines de l'État providence et de la social-démocratie se sont agglutinées à cette période. Pourtant, l'historiographie actuelle est indécise pour qualifier l'état de la vigueur ou de la désaffectation envers le libéralisme, l'idéologie dominante au moment de la crise. Cette recherche visera à déterminer l'état de ces questions à l'aide de trois journaux d'affaires francophones au Québec, *Le Prix courant*, *Les Affaires* et *Le Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal*, dont le lectorat est constitué de gens d'affaires québécois francophones et de voir à quels types de discours ils sont exposés, pour la période d'octobre 1929 à décembre 1935. Cette approche permettra d'extraire les différents discours présents à

l'intérieur de ces médias, incluant ceux des journalistes écrivant dans ces journaux, ceux des hommes d'affaires qui y sont cités, ceux de la Chambre de commerce de Montréal, une institution publique regroupant un amalgame d'hommes d'affaires pris dans son sens large, mais, aussi, ceux de la presse étrangère, laquelle représente un corpus d'articles répondant aux choix éditoriaux et partiels de la presse d'affaires francophone. Ces groupes, il est entendu, ne constituent pas une majorité et il serait utopique de croire que des conclusions touchant à l'ensemble d'une population, même celle du Québec, puissent être tirées. Toutefois, l'intérêt de ces groupes repose en grande partie sur leur influence et leur puissance qui, dans les années 1930, sont atteintes par une crise économique sans précédent. Par conséquent, comment ont-ils pu réagir, malgré leur habitude séculaire de ne pas mêler affaires et politique, à la brutale réalité, les poussant dans de maigres retranchements?

La méthode de recherche utilisée a été celle du dépouillement de tous les numéros des journaux précédemment énumérés, en retenant tous les articles abordant la crise de près ou de loin. Ces articles ont ensuite été analysés afin de pouvoir les classer à l'intérieur de trois grandes catégories : les causes de la crise, les observations de la crise et les solutions à la crise. Ces catégories ont ensuite été subdivisées en sujets récurrents comme, par exemple, l'antibolchevisme, la surproduction ou le crédit.

Le mémoire a été divisé en quatre chapitres. Le premier aborde l'historiographie sur le sujet, la problématique, les sources et la méthodologie de la recherche. Le deuxième s'intéresse à l'affrontement entre une vision cyclique et une vision linéaire du développement économique en proposant, en liminaire, une définition du libéralisme et des cycles économiques. Le troisième touche presque uniquement aux questions québécoises et canadiennes, comme la conjoncture politique vis-à-vis des interventions de l'État, les problèmes du chômage, de la consommation et de la politique de la colonisation des terres. Le quatrième s'intéresse à l'international, en présentant d'abord les aspects du débat opposant le protectionnisme et le libre-échange. Ensuite, deux pays forts différents, la Russie bolchéviste et les États-Unis ont été retenus et mis à part, afin de mesurer plus spécifiquement la réception face aux influences étrangères. L'intérêt principal de la Russie bolchéviste, malgré une couverture limitée dans le temps, est celui de sa négation du libéralisme, tandis que celui des États-Unis réside dans sa puissance et de son indéniable influence au Québec et au Canada.

CHAPITRE I

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE, SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Le sujet de ce mémoire portera sur le discours livré par la presse d'affaires francophone aux hommes d'affaires francophones pendant la crise des années 1930, tel qu'il est véhiculé à l'intérieur des journaux le *Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal*, le *Prix courant* et *Les Affaires*, pour la période d'octobre 1929 à décembre 1935. Dans ce premier chapitre, nous aborderons d'abord l'historiographie sur le sujet, laquelle sera divisée en trois parties distinctes rejoignant les principaux thèmes du sujet, soit, la crise des années 1930, les hommes d'affaires et les médias. Il est à noter que quelques ouvrages s'intéressant aux idéologies, à la période des années 1930 et à des intellectuels Canadiens français ont été consultés, mais ils n'apparaissent pas dans le bilan historiographique parce que leur contenu ne s'approchait pas suffisamment de la crise elle-même ou des hommes d'affaires¹. Ensuite, nous présenterons la problématique en ciblant les transformations idéologiques majeures survenant dans les années 1930, en les opposant à l'héritage libéral duquel les hommes d'affaires sont issus. Les hypothèses ayant aiguillé les pistes de recherches seront aussi présentées. La troisième partie sera consacrée à la description des sources, de même qu'à l'influence majeure que la crise a joué sur elles. Enfin, en dernier

¹Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993, 127 pages; Dominique Foisly-Geoffroy, *Esdras Minville : nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, Sillery, Septentrion, 2004, 174 pages; Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin, *Idéologies au Canada français*, tome 3 (1930-1939), Québec, Presse de l'Université Laval, 1971.

lieu, la méthodologie exposera le cadre dans lequel la recherche s'est effectuée, en plus de mentionner la taille du corpus conservé à cette fin.

1.1 Bilan historiographique

1.1.1 La crise des années 1930

Les origines de la crise des années 1930 ne suscitent pas de vives polémiques parmi les historiens et les économistes. Quelques économistes, dont John Kenneth Galbraith, soutiennent que la spéculation débridée à Wall Street à la fin des années 1920 est la cause directe de la crise qui s'est ensuivie². L'historiographie souligne, de manière générale, que les problèmes apparus dans les années 1920 sont en très grande partie responsables de la crise, mais une multitude de facteurs sont considérés et la spéculation n'est qu'une partie de cet ensemble.

C'est au niveau de la durée et surtout des effets de la crise qu'historiens et économistes focalisent leur attention. Entre autres, une nouvelle réflexion sur le rôle de l'État émerge graduellement au cours des années 1930. Toutefois, l'historiographie est divisée à propos de la pensée libérale classique : certains affirment qu'elle reste dominante et d'autres qu'elle n'est plus défendue par personne. S'il y a unanimité, c'est bien pour dire que cette crise n'est pas ordinaire; elle affecte durablement les nations du monde industrialisé qui sortent transformées par cette période troublée et par la Seconde Guerre mondiale qui l'a immédiatement suivie. En effet, l'État sort comme le grand gagnant de ces deux événements par le caractère prépondérant qu'il joue socialement et économiquement. Enfin, si la crise est mondiale, les pays sont inégalement atteints par celle-ci. L'historiographie canadienne précise que le Canada est, avec les États-Unis et l'Allemagne, le pays le plus touché par la crise. Par contre, les autorités politiques canadiennes offriront des approches très prudentes pour sortir le pays de la crise et, contrairement à plusieurs autres nations européennes, les mouvements révolutionnaires de gauche et de droite n'auront à peu près pas de pouvoir d'attraction dans la population.

² John Kenneth Galbraith, *La crise économique de 1929. Anatomie d'une catastrophe financière*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2008 (1970 pour la traduction française), 269 pages.

Dans un ouvrage majeur sur la crise des années 1930, *The Canadian Economy in the Great Depression*³, l'économiste A. E. Safarian cherche à démontrer que le Canada a vécu cette période d'une manière plus dramatique que la plupart des autres pays du globe. Il soutient également que la reprise a été très lente et qu'elle est en grande partie incomplète à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Il avance que plusieurs facteurs inhérents à la géographie et à l'économie canadiennes étaient particuliers dans les années 1920 et qu'ils étaient des motifs suffisants pour favoriser l'éclosion d'une crise économique majeure, ainsi qu'une déflation. Globalement, le Canada des années 1920 est caractérisé économiquement par un vaste territoire nécessitant des besoins immenses en capitaux pour exploiter ses ressources naturelles destinées principalement à l'exportation, mais, encore plus, pour pouvoir supporter le développement urbain et la croissance de sa population. Plus spécifiquement, l'auteur voit plusieurs raisons ayant causé la crise des années 1930. D'abord, à l'aube des années 1920, la colonisation de l'Ouest canadien et le développement ferroviaire du pays étaient pratiquement terminés, ce qui mettait un terme à ces puissantes sources de croissance. Le Canada a continué d'investir massivement dans les années 1920, mais cette fois en misant sur les infrastructures routières et les services publics, en particulier dans l'hydro-électricité. Ceci a provoqué un endettement très sévère auprès des municipalités et des provinces qui ont financé ces projets. Dans une moindre mesure et à l'aide des capitaux privés, l'industrie automobile a aussi connu une très grande croissance de sa production. Le Canada a aussi choisi de se spécialiser dans l'exportation de quelques produits comme le blé, les pâtes et papiers et les métaux non ferreux, se plaçant dans une position très vulnérable dans l'éventualité d'une baisse de la valeur de ces ressources. Enfin, l'étroitesse de ses relations commerciales avec les États-Unis a grandement nui au Canada lorsque la crise économique a frappé de 1929 à 1933 et qui s'est amplifiée à partir de 1931 avec une crise financière internationale.

La crise des années 1930 débute bien en 1929 pour Safarian et son creux est atteint dans la production et l'emploi à divers trimestres de 1932 et de 1933, dépendamment des secteurs de l'économie. L'investissement reste en terrain négatif jusqu'en 1937 et la reprise reste très faible car la taille du PIB atteint, toujours pour 1937, l'équivalent de 1926, et

³ A. E. Safarian, *The Canadian Economy in the Great Depression*, McClelland and Stewart, Toronto, 1970 (1959), 261 pages.

demeure inférieure de 13% à l'année 1929⁴. L'auteur note toutefois que la production des biens de consommation courante en 1932 est un facteur de stabilisation de l'économie et qu'une relance est observée en 1934, se traduisant par une hausse des importations canadiennes pour investir dans des biens durables. Pour Safarian, l'une des principales raisons expliquant la longueur de la crise est l'engrenage toxique provoqué par la déflation. Celle-ci joue sur toutes les facettes de l'économie. Même sans la crise, la surproduction de blé et de pâtes et papiers dans les années 1920 laissait présager une baisse des prix. Le surinvestissement des années 1920 a amené des capacités de production supérieures à la demande, en plus de provoquer le tarissement des capitaux pour d'autres projets et un resserrement des normes de crédit. De plus, la baisse des prix a été plus rapide que l'écoulement des stocks; le ratio des stocks restant élevé jusqu'en 1933. Comme les attentes de rendement ont été très minimales dans les années 1930 et que la confiance du public devait être prise en compte, les entreprises ont continué de verser des dividendes plutôt que de les diminuer pour les réinvestir. Les consommateurs ont aussi souffert d'une baisse de leur masse salariale, ce qui les a amenés, dans ce contexte déflationniste, à reporter leurs achats de biens durables et l'investissement de leurs épargnes pour privilégier le remboursement de leurs dettes. Enfin, l'auteur souligne que les politiques gouvernementales ont été inefficaces pour juguler la crise car elles ont été appliquées dans une optique d'aide plutôt que de relance de l'économie. De plus, les luttes constitutionnelles ont grandement obscurci les préoccupations d'ordre économique. Les investissements des années 1920 ont aussi amené de nombreuses fusions d'entreprises, ce qui a amplifié les effets de la crise dans les années 1930. Comme la crise était mondiale, Safarian note également que le Canada était impuissant face aux politiques des autres nations, notamment en ce qui a trait au développement d'un fort mouvement de protectionnisme pour protéger les productions locales.

Dans un ouvrage de synthèse, *L'Histoire du Québec contemporain*⁵, les auteurs Linteau, Durocher, Robert et Ricard présentent un portrait contrasté de la crise des années 1930 dont les implications dépassent le seul cadre économique. Ils réfutent l'idée que la

⁴ *Ibid.*, p. 137.

⁵ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Tome II, Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, 834 pages.

crise n'aurait été que boursière et ils s'accordent avec Safarian pour faire remonter ses causes aux années 1920 et aux problèmes de surproduction liés à la Première Guerre mondiale. Tous les secteurs de l'économie canadienne, de même que toutes les provinces du pays ont été atteints par la crise et ses conséquences ont provoqué une contraction du crédit, une déflation, une hausse du chômage et une baisse de la production. Le Québec a surtout souffert dans les domaines dans lesquels son économie s'était spécialisée, à savoir dans la production de pâtes et papiers, dans l'hydro-électricité, dans la production de vêtement, dans la production minière, excluant cependant celle de l'or, et dans les industries ferroviaires. Toutefois, sa plus grande concentration de production de biens de consommation courante lui a permis de mieux résister aux effets de la crise que l'Ontario qui disposait d'une plus grande part nationale dans l'industrie lourde. Les auteurs montrent que le Canada est fragilisé par l'expérience de la crise et qu'il a souffert d'instabilité politique. Le capitalisme est remis en question par de grands pans de la population et une nouvelle conception de l'État émerge selon laquelle il devrait être plus interventionniste. Son intervention se manifeste dès 1930 en organisant des travaux publics pour les chômeurs de 1930 à 1932, et à nouveau à partir de 1936, ainsi que par l'instauration des mesures de secours directs de 1932 à 1936. Toutefois, cette intervention de l'État demeure dans un cadre limité qui n'affecte pas fondamentalement son rôle dans la société. Le Québec, quant à lui, connaît dans les années 1930 une résurgence d'un nationalisme traditionaliste et, à l'échelle canadienne, une lutte constitutionnelle intense concernant le partage des pouvoirs entre les provinces et le gouvernement fédéral secoue tout le pays. Les auteurs notent également que la crise a également eu des effets notables démographiquement, se traduisant par l'arrêt de l'exode rural vers les villes et par une baisse de la croissance de la population.

Dans un autre ouvrage de synthèse, *Brève histoire socio-économique du Québec*⁶, Young et Dickinson cherchent eux aussi à préciser que la crise a été très grave au Québec. Les auteurs avancent des statistiques alarmantes sur le chômage en mentionnant qu'il a atteint 40 % de la population montréalaise dans certains quartiers ouvriers et jusqu'à 60 % à Chicoutimi après les fermetures d'usines de pâtes et papiers. Toutefois, ils négligent de donner une image plus générale de la situation. Comme chez Linteau, Durocher, Robert et

⁶ John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Montréal, Septentrion, 1995, 383 pages.

Ricard, Young et Dickinson précisent que la démographie est affectée par la crise, mais ils ne mentionnent que la fin de l'émigration massive des Québécois vers les États-Unis. Ils soulignent également que de plus en plus d'acteurs sociaux au Québec réclament des changements et une plus grande intervention de l'État.

Dans *Canada 1900-1945*⁷, Bothwell, Drummond et English présentent la crise des années 1930 comme une période économique difficile pour les Canadiens, en rappelant toutefois que le développement ne s'est pas complètement arrêté. D'abord, au chapitre des revenus par capita, les Canadiens sont plus pauvres en 1938 qu'en 1929 et le chômage, faible en 1929 à 5%, atteint 27% en 1933 et reste encore très élevé en 1938 à 16%⁸. La déflation s'ajoute à la crise, les prix affichant un déclin de 18% de 1929 à 1933⁹. Les auteurs s'accordent avec Safarian et Linteau et al. en avançant que la surcapacité et la surproduction atteintes dans les années 1920 sont une cause majeure dans l'éclosion de la crise. Leur description de la longueur de la crise ne dévie pas du consentement des auteurs précédents quand ils soulignent la baisse de l'offre du crédit ainsi qu'une baisse de l'investissement, si forte de 1932 à 1936 qu'elle s'est traduite par une consommation nette de la valeur des équipements. Cependant, même si la crise appauvrit les Canadiens, Bothwell, Drummond et English remarquent que les Canadiens n'ont pas complètement cessé de consommer. Par exemple, ces derniers possèdent en 1939 plus de réfrigérateurs, de radios et d'automobiles qu'en 1929. Les auteurs soulignent eux aussi que la démographie a été grandement bouleversée au Canada et qu'elle s'est caractérisée par une chute de l'immigration, pratiquement arrêtée en 1939, ainsi que par des faibles taux de fécondité et d'accroissement naturel. Ils notent aussi que les Canadiens sont majoritairement devenus urbains dans les années 1920 et que les valeurs de la société urbaine se sont imposées par la suite dans les mentalités pour devenir dominantes. Les auteurs diffèrent des autres analyses en défendant l'idée que, contrairement aux États-Unis et à l'Europe, le Canada est resté incroyablement stable politiquement et constitutionnellement. Toutefois, ils mentionnent que les Canadiens anglais et les Canadiens français sont divisés sur les questions de politique étrangère, la sympathie des Canadiens français penchant du côté des dictatures fascistes en Europe.

⁷ Robert Bothwell, Ian Drummond et John English, *Canada 1900 – 1945*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, 427 pages.

⁸ *Ibid.*, p. 248.

⁹ *Ibid.*

Bliss, dans *Northern Enterprises. Five Centuries of Canadian Business*¹⁰, propose une interprétation essentiellement économique à la crise des années 1930. Il réfute, lui aussi, l'assertion selon laquelle la crise n'aurait été qu'un produit malheureux du krach boursier d'octobre 1929. Il rappelle que le prix des matières premières, à cause des surplus engrangés par les capacités de production, avaient commencé à baisser avant 1929 et qu'une chute de leur demande s'est produite, provoquant, à l'échelle internationale, un déclin des échanges commerciaux. À l'intérieur, la situation canadienne est précaire. Les villes et les provinces se sont lourdement endettées dans les années 1920 et elles sont proches de la faillite. De plus, avec 17,6% de chômeurs dans la population active en 1932 et 19,3% en 1933, le chômage est très élevé¹¹. La situation boursière n'est guère meilleure : les 50 plus grandes entreprises ont perdu près de 86% de leur valeur entre octobre 1929 et mai 1932¹². Cependant, l'auteur note que la crise n'est pas une catastrophe pour tous, car la majorité des Canadiens qui ont conservé leur emploi ont connu une hausse de leur niveau de vie dans les années 1930. Bliss ne s'attarde pas beaucoup sur la déflation, mais il considère globalement le problème de la masse monétaire. Plusieurs voix se font entendre dans la population pour fixer les prix et rendre l'accès à l'argent plus facile. Le problème, selon Bliss, réside en grande partie dans le fait que les banques privées contrôlent la masse monétaire, mais que peu d'argent est réellement disponible car les bons emprunteurs se font rares en période de ralentissement économique. C'est principalement pour corriger cette réalité que le gouvernement fédéral procède à la création de la Banque du Canada en 1935. Toutefois, cette mesure n'est pas suffisante pour endiguer la crise. Bliss affirme qu'en 1938, plus personne ne défend le laisser-faire et que pour l'ensemble de la décennie, aucun développement technologique majeur et peu de boom miniers ne sont survenus afin de permettre de redémarrer le moteur de la croissance économique.

Les auteurs Owram et Norrie, dans *A History of the Canadian Economy*¹³, insistent sur le fait que les années 1930 se caractérisent par le plus long ralentissement économique de l'histoire du Canada et qu'il ne sera pas encore complètement résorbé avant l'éclatement

¹⁰ Michael Bliss, *Northern Enterprises. Five Centuries of Canadian Business*, McClelland and Stewart, Toronto, 1987, 640 pages.

¹¹ *Ibid.*, p. 419.

¹² *Ibid.*, p. 420.

¹³ Kenneth Norrie et Douglas Owram, *A History of the Canadian Economy*, Harcourt Brace Jovanovich, Toronto, 1991, 634 pages.

de la Seconde Guerre mondiale en septembre 1939. Ils ont une vision plus pessimiste que les autres historiens sur la crise. Ils identifient cinq causes à la crise : le krach de 1929, la baisse de confiance qui en a découlé, une épargne mondiale drainée vers Wall Street, l'endettement des gouvernements et le protectionnisme. Ils soulignent également, comme Safarian, que le Canada est l'un des pays les plus touchés au monde par la crise, essentiellement à cause de la baisse de ses exportations de matières premières vers les États-Unis, diminuées de 50% en 1932 par rapport à ce qu'elles étaient en 1929¹⁴. Plusieurs facteurs limitent également la possibilité d'une récupération. En effet, la population diminue ses dépenses de consommation de biens durables, les gouvernements subissent des baisses de leurs recettes fiscales et la faiblesse du filet de sécurité sociale accentue les effets de la crise. De plus, les auteurs notent que l'idéologie dominante reste celle du laisser-faire et de la volonté individuelle, ce qui n'encourage pas la vision keynésienne du rôle des gouvernements. Dans ce sens, selon Owsram et Norrie, le Canada est politiquement et économiquement mal préparé pour faire face à la crise. D'abord les déficits et les dettes accumulés sont des boulets pour les gouvernements. De surcroît, cette situation est aggravée par leur faible pouvoir fiscal et institutionnel, de même que par la constitution canadienne qui impose des limites à leur intervention.

Dans son ouvrage *La crise économique de 1929. Anatomie d'une catastrophe financière*¹⁵, Galbraith cherche à prouver que la cause de la crise des années 1930 est liée principalement à la spéculation de la fin des années 1920 à la bourse de New York. Si la dissertation de Galbraith porte essentiellement sur des événements survenus aux États-Unis, sa pertinence pour comprendre la crise au Canada n'en est toutefois pas affectée. D'abord, la littérature canadienne a suffisamment décrit l'importance des liens économiques entre les États-Unis et le Canada. Ensuite, Galbraith insiste pour caractériser l'origine de l'effondrement de la bourse de New York par le drainage de l'épargne mondiale, comprenant donc celle des Canadiens, pour le financement de la spéculation dont faisaient preuve les Américains à des taux d'intérêt alléchants. L'auteur souligne que des indicateurs économiques à la fin des années 1920, tels que la baisse du transport ferroviaire des marchandises, étaient déjà annonciateurs d'un ralentissement économique. Plus important

¹⁴ *Ibid.*, p. 478.

¹⁵ John Kenneth Galbraith, *op. cit.*

cependant, c'est l'état d'optimisme euphorique de l'époque et la pensée de pouvoir s'enrichir aisément, dans la facilité de trouver du crédit et l'engouement pour la création de sociétés organisées en holding, produisant peu de richesses et privilégiant le versement de dividendes au détriment du réinvestissement, qui ont créé une situation susceptible de dégénérer en crise. Galbraith demeure vague pour expliquer ce qui a provoqué le désenchantement des spéculateurs et la baisse dramatique des titres boursiers. Toutefois, il est clair que le processus engendré par le krach a provoqué une série en chaîne de faillites, de resserrement des normes de crédit et une destruction de l'épargne. De plus, même si le laisser-faire est grandement discrédité aux États-Unis au début des années 1930, ce sentiment n'est pas suffisamment fort pour faire entreprendre au gouvernement fédéral des mesures économiques keynésiennes, ce qui a eu pour effet d'aggraver la déflation et de prolonger la crise.

* * *

Plusieurs idées sont partagées chez les historiens et les économistes. Le Canada semble économiquement, à première vue, excessivement vulnérable dans les années 1920 à cause de sa faible diversification et sa spécialisation trop prononcée dans la production de quelques matières premières. Le pays est essoufflé en 1929 par une longue période de croissance et plusieurs gouvernements se sont endettés pour financer plusieurs projets de services publics et d'infrastructures de transport. La crise se manifeste violemment en provoquant une déflation et un chômage endémique, touchant selon les auteurs, entre 20 et 27% de la population active dans le creux des années 1932 et 1933. La déflation semble être un facteur déterminant dans la longueur de la crise car elle corrompt la possibilité de voir les investissements rapporter à terme et elle pousse les particuliers à rembourser leurs dettes et à reporter leurs dépenses. Plusieurs historiens remarquent toutefois que le processus de développement n'est pas complètement arrêté car la plupart des Canadiens conservent un emploi durant les années 1930.

Le Canada est bien impuissant à régler seul la crise, car celle-ci est mondiale. Les États-Unis, principaux partenaires commerciaux du Canada, sont frappés de plein fouet et le reste du monde limite ses échanges et procède à l'instauration de plusieurs mesures protectionnistes. L'historiographie est incapable de trancher définitivement sur la perception

du libéralisme dans les années 1930, mais il semble évident que des réflexions diverses sont lancées à cette époque sur ce concept politique et économique. Paradoxalement, lorsque le Canada est comparé politiquement avec le reste du monde dans les années 1930, il apparaît comme étant extraordinairement conservateur et stable constitutionnellement. Par contre, la période apparaît beaucoup plus troublée quand elle est comparée à l'histoire proprement canadienne. D'abord le nationalisme traditionaliste prend de l'expansion au Québec, ensuite, la perception des problèmes internationaux divergent entre Canadiens anglais et Canadiens français et, enfin, les gouvernements provinciaux et fédéral entrent dans une lutte de pouvoir concernant différentes questions liées à la fiscalité, à la constitution et à leur limite respective du droit de leur ingérence sociale et économique.

1.1.2 Les hommes d'affaires

Quelques monographies se sont intéressées à la mentalité des hommes d'affaires, principalement pour la période de la fin du 19^e siècle jusqu'aux années 1920. Les historiens et les économistes font intervenir les hommes d'affaires comme groupe social pendant la crise des années 1930, mais ils se contentent souvent d'un aperçu périphérique, décrivant la période comme étant particulièrement sombre pour eux car ils sont atteints au cœur même des convictions morales et politiques qui les guident depuis un demi-siècle. De surcroît, certains historiens vont jusqu'à prétendre que l'existence même des hommes d'affaires francophones est menacée à cause des faillites nombreuses et surtout à cause du phénomène des fusions et acquisitions que les hommes d'affaires anglophones effectuent à très grande échelle depuis les années 1920 et qu'ils poursuivent pendant la crise. C'est toutefois sur le plan de l'histoire des idées et des mentalités que l'étude des hommes d'affaires se révèle cruciale, car elle remet en question le préjugé longtemps entretenu à l'égard de la perception du Québec comme étant une société figée, homogène politiquement et religieusement, accrochée à son passé rural.

Selon les mots de Fernande Roy, Yves Roby, en 1976, met un terme à la perception véhiculée selon laquelle le Québec a toujours fait office de bloc idéologique homogène, à la

fois clérical et conservateur¹⁶. L'ouvrage de Roby s'intéresse à la perception des Québécois à l'égard des capitaux américains de 1918 à 1929, mais il touche aussi au groupe des hommes d'affaires¹⁷. Roby parvient à montrer que l'économie était au centre des préoccupations des Québécois et que des influences opposées se disputaient l'opinion du public. Toutefois, concernant les hommes d'affaires, l'auteur a dépouillé la presse libérale et la presse nationaliste et l'image de ceux-ci est nécessairement perçue à travers les médias de ces deux groupes. Aussi, les hommes d'affaires reflètent-ils plus les aspirations auxquelles nationalistes et libéraux québécois souhaitaient chacun les voir participer. Chez les nationalistes, les hommes d'affaires francophones sont décrits comme étant serviles face aux anglo-saxons – Américains et Canadiens anglais confondus. Ils sont accusés d'utiliser trop souvent l'anglais comme langue d'affaires ainsi que pour la dénomination sociale de leurs entreprises. Ils manquent aussi d'ambition et ils sont vulnérables à cause de l'étroitesse de l'espace économique qu'ils occupent au Québec. Les nationalistes avancent que les hommes d'affaires doivent jouer un rôle majeur dans le développement économique du Québec en stimulant leur esprit d'entreprise par l'entremise des HEC et des écoles spécialisées. Ils doivent ainsi former une sorte de contrepoids aux capitaux américains qui affluent dans la province. Au contraire, dans le camp des libéraux, il n'y a pas de véritable danger à la pénétration des capitaux américains et l'anglais est perçu comme une nécessité chez les hommes d'affaires. Ces derniers sont tout à fait aptes aux affaires et s'ils s'associent aux Américains et aux Canadiens anglais, c'est parce que le capital québécois n'existe pratiquement pas pour exploiter les richesses naturelles et cette réalité n'entraînera pas une servilité du Québec face aux Américains, mais bien un accroissement de sa richesse.

Paul-André Linteau, dans *Maisonneuve. Comment des promoteurs fabriquent une ville*¹⁸, en étudiant les raisons qui ont contribué au succès de la fondation de la ville de Maisonneuve, arrive lui aussi à une démonstration rejetant une vision passéiste,

¹⁶ Fernande Roy, *Progrès, Harmonie, Liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, 301 pages, p. 31.

¹⁷ Yves Roby, *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 250 pages.

¹⁸ Paul-André Linteau, *Maisonneuve. Comment des promoteurs fabriquent une ville*, Boréal Express, Montmagny, 1981, 280 pages.

conservatrice et catholique du développement chez les hommes d'affaires francophones. C'est-à-dire que les hommes d'affaires et les promoteurs ayant érigé la ville de Maisonneuve, entre la fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècle, ont aussi embrassé la vision libérale du progrès économique. Ces hommes ont su saisir l'occasion, à la faveur des diverses pressions pour créer un nouveau bassin industriel dans l'est de Montréal et des avantages liés à la proximité du port, pour s'emparer de l'hôtel de ville de Maisonneuve et transmettre leur vision du développement économique dans ce processus de création. Dans ce sens, les hommes d'affaires ne se caractérisent pas par la définition désuète du clérico-nationalisme voulant que les Canadiens français se limitent uniquement au catholicisme, à leur attachement à la ruralité et à leur langue. Au contraire, les hommes d'affaires et les promoteurs sont opposés à cette vision des choses; les principes de l'industrialisation, de l'éducation et du libéralisme sont des valeurs fondamentales. À l'instar du développement urbain rapide qui marque l'Amérique du Nord à cette époque, ils ont pris des risques financiers pour voir leur projet aboutir et ils se sont servis efficacement de la publicité, de la promotion de mesures fiscales pour les industries et de l'idéologie libérale pour susciter l'intérêt à la création d'une nouvelle ville.

Fernande Roy enfonce encore plus le pilori à la théorie de l'homogénéité idéologique du Québec. Elle récuse catégoriquement l'ancienne vision historiographique voulant décrire le Québec comme étant un bloc monolithique conservateur et catholique de 1760 à 1960. Dans *Progrès, Harmonie, Liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*¹⁹, elle parvient à prouver que la présence du libéralisme dans les milieux d'affaires canadiens-français est prépondérante. D'abord, l'auteure souligne l'importance de bien définir le libéralisme. En se basant sur les écrits de plusieurs penseurs remontant jusqu'au 18^e siècle, elle propose une définition étendue du libéralisme, ne se limitant pas qu'à la sphère des activités économiques, mais englobant tout le domaine social dans lequel les hommes interagissent entre eux. Par conséquent, le libéralisme se caractérise par la liberté de l'individu à tous égards, de la politique au domaine spirituel, et à son droit inhérent à la poursuite du bonheur. De cette liberté découle le droit à la propriété privée pouvant mener à certaines activités de nature économique,

¹⁹ Fernande Roy, *op.cit.*

permettant à son tour l'accumulation de capital et de biens matériels. L'acquisition de biens matériels et la valorisation du progrès et de l'individu sont les composantes majeures d'une définition du bonheur. D'une manière plus générale, le libéralisme se caractérise par une soumission de l'État au monde économique et à l'adaptation constante des individus et des modes de production en faveur de nouveaux besoins. Roy démontre que c'est l'idéologie du libéralisme qui est véhiculée dans le monde des affaires francophones. Les hommes d'affaires, de 1881 à 1914, sont entièrement gagnés à l'idée du progrès économique et social, dans lequel l'importance de la scolarisation est primordiale dans l'atteinte de la réussite individuelle et du bonheur qui en découle. L'État, pour les hommes d'affaires, doit se maintenir à l'intérieur d'un cadre bien limité et, entre autres, promouvoir la scolarisation pour le plus grand nombre, sans jamais toutefois aller à l'encontre des valeurs véhiculées par le credo du libéralisme. Roy répond également à une confusion qui a pu engendrer une mauvaise interprétation du libéralisme véhiculé par les milieux d'affaires. Cette confusion est née d'une forme d'alliance pragmatique entre les hommes d'affaires et le clergé pour parer à la perception d'une menace commune, soit la montée en puissance du socialisme et des classes ouvrières. Ceci peut être illustré par l'acceptation des hommes d'affaires à laisser le champ libre à l'Église dans le domaine de l'éducation grâce à son énorme réseau et à son abondance en personnel. Toutefois, nous prévient Roy, l'influence du catholicisme a probablement été beaucoup moindre au sein de ce groupe, de même que dans l'ensemble de la population québécoise, que ce à quoi la tradition historique a pu laisser croire par le passé. Roy mentionne également un autre aspect important concernant les hommes d'affaires francophones en soulignant que ceux-ci sont surtout issus de la petite et de la moyenne bourgeoisie, très peu d'entre eux provenant donc des classes les plus riches de la société.

Dans l'*Histoire du Québec contemporain*, Linteau et al. soulignent que la crise des années 1930 a grandement affecté le prestige des hommes d'affaires. En effet, le libéralisme, dominant depuis le 19^e siècle, est remis en question par une population croyant de plus en plus que la crise est due à des facteurs moraux. Par conséquent, la perception entretenue à l'égard des financiers, des spéculateurs et des hommes d'affaires s'est nettement dégradée. À l'intérieur du groupe des hommes d'affaires, on se questionne. Les auteurs avancent qu'ils sont divisés sur le libéralisme et sur une nouvelle conception de l'État. Toutefois, selon les

auteurs, le néolibéralisme inspiré de Keynes est rejeté par la classe d'affaires canadienne et les mesures d'aide à la population de même que l'intervention de l'État sont perçues comme des politiques temporaires visant à récupérer économiquement des effets de la crise.

Dans *La crise économique de 1929*, John K. Galbraith fait intervenir des motifs psychologiques pour expliquer l'origine de la crise, et le comportement des hommes d'affaires est au premier banc des accusés. L'auteur avance que de telles crises surviennent régulièrement dans l'histoire, mais que le temps les efface de la mémoire des hommes. C'est le sentiment euphorique et la croyance irrationnelle de la croissance infinie du capital chez les hommes d'affaires qui ont amené l'effondrement de la bourse et de la crise par après. L'auteur ne nie pas que des voix aient questionné certaines pratiques douteuses de la finance ou le risque de voir éclater une crise majeure devant une spéculation débridée. Cependant, dans cette période de prospérité et dans un climat refusant le pessimisme, aucun ne souhaite devenir le prophète de malheur coupable d'arrêter la croissance. Tout comme chez Linteau et al., Galbraith mentionne lui aussi la perception d'immoralité entretenue à l'égard des financiers et du monde boursier. Toutefois, et ce, même chez les partisans du New Deal de Roosevelt, le capitalisme n'est pas entièrement remis en question, étant qualifié de malhonnête et non pas à la source d'une exploitation ou d'abus de pouvoir.

Safarian ne s'attarde pas beaucoup au rôle des hommes d'affaires dans la crise, mais il avance certaines idées dont s'approchent Linteau et al., ainsi que Galbraith. D'abord, il reconnaît que l'optimisme outrancier des hommes d'affaires a pu jouer un rôle dans la précipitation de la crise aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Toutefois, il souligne que les mesures d'aides de l'État ne sont pas désirées chez les hommes d'affaires et qu'elles ont une utilité purement temporaire. Ceci fait entendre à Safarian que les politiques des dirigeants canadiens sont en accord avec ce que leur suggère la communauté des affaires.

Bliss note que malgré la crise, les affaires continuent efficacement dans plusieurs secteurs comme les mines, les médias et la fabrication d'autobus. Toutefois, il est plus catégorique que l'historiographie concernant la perception du libéralisme chez les hommes d'affaires. Il avance que même dans les chambres de commerce, plus personne ne soutient la théorie du laisser-faire propre au libéralisme et que de nombreux hommes d'affaires font pression sur les gouvernements afin qu'ils augmentent les dépenses publiques.

Dans *Québec Inc. L'entreprise québécoise à la croisée des chemins*²⁰, un ouvrage consacré aux entreprises et aux hommes d'affaires québécois depuis 1760, Yves Bélanger soutient que la crise des années 1930 marque une période de recul pour les hommes d'affaires francophones. Tout d'abord, la sévérité de la crise affecte grandement le prestige des hommes d'affaires en général. Plus grave pour les francophones et malgré leur présence importante dans les secteurs agro-alimentaires et de la chaussure, la montée en puissance du capital anglo-saxon des années 1920 vient heurter leur capacité à entreprendre de nouveaux projets et investissements. En effet, Bélanger rappelle que les banques canadiennes-françaises sont minuscules et ne peuvent prêter que le capital dont elles disposent, c'est-à-dire peu à l'échelle canadienne. Cette situation est aggravée par une canalisation d'une partie de l'épargne de la population canadienne-française dans les banques anglophones qui, elles, « exportent » ces capitaux dans les autres provinces canadiennes. Bélanger souligne la diminution du nombre de gestionnaires francophones pendant les années 1930 et, dans une perspective plus longue, il soutient qu'avant la Révolution tranquille, les entrepreneurs francophones étaient marginaux et ouvertement dominés par les anglophones. Toutefois, on doit garder à l'esprit que la thèse de Bélanger est de présenter la Révolution tranquille comme une sorte d'acte fondateur à partir duquel les événements antérieurs à 1960 sont empreints de pessimisme, alors que ceux postérieurs à cette année doivent tendre à une forme de renaissance.

Dans *La bourgeoisie canadienne*²¹, Jorge Niosi défend lui aussi, comme Bélanger, l'idée que les entrepreneurs québécois sont marginalisés dans les années 1930, surtout à cause des fusions d'entreprises faites durant les années 1920 à l'avantage des anglo-saxons. D'ailleurs, cette précarité est accentuée par le fait que l'horizon géographique des hommes d'affaires francophones se limite presque exclusivement à la province de Québec. Il avance également que la classe bourgeoise québécoise était très perméable depuis le 19^e siècle jusqu'aux années 1930 en attirant de nouveaux membres et qu'elle affichait un nationalisme canadien.

²⁰ Yves Bélanger, *Québec Inc. L'entreprise québécoise à la croisée des chemins*, Hurtubise, Montréal, 1998, 201 pages.

²¹ Jorge Niosi, *La bourgeoisie canadienne. La formation et le développement d'une classe dominante*, Boréal Express, Montréal, 1980, 241 pages.

* * *

Plusieurs monographies suggèrent que le rôle des hommes d'affaires dans l'éclatement de la crise des années 1930 n'a pas été purement passif. Ceux-ci auraient été, en quelque sorte, les porte-étendards d'une croissance à outrance qui se serait mal terminée. Cette importance des hommes d'affaires, surtout défendue par Galbraith, semble exagérée. D'ailleurs, l'ambivalence de l'historiographie concernant la perception du libéralisme chez les hommes d'affaires est palpable. On offre des réponses prudentes, allant surtout dans le sens de prétendre que, bien que l'idéologie soit questionnée, voire remise en question, on ne l'abandonne pas complètement et les hommes d'affaires tergiversent avec l'État afin de trouver une solution à la crise et, tant bien que mal, préserver l'essentiel du libéralisme. Bien que les affaires ne cessent pas complètement, les hommes d'affaires canadiens-français des années 1930 apparaissent comme un groupe fragilisé. Ils sont menacés par la puissance capitaliste des anglophones et ils sont affectés par la remise en question de leurs convictions politiques et économiques, héritées depuis la fin du siècle dernier et perpétuées au moins jusqu'à la fin des années 1920. Comme groupe, ils semblent également divisés quant à savoir si l'État doit ou non augmenter son rôle dans la société. D'un point de vue strictement politique, ceux-ci ne semblent pas avoir abandonné leur nationalisme canadien.

1.1.3 Les médias

Ce thème s'apparente à la description des sources journalistiques du mémoire. Cependant, il faut mentionner que les journaux sont avant tout des artefacts destinés à une consommation immédiate concernant des sujets d'actualité, de même qu'un support pour accéder à diverses informations. Une définition des journaux, de même qu'un aperçu de leur évolution récente apparaissent nécessaires afin de pouvoir mieux cerner, d'un point de vue normatif et général, ce qu'ils peuvent transmettre à la connaissance historique. Les journaux d'affaires s'insèrent dans cette recherche, mais ils échappent à une catégorisation similaire à celle des grands quotidiens.

Jean de Bonville, dans sa thèse de doctorat *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*²², cherche à savoir quelles ont été les raisons ayant causé la mutation de la presse d'opinion vers la presse d'information. Pour l'auteur, la presse d'information est synonyme de média de masse, c'est-à-dire qu'elle cherche à rejoindre un immense bassin de lecteurs potentiels. Les développements techniques de la fin du 19^e siècle ont essentiellement participé à ces changements. D'abord, l'apparition des rotatives a permis d'augmenter les productions et les moyens de communication comme le télégraphe et les trains ont facilité, en temps et en moyens, les tâches liées au journalisme. Également, la division du travail et l'augmentation de la taille des entreprises de presse ont favorisé la hausse du tirage des journaux. Enfin, l'apparition de la publicité, cherchant à rejoindre le plus grand public possible, a concouru au développement de ce phénomène. Cette nouvelle réalité a eu une importance majeure car l'effet fut d'éloigner les groupes politiques et religieux qui contrôlaient autrefois les journaux d'opinions, au profit du patronat des entreprises de presse ainsi que des divers groupes commanditant la publicité. Pour l'auteur, aux yeux de la presse d'information, l'individu s'apparente plus à un consommateur qu'à un citoyen. De Bonville souligne que le passage de la presse d'opinion à la presse d'information n'est pas un phénomène propre uniquement au Québec, mais que cette tendance lourde s'est inscrite partout dans le monde industrialisé à la même époque.

Dans *La recherche sur l'histoire de la presse québécoise. Bilan et perspectives*²³, les auteurs Fernande Roy et Jean de Bonville proposent d'étendre la recherche historique de la presse à ses multiples dimensions, ne se limitant pas au seul aspect sémantique produit par les journaux. Selon eux, les historiens n'ont pas bien exploité les journaux et relevé la pertinence de ceux-ci comme une forme d'institution dans la société, à la fois autonome et en dialogue avec les autres acteurs sociaux, capable d'évoluer, d'influencer et de guider les sujets de débats et de préoccupations de ses contemporains. Ils avancent que l'intégralité d'un journal favorise l'étude historique. En effet, les idées et les informations d'un journal ne sont pas ses seules composantes; le contenu rédactionnel, la publicité et la présentation matérielle sont aussi des facteurs importants pour mesurer sa valeur intrinsèque. Selon eux,

²² Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1988, 416 pages.

²³ Fernande Roy et Jean de Bonville, « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise. Bilan et perspectives », *Recherches sociographiques*, vol. 41, no. 1, 2000, pp. 15-51.

les journaux sont porteurs, en quelque sorte, de différents types de message dans le temps et la tâche de les interpréter incomberait aux historiens. Roy et de Bonville précisent quelques informations pertinentes à l'égard des journaux d'affaires. Avec l'apparition de la presse d'information au début du 20^e siècle, les journaux d'affaires s'adaptent à ce nouveau contexte en se spécialisant et en ayant eux aussi recours à la publicité pour survivre; les revenus du lectorat d'affaires ne leur suffisant plus. Les auteurs soulignent également que le milieu des affaires, particulièrement celui des grandes entreprises de services publics, s'insère dans la mutation de la presse en fournissant gratuitement des articles aux journaux, composés selon les normes journalistiques et préparant, ainsi, le terrain aux futures relations publiques.

Dans *La presse catholique au Québec. 1910-1940*²⁴, Dominique Marquis cherche à prouver que la presse catholique québécoise, de 1910 à 1940, est parvenue à s'insérer dans le nouveau contexte de la presse d'information, tout en conservant son caractère original se définissant par la volonté d'éduquer et de promouvoir ses croyances. L'auteure remarque que les journaux d'information au début du 20^e siècle entrent en compétition pour un même public et que les goûts du lectorat deviennent primordiaux. Par conséquent, les journaux ont une relation de bidirectionnalité avec le public, dans laquelle chacun influence l'autre. Cette approche de Marquis est en grande partie influencée par l'article de Maurice Mouillaud, *Le système des journaux*²⁵, dans lequel il élabore cette théorie d'influence mutuelle entre la presse et le public et où la concurrence des journaux les pousse à se démarquer les uns des autres par des aspects peu fondamentaux, comme la recherche de l'exclusivité journalistique. Dans ce sens, les journaux d'information sont des sources fiables pour traduire les sujets d'intérêt et de préoccupation de cette époque. Tout comme Mouillaud, Marquis rejette l'idée d'objectivité journalistique, car sinon, soutient-elle, tous les journaux seraient identiques. Enfin, comme de Bonville et Roy, Marquis avance qu'un journal n'est pas qu'un amalgame d'articles. Il faut, en effet, tenir compte de l'importance de la ligne éditoriale, de la publicité, des illustrations, des thèmes et de la provenance géographique des articles afin de pouvoir extraire toute sa substance.

²⁴ Dominique Marquis, *La presse catholique au Québec. 1910-1940*, Montréal, UQAM (thèse de doctorat), 1999, 435 pages.

²⁵ Maurice Mouillaud, « Le système des journaux. Théorie et méthode pour l'analyse de presse », *Langages*, no. 11, 1968, pp. 61-83.

Dans *Progrès, Harmonie, Liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Roy analyse le *Prix courant*, le *Moniteur de commerce* et le *Bulletin de la Chambre de Commerce* de 1881 à 1914²⁶. Elle a effectué une lecture exhaustive de son corpus afin de pouvoir cerner certaines lacunes et le laconisme à travers les discours véhiculés par les hommes d'affaires. L'auteure s'attarde d'abord à l'historique des trois journaux. Au départ, le *Moniteur de commerce* servait de porte-parole aux hommes d'affaires francophones. Suite à la fondation de la Chambre de Commerce en 1887, l'institution se dote du *Bulletin de la Chambre de Commerce* à partir de 1899, devenant son instrument de diffusion officielle et remplaçant du même coup le *Moniteur de commerce* dans cette fonction. Le but de la création de la Chambre de Commerce était d'éviter la trop grande domination des anglophones, mais aussi de se doter, pour les francophones, d'une institution d'affaires pouvant les représenter dans leur langue. L'institution dispose rapidement d'un grand nombre de membres, représentant divers secteurs de l'économie et pouvant également créer plusieurs commissions d'études et de recherches et faisant d'elle un organisme diversifié. De leur côté, le *Moniteur de commerce* et le *Prix courant* sont des compétiteurs directs. Toutefois, ils sont très semblables sous divers aspects. Les deux cherchent à rester neutres face aux questions politiques, religieuses et d'éthique, afin de ne pas s'embourber dans la polémique de ces sujets. Enfin, tous les deux abordent surtout les questions d'ordre pratique pour les hommes d'affaires et ils sont disponibles dans toute la province de Québec.

* * *

Avec la transformation de la presse en média d'information au tournant du 20^e siècle, celle-ci s'est en quelque sorte universalisée à toute la population. C'est-à-dire que le sens de son message, de ses propos, de ses thèmes et de son apparence matérielle se sont approchés des goûts et des préoccupations de ses contemporains. L'augmentation des tirages des journaux et l'apparition à grande échelle de la publicité ont favorisé une influence bidirectionnelle entre le public et le produit de la presse, les journaux. Toute l'historiographie abonde dans cette interprétation. Les conclusions des historiens tendent à affirmer que les journaux représentent des sources historiques pertinentes et très fidèles aux

²⁶ Fernande Roy, *op. cit.*

préoccupations de ses contemporains, pouvant servir à interpréter et à cerner les intérêts et les discours propres à une période donnée.

Les journaux d'affaires ont eux aussi muté vers la presse d'information, toutefois, ils ne répondent pas, au sens absolu, à cette définition. Ils seraient plutôt une forme hybride dérivée de cette évolution de la presse. L'historiographie précise que la presse d'affaires s'est spécialisée et qu'elle a eu recours à la publicité afin d'assurer sa survie. Les tirages de la presse d'affaires sont faibles en comparaison avec la presse quotidienne, se chiffrant à quelques milliers d'exemplaires dans les années 1930 pour des parutions mensuelles ou bimensuelles²⁷. De plus, comme le précise Fernande Roy, de la fin du 19^e siècle jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, la presse d'affaires québécoise était extrêmement prudente avec les sujets liés à la politique, à la spiritualité et à l'éthique. Il n'y a pas de raisons valables pour croire que les journaux d'affaires ne ressemblent plus dans les années 1930, sous ce dernier aspect, à ce qu'ils étaient au début du siècle. Dans ce sens, les journaux d'affaires ressemblent à une vitrine des préoccupations des hommes d'affaires, mais qui, par souci d'éviter les polémiques qui seraient nuisibles à ce groupe, tendent à privilégier une approche pratique pour les rassembler par le plus grand dénominateur commun.

1.2 La problématique

L'historiographie canadienne portant sur les années 1930 est indécise pour statuer de l'importance et de l'influence du libéralisme durant cette période. Le libéralisme est tantôt perçu comme dominant, tantôt remis en question. Cette question se révèle pourtant capitale, car les années 1930 sont caractérisées par une crise économique et politique majeure, affectant, à divers degrés, toutes les populations du monde occidental. En excluant l'URSS, le libéralisme est l'idéologie dominante depuis au moins le milieu du 19^e siècle. La crise, en Europe, secoue à ce point les populations, que le libéralisme est littéralement mis en pièces en Allemagne et en Italie. L'élection du Front populaire en France en 1936 et la

²⁷ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise. Des origines à nos jours*, Presses de l'Université Laval, Québec, 10 tomes, 1973.

mise en place du *New Deal* de Roosevelt en 1933 aux États-Unis sont des expériences politiques et économiques plus modérées pour se sortir de la crise, mais elles sont néanmoins critiques face au libéralisme. Au Canada, rien de tout cela ne se produit. Pourtant, le Canada est en proie à de nombreuses tensions dans les années 1930; le chômage est endémique, les gouvernements provinciaux et fédéral s'affrontent au sujet du partage des pouvoirs et le Québec voit l'émergence d'un nationalisme plus tapageur. L'historiographie souligne bien cette particularité : le Canada apparaît tourmenté s'il est comparé à sa propre histoire, mais il ressort comme étant fort discret quand il est comparé à ce qui se passe à côté de lui.

La question de la place du libéralisme au Canada met en lumière un problème qui, dans un sens, est sans doute plus important, car il définit peut-être mieux la crise des années 1930. Devant les difficultés apparemment insurmontables provoquées par la crise, comment la puissance de l'État doit-elle être utilisée afin de parer aux carences économiques et aux conflits politiques? La montée en force de l'État n'est pas un phénomène nouveau. Elle s'est articulée en Europe autour du concept d'État-nation et s'est exprimée, entre autres, avec l'aventure coloniale et la mise en place d'un service militaire obligatoire au courant du 19^e siècle. La Guerre civile américaine a elle aussi joué un rôle similaire chez nos voisins du sud. Les populations ont été, en quelque sorte, placées un peu plus au service des objectifs de l'État. Bien entendu, cette manifestation du pouvoir de l'État a d'abord été purement militaire ou dans le domaine de l'exposition de sa puissance. Toutefois, le Canada a grandement échappé à ces réalités, sauf pour une courte période de temps lors de la Première Guerre mondiale. Le Canada s'est, semble-t-il, contenté d'un rôle relativement passif au sein du Commonwealth à l'échelle internationale, et il s'est appliqué à reproduire une société semblable à celle de la Grande-Bretagne à l'intérieur.

Conséquemment, le libéralisme et le rôle de l'État se trouvent assez naturellement entremêlés. Mais, d'un côté, la remise en question du libéralisme et, de l'autre, l'émergence d'une plus grande intervention de l'État sont-elles des problèmes débattus au Canada comme l'on pourrait s'y attendre? Ces phénomènes sont-ils perçus par les contemporains? La crise des années 1930 est-elle, au Québec, à l'origine d'une intense réflexion politique et économique autour du libéralisme et du rôle de l'État, avant que les événements de la

Seconde Guerre mondiale ne bousculent l'ordre civil et que s'implante, graduellement, la social-démocratie?

En réduisant un peu les dimensions, on constate que les hommes d'affaires, à la fois dans la théorie et dans la réalité, sont les porte-parole du libéralisme et la pierre angulaire de son fonctionnement. Le positionnement de ce groupe face à la crise se révèle par conséquent dans toute son acuité. Comment ont-ils réagi à la sévérité de la crise, face au chômage, aux faillites, aux solutions proposées pour se sortir de la crise et aux idées politiques contraires au libéralisme? Ce groupe d'hommes, certes petit en nombre, mais dominant en influence et en pouvoir, peut, par sa position privilégiée, avoir pu réfléchir à la crise d'une manière originale, propre à une entité se sentant menacée dans sa puissance et voulant protéger ce qu'il considère comme étant acquis et fondamental pour eux.

La recherche pourra également déterminer quels éléments de la réflexion sur la crise sont propres aux francophones et, inversement, en quoi les francophones sont-ils à la remorque des idées provenant du Canada et de l'étranger. L'historiographie canadienne a bien identifié les principales questions qui retiennent l'attention des milieux d'affaires pendant les années 1930. Ce sont notamment les politiques protectionnistes, la création de la Banque du Canada et la politique monétaire, la domination des *trusts* et son effet sur les PME (Commission Stevens), les mesures de relance économique et d'aide aux chômeurs prises par les gouvernements. La presse d'affaires francophone s'est-elle intéressée à ces questions? Quelles positions a-t-elle défendues à leur sujet? En a-t-elle soulevé d'autres? A-t-elle fait valoir des éléments de spécificité du Québec ou des Canadiens français, de leur économie ou de leurs entreprises? Il s'agira donc d'analyser le discours spécifique à la crise des années 1930 qui est véhiculé à l'intérieur même des journaux d'affaires francophones, de le comparer à celui des anglophones — révélé dans l'historiographie — et d'évaluer son ouverture aux changements.

Nous proposons l'hypothèse que le libéralisme n'est aucunement remis en question par la presse d'affaires et par les hommes d'affaires francophones durant la crise des années 1930 au Québec. L'importance journalistique limitée dévolue aux changements politiques internationaux et leur couverture, surtout confiée à des articles provenant de journaux étrangers, laisse croire que les polémiques entourant le libéralisme les intéressent assez peu.

Rien ne laisse croire non plus que la presse d'affaires et les hommes d'affaires aient pu prédire que des changements majeurs dans la nature et l'importance de l'État étaient en gestation dans les années 1930 au Québec et au Canada. Autrement dit, il ne semble pas que les propositions et les pressions faites par ces groupes auprès des divers gouvernements s'articulent autour d'une stratégie évolutive du libéralisme visant à l'adapter à un nouveau contexte, mais demeurent exclusivement dans le domaine de la pratique habituelle du commerce et des affaires, c'est-à-dire le libre marché le plus strict et la moindre intervention possible de l'État. L'attitude observatrice ou, au mieux, attentiste des événements mondiaux majeurs durant les années 1930 permet de penser qu'une forme de passivité guidait la réflexion des hommes d'affaires à l'égard du processus de transformation politique et économique du monde. Cependant, cette hypothèse ne sous-entend nullement que les hommes d'affaires n'étaient pas des individus et un groupe dynamiques. Au contraire, les hommes d'affaires semblent absorbés par l'idée de venir à bout de la crise et de continuer à réussir en affaires. Dans ce sens, l'apparente passivité des hommes d'affaires serait plutôt une attitude d'humilité à l'égard des divers bouleversements rapides du monde occidental : il n'y a pas lieu de militer s'il n'y a pas péril en la demeure. Conséquemment, il serait aussi très étonnant que les hommes d'affaires et la presse d'affaires aient pris position en faveur du *New Deal* de Bennett lors de la campagne électorale fédérale de 1935 et dont le programme s'articulait autour d'une plus grande intervention de l'État face à la crise, mais qu'ils ont probablement observé, comme l'historiographie la souligné, leur mutisme habituel à l'égard du processus démocratique. La recherche pourra peut-être révéler si les hommes d'affaires ont pu définir le Canada et le Québec comme une sorte de rempart contre les idéologies européennes et, dans une moindre mesure, contre le *New Deal* américain, perçues comme étant obscurantistes. Ajoutons aussi que nous ne croyons pas que le nationalisme canadien-français ait joué un grand rôle dans les années 1930 dans la presse d'affaires et chez les hommes d'affaires, ces groupes étant probablement restés fidèles à leur devise habituelle de ne pas mêler la politique avec les affaires.

1.3 Les sources

Trois sources ont été dépouillées afin d'avoir la meilleure vue d'ensemble possible du milieu des affaires francophone. Il s'agit du *Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal*, du *Prix courant* et du journal *Les Affaires*.

*Le Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal*²⁸ est certainement la publication qui s'apparente le plus à un outil de pression auprès des gouvernements et autres instances ayant un pouvoir sur la société. Son nouveau Président, Avila Raymond, s'exprime clairement quant au rôle qu'il reconnaît à la Chambre de commerce de Montréal : « Le rôle de notre chambre n'est pas d'administrer, mais plutôt d'aviser. Elle doit éclairer, offrir ses suggestions sur les diverses questions touchant aux intérêts variés du travail, de l'industrie et du commerce en général²⁹. » La Chambre est elle-même composée d'hommes d'affaires de différentes professions : chefs d'entreprises, commerçants, professions libérales et plusieurs hauts dirigeants des plus grandes compagnies canadiennes françaises de l'époque. Le *Bulletin* souligne constamment les travaux et les études qui sont effectués par la Chambre; ce qui est assez prévisible, car il en est le diffuseur officiel. La *Chambre de commerce du district de Montréal* a été fondée en 1887, mais son *Bulletin* n'est publié pour la première fois qu'en mai 1899³⁰. Sa publication est mensuelle pendant les années 1930, mais son tirage est inconnu³¹. Son format s'apparente plus à celui d'une revue qu'à celui d'un journal : les pages sont reliées entre un plat recto et un plat verso. Le nombre de pages par numéro varie entre une quinzaine jusqu'à une quarantaine, les éditions d'été étant généralement les moins étoffées. Le *Bulletin* s'intéresse particulièrement aux lois et aux projets de loi qui ont une influence sur le cours des affaires en général. Il en est de même pour tout ce qui touche le commerce extérieur et les tarifs douaniers du Canada. La plupart des articles sont rédigés par des journalistes canadiens ou des collaborateurs du milieu des affaires, mais quelques-uns, s'intéressant à l'étranger, proviennent de journaux étrangers ou de collaborateurs étrangers, principalement de la France et des États-Unis. Le *Bulletin* ne

²⁸ *Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal (cc)*, Montréal, édité par la chambre de commerce du district de Montréal, 1899-1949.

²⁹ cc, « Discours de M. Avila Raymond lors de son entrée en office le 8 février dernier » (mai 1933).

³⁰ Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Boréal, Montréal, 1988, pp. 72-83.

³¹ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise. Des origines à nos jours*, tome 4, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973.

comporte pas de page éditoriale officielle, mais les discours de son président, ses remarques et ses intérêts ont toutefois le poids d'une orientation éditoriale. Notons également qu'à chaque numéro, le *Bulletin* consacre des sections réservées à l'agriculture et à l'industrie au Canada, et qu'enfin, une place très importante est consacrée aux grandes entreprises canadiennes et aux discours que tiennent les chefs de direction de celles-ci. Une certaine fibre nationaliste est diffusée à l'intérieur d'articles soulignant la forte présence francophone dans différentes régions du Québec.

Le *Bulletin*, ainsi que la Chambre de commerce de Montréal ont été directement affectés par les effets de la crise au début des années 1930. Dans son numéro de juillet 1932, l'institution montréalaise se plaint pour la première fois que ses membres ne payent pas tous leur cotisation³². Plus tard en 1932, elle mentionne la démission de quelques-uns de ses membres qui n'ont pas pu payer leur cotisation. Elle évoque ses problèmes financiers liés à la crise et elle demande à ses membres d'être capables de recruter, chacun, une seule autre personne, afin de pouvoir regarnir ses finances³³. En 1933, la Chambre avoue être incapable de rencontrer ses obligations financières à cause de la crise. Elle autorise, à cet égard, son comité exécutif à entreprendre des négociations avec les détenteurs de ses débetures dues aux 1^{er} février et 1^{er} août 1933, afin de proroger leur échéance jusqu'au 1^{er} août 1946³⁴. Les mêmes démarches sont reproduites pour les débetures venant à échéance aux 1^{er} février et 1^{er} août 1934 en proposant une prorogation au 1^{er} août 1947³⁵. L'une des tâches avouées par son nouveau Président Philius Paré, en 1934, sera de continuer à recruter des nouveaux membres car l'institution montréalaise continue de souffrir de la désaffectation de ses effectifs³⁶. Dans cet esprit de campagne de recrutement, celle-ci remercie le journal *La Presse* qui a publié des interviews avec d'anciens présidents de la Chambre³⁷. Ces interviews sont reproduites dans les éditions du *Bulletin* de juillet à septembre 1934 et la Chambre en profite pour rappeler à ses membres l'importance de s'unir en temps de crise en mettant l'accent sur son caractère francophone et sur l'importance de sa lutte contre

³² cc, « La Chambre de commerce » (juillet 1932).

³³ cc, « La Chambre de commerce » (octobre 1932).

³⁴ cc, « Assemblée générale trimestrielle » (février 1933) : 17-19.

³⁵ cc, « Séance du conseil » (octobre 1933) : 108-109.

³⁶ cc, « Assemblée annuelle » (mars 1934).

³⁷ cc, « Le recrutement » (juillet 1934).

l'étatisation, les taxes et les impôts sur le revenu³⁸. Toutefois, les efforts de la Chambre de commerce de Montréal n'ont pas porté tous les résultats escomptés et l'institution se trouve en situation de faillite technique, en étant incapable de payer les intérêts sur une première hypothèque au Crédit Foncier Franco-Canadien, de même que les taxes et les intérêts sur la taxe à la Ville de Montréal. La Chambre de commerce de Montréal décide alors, à la fin de 1934, de remettre entre les mains du Crédit Foncier Franco-Canadien l'administration de ses immeubles, de même que la gestion du remboursement de ses dettes³⁹.

*Le Prix courant*⁴⁰ est fondé en 1887, date à laquelle commence sa parution et il s'adresse principalement aux petits et aux moyens commerçants. À l'instar du *Bulletin de la Chambre de commerce de Montréal*, le format du *Prix courant* ressemble plus à celui d'une revue que d'un journal, ses pages étant reliées entre un plat recto et un plat verso. Le nombre de pages des éditions est très variable : il peut être d'une cinquantaine jusqu'à plus d'une centaine. La publicité y occupe une place très importante — environ le tiers — et parfois jusqu'à dix-huit pages de publicité précèdent la table des matières du journal. Le journal se termine par une section — occupant un autre tiers — affichant les prix courants de presque tous les produits disponibles, du tabac jusqu'aux vis, en passant par les denrées alimentaires. Enfin, pour le dernier tiers, le journal comporte des pages éditoriales, des articles divers et des nouvelles économiques du Québec et du Canada. Quelques articles traitent des nouvelles lois modifiant ou créant de nouveaux impôts et taxes. Les discours des grands chefs d'entreprises canadiennes sont aussi parfois reproduits. Cependant, là où il se distingue le plus du *Bulletin de la Chambre de commerce*, c'est lorsqu'il consacre beaucoup d'espace et de nombreux articles prodiguant des trucs et des conseils aux commerçants pour les aider à mieux gérer leur entreprise. Beaucoup de courts articles sont consacrés à l'évolution des prix de différents produits et denrées, commentant la raison de la fluctuation des prix et se référant souvent à la situation particulière d'un pays pouvant l'expliquer. À part les questions liées au protectionnisme, au libre-échange et à la fluctuation des prix, l'international intéresse assez peu *Le Prix courant* et très peu d'articles sont repris des journaux étrangers.

³⁸ cc, « Le recrutement » (septembre 1934).

³⁹ cc, « Séance du conseil » (novembre 1934).

⁴⁰ *Le Prix courant : journal du commerce (pc)*, Montréal, Maclean-Hunter, 1887-1957.

La parution du *Prix courant* est très changeante au début de la crise des années 1930 et, si sa direction ne le mentionne pas, il est fort plausible qu'une baisse de ses recettes publicitaires ainsi que de ses revenus provenant de son lectorat soient à la base de la décision de diminuer la fréquence de son tirage. En effet, le journal est publié sur une fréquence hebdomadaire de 1887 jusqu'au 3 octobre 1930, mais elle devient bimensuelle après cette date. À partir de cette édition, le mot hebdomadaire disparaît sous le titre du journal et la mention « publié tous les deux vendredis » est ajoutée en guise d'information. En avril 1932, *Le Prix courant* change à nouveau sa fréquence pour la rendre mensuelle. Cette fois sa direction mentionne cette importante modification en indiquant de manière peu convaincante que l'équipe du journal pourra toujours continuer à suivre l'évolution du commerce et qu'il pourra de surcroît procurer « des renseignements plus nombreux et plus élaborés ». Le tirage du journal est estimé à 4000 exemplaires en 1933⁴¹. Notons également que le numéro de décembre 1932 est manquant dans toutes les bibliothèques et centres d'archives du Québec et qu'il peut, par conséquent, être considéré comme perdu.

On sent qu'à travers son slogan « Le magazine national des hommes d'affaires canadiens de langue française », le journal *Les Affaires*⁴² cherche à se démarquer du *Prix courant*. Le journal est fondé en 1928 par Raoul Renault, à la suite de la fusion des journaux *la Clé d'Or* et du *Guide de l'Acheteur*. Le but avoué du nouveau journal est de combler un manque de connaissances des affaires auprès des entrepreneurs canadiens-français. Raoul Renault en est le directeur jusqu'en 1933, année où son collaborateur Louis-Alexandre Belisle le remplace à la direction et à titre de propriétaire jusqu'en 1960⁴³. Le format du journal, à l'instar des deux publications déjà décrites, s'apparente à une revue dont les pages sont reliées entre elles par un plat recto et un plat verso. Le nombre de pages du journal varie d'une vingtaine à une quarantaine et s'il comporte beaucoup moins de publicité — 20 à 25% de son espace disponible — que *Le Prix courant*, il emprunte aussi beaucoup d'articles provenant de l'étranger, contrairement aux deux autres journaux d'affaires. Le journal *Les Affaires* semble chercher à se trouver une clientèle dépassant le cadre montréalais et à offrir des articles généraux pouvant plaire à tous les hommes d'affaires du Québec. À l'instar du *Prix courant*, il contient des pages éditoriales, des articles sur l'état de

⁴¹ André Beaulieu et Jean Hamelin, *op. cit.*, tome 3.

⁴² *Les Affaires (la)*, Québec, édité par Argus de la presse internationale, 1928-1978.

⁴³ André Beaulieu et Jean Hamelin, *op. cit.*, tome 6, p. 159.

l'économie et des affaires canadiennes, des reproductions des discours des chefs des grandes entreprises canadiennes, des trucs et des conseils pour les commerçants et les affaires en général. Enfin, et sans doute pour essayer de se distinguer encore du *Prix courant*, le journal *Les Affaires* place dans ses pages des articles portant sur la psychologie des affaires, des conseils en investissement et des théories économiques, faisant peut-être œuvre d'avant-gardisme face à sa concurrence.

Il est plus difficile d'évaluer les difficultés financières du journal *Les Affaires* pendant la crise, car, sans surprise, sa direction n'en parle pas. Son tirage conserve sa fréquence mensuelle pendant toute la période. Cependant, en 1934, le journal change son édition après le mois d'avril pour la renommer mai-juin à sa publication subséquente. Sa direction insère une courte notice en première page, indiquant que cette modification n'a pas pour but d'éviter la publication de l'édition du mois de mai, mais pour éviter que le journal ne paraisse trop vieux en kiosques, son impression se faisant le 15 de chaque mois. Le tirage du journal est estimé à 1750 exemplaires en 1935 et à 2750 en 1940⁴⁴.

1.4 La méthodologie

Chronologiquement, la crise des années 1930 couvre toute la décennie. Symboliquement, elle est divisée en amont par le krach de la bourse de New York en octobre 1929 et, en aval, par le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en septembre 1939. Toutefois, compte tenu de la quantité d'articles s'intéressant à la question à l'intérieur des trois journaux, la période étudiée a été ramenée d'octobre 1929 à décembre 1935, soit jusqu'à l'élection du gouvernement libéral de Mackenzie King au niveau fédéral. Les quatre dernières années de la décennie se caractérisent par une lente reprise économique, par la réévaluation des relations fédérales-provinciales et par une transformation accrue du rôle de l'État, pouvant facilement justifier le travail d'un second mémoire. D'un commun accord avec le directeur de ce mémoire, Paul-André Linteau, le travail a été recentré sur le début de la crise et ses années les plus difficiles, là où le choc économique pèse le plus sur la société québécoise.

⁴⁴ *Ibid.*

Comme les journaux d'affaires sont, par définition, spécialisés, le discours sous-jacent sera considéré comme reflétant assez bien la mentalité des hommes d'affaires. Par conséquent, l'étude de la publicité n'apparaîtra pas pertinente dans le cadre de cette recherche, de même que les articles concernant le volet conseil en affaires pour les commerçants, sauf s'il s'agit de sujets s'appliquant directement aux problèmes de la crise. Naturellement, les éditoriaux, les articles concernant la crise, le chômage, l'aide de l'État et la conjoncture politique et économique nationale et internationale seront étudiés. Les commentaires des chefs de la direction des grandes sociétés, souvent reproduits en entier après le dévoilement des états financiers, seront aussi analysés. Comme le *Bulletin* agit beaucoup comme une courroie de transmission dans le lobbying de la Chambre de commerce de Montréal, il apparaît pertinent d'inclure à l'étude sa section, parfois assez télégraphique, « Travaux de la Chambre ». Conséquemment, les articles pertinents à l'égard de la problématique seront d'abord répertoriés à l'intérieur de trois grandes catégories, soit les observations de la crise, les causes de la crise et les solutions proposées pour endiguer la crise. En tout, 536 articles, éditoriaux, entrefilets et comptes rendus à travers les trois journaux ont correspondu à ces descriptions. Afin de raffiner la recherche, ces articles ont ensuite été classés sous diverses appellations, représentant un thème ou un sujet récurrent dans la presse d'affaires.

L'objectif de notre étude est d'analyser le discours que la presse d'affaires francophone du Québec transmet à ses lecteurs francophones, essentiellement québécois. Or, ce discours n'est pas homogène et provient de divers types d'intervenants. Une partie est produite par les journalistes et éditorialistes francophones qui appartiennent à la rédaction du journal. Cependant, les journaux sont aussi des courroies de transmission, en français, du discours des dirigeants d'entreprises canadiennes, qu'ils soient anglophones ou francophones. En outre, la rédaction des journaux choisit de reproduire — en les traduisant en français s'ils ont été rédigés en anglais — des analyses et des articles publiés à l'étranger par des experts ou des journalistes. Par ailleurs, la Chambre de commerce constitue un autre type d'intervenant, de caractère collectif. Ainsi les lecteurs francophones sont exposés, en français, à des idées émises non seulement par des Canadiens français, mais aussi par des Canadiens anglais, ainsi que par des Français, des Américains ou des Britanniques. Ces différents locuteurs peuvent être aussi bien des journalistes que des hommes d'affaires ou

des experts. Aux fins de notre analyse, il est important de distinguer ces catégories d'intervenants. Ceci nous amène à identifier, dans notre analyse, quatre groupes. Premièrement, celui des journalistes d'affaires francophones — que nous appellerons les journalistes — s'articule autour des prises de position, des opinions et des intérêts de ces derniers au sein d'un journal d'affaires francophone. Deuxièmement, le groupe des hommes d'affaires comprend les chefs d'entreprise dont les propos sont repris ou relayés tels quels dans les publications étudiées. Ces hommes peuvent être des francophones ou des anglophones et ils sont généralement à la tête de grandes entreprises comme les banques ou les compagnies de chemin de fer. Troisièmement, la Chambre de commerce de Montréal se classe dans une catégorie mixte au sens où elle est à la fois une institution publique et un regroupement d'hommes d'affaires francophones dont les horizons professionnels sont variés : finance, commerce, professions libérales, industrie, etc. Enfin, la catégorie de la presse étrangère est constituée d'articles qui sont empruntés par la presse d'affaires à des journaux étrangers — les journaux anglophones canadiens étant ici englobés dans cette catégorie. La presse étrangère n'est pas le reflet des sujets d'intérêts des médias à l'extérieur du Québec, mais agit plutôt comme un bassin d'articles dans lequel la presse d'affaires puise pour alimenter son public, soit par intérêt ou encore parce que ses moyens financiers ne lui permettent pas d'avoir des correspondants étrangers.

CHAPITRE II

LE LIBÉRALISME EN TEMPS DE CRISE

Dans ce deuxième chapitre, nous proposerons d'abord une définition du libéralisme qui s'inspirera des principaux penseurs libéraux. À cette définition se greffera également un cadre théorique des cycles économiques et de l'apparition des crises économiques, tels qu'ils sont interprétés parmi quelques économistes. Le terme capitalisme est souvent utilisé par les philosophes et les économistes et, afin d'éviter toutes formes de confusion, il sera considéré ici comme une définition strictement économique à laquelle le libéralisme s'inspire et adhère. Dans un deuxième temps, nous verrons quelles sont, pour chacune de nos catégories, les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère, les origines et les causes de la crise économique des années 1930. Enfin, la dernière partie du chapitre visera à comprendre comment le discours de ces groupes s'articule à travers les différentes étapes du passage d'une économie prospère, depuis le dernier trimestre de l'année 1929, jusqu'à la fin de 1935.

2.1 Le cadre théorique du libéralisme : sa définition générale et les cycles économiques

Les journalistes d'affaires, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal sont des groupes qui sont associés à l'idéologie libérale. Aussi, il apparaît nécessaire de donner une définition au libéralisme, mais surtout de définir la notion de cycle économique dans lequel la crise ou la dépression s'inscrit comme l'une de ses phases.

Dans son ouvrage *Progrès, harmonie, liberté*, en s'inspirant des philosophes et des économistes classiques comme Adam Smith, John Locke et John Stuart Mill, ainsi que des penseurs modernes, Fernande Roy a proposé une définition du libéralisme que nous retiendrons et que nous présenterons brièvement⁴⁵. Le libéralisme se présente comme un système philosophique et économique reposant sur une conception universelle des individus

⁴⁵Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Boréal, Montréal, 1988, pp. 47-56.

dans leur droit à la poursuite du bonheur, à leur liberté d'expression, à leur liberté religieuse, à leur liberté politique et à leur droit à la propriété. Le libre-marché s'articule comme étant une notion maîtresse du libéralisme car il est le vecteur permettant l'épanouissement du bonheur et la propension au progrès. Le progrès s'assimile à l'idée d'amélioration générale des conditions de vie et à l'accumulation matérielle, lesquelles deviennent des baromètres du succès.

À cette définition, nous ajouterons une remarque de l'économiste Joseph Schumpeter. Selon lui, la mesure de l'économie doit se faire parce qu'elle implique l'amélioration du niveau de vie et qu'elle ne peut, d'ailleurs, pas avoir d'autre sens⁴⁶. Cet aspect du progrès et de la croissance de la richesse implique que le libéralisme se doit d'adopter une vision du temps linéaire pour être capable de se mesurer. C'est-à-dire que la réalisation de la promesse de croissance du libéralisme se mesure par la quantification de la richesse du moment « 1 », de l'année « 1 » ou du trimestre « 1 » et qui est équivalente à une valeur « x », mais que les attentes pour le moment « 2 », l'année « 2 » ou le trimestre « 2 » sont supérieures à « x » et ainsi de suite pour l'avenir. Toutefois, cette conception du temps s'entrechoque paradoxalement avec celle du temps cyclique, lequel est un phénomène économique connu et étudié par les économistes depuis le dernier tiers du 19^e siècle⁴⁷.

Selon Schumpeter, Karl Marx est le premier économiste à avoir compris le déroulement cyclique des économies libérales ou capitalistes, caractérisé par des booms et des crises. Cependant, il a considéré ces soubresauts économiques comme des étapes avant une crise finale, amenant la fin inéluctable du capitalisme⁴⁸. Par la suite, Clément Juglar aurait décrit les phases d'un cycle économique en introduisant l'idée de leur périodicité. Pour Juglar, les crises ou les dépressions sont des phases d'adaptation au phénomène de la prospérité précédente, toutefois, il a été incapable de décrire ce qui créait la prospérité⁴⁹. Arthur Spiethoff a ensuite ajouté que les cycles économiques étaient des phases essentielles, organiques, au capitalisme; la dépression tendant, elle, à favoriser l'émergence des

⁴⁶ Joseph A. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, Paris, 1969, pp. 99-100.

⁴⁷ Joseph A. Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique. III – L'âge de la science*, Gallimard, Mesnil-sur-l'Estrée, 2004, p. 482.

⁴⁸ Joseph A. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie, op. cit.*, pp. 68-69.

⁴⁹ Joseph A. Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique, op. cit.*, pp. 483-484.

conditions d'une prochaine expansion⁵⁰. Il faudra attendre les économistes von Mises et Hayek pour avoir une description monétaire des cycles économiques. Selon leur théorie, les banques, après une récession, multiplient les prêts en-dessous du taux d'intérêt réel afin de stimuler la demande. Les entreprises investissent alors massivement, mais elles créent ainsi une inflation et elles rendent graduellement leur investissement déficitaire. Le cycle des prêts à bon marché s'arrête lorsque les banques atteignent la capacité maximale de leur réserve et il s'ensuit un processus de liquidation et de déflation⁵¹. Schumpeter lui-même considère que « les crises sont des tournants de l'évolution économique⁵². » Plus précisément, il utilise l'expression de « destruction créatrice » comme phénomène inhérent au système capitaliste, ne provenant pas de sources extérieures comme des guerres ou des révolutions. L'introduction continue de nouveaux objets de consommation, de nouvelles méthodes de productions et de nouveaux marchés créent des pressions sur l'état des choses et qui, ultimement, détruisent cet ordre ancien. Le capitalisme revêt ainsi une forme dynamique, en continue évolution et adaptation : il n'est jamais statique⁵³.

Les cycles économiques sont donc propres uniquement au capitalisme et ils n'existent pas dans aucun autre système. Les crises et les cycles touchent toute l'économie et non quelques secteurs ou industries. Les cycles se suivent et les événements qui les ponctuent ont des caractéristiques similaires : prospérité, crise et dépression, reprise; toutefois leur périodicité est historiquement inégale, certains cycles sont longs, alors que d'autres sont plus courts⁵⁴. S'il ne parle pas des cycles économiques, Georges Burdeau ajoute que l'optimisme est un aspect intrinsèque du libéralisme et qu'elle lui permet d' « accepter le désordre, l'incohérence, l'injustice même parce qu'il est convaincu que l'imperfection n'est pas définitive et qu'un équilibre en atténuera progressivement les caractères les plus choquants⁵⁵. »

⁵⁰ *Ibid.*, pp. 487-488.

⁵¹ *Ibid.*, pp. 479-480.

⁵² Joseph A. Schumpeter, *Théorie de l'évolution économique. Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, Dalloz, Paris, 1999, p. 322.

⁵³ Joseph A. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie, op. cit.*, pp. 119-122.

⁵⁴ Howard J. Sherman, *The Business Cycle. Growth and Crisis under Capitalism*, Princeton University Press, Princeton, 1991, pp.7-8.

⁵⁵ Georges Burdeau, *Le libéralisme*, Seuil, Saint-Amand, 1979 p.96.

2.2 Les origines et les causes de la crise

Cette section est consacrée aux origines et aux causes de la crise, telles qu'elles étaient interprétées par les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère. Trois causes principales ressortent clairement du lot : le krach boursier et la spéculation, la surproduction et les effets de la Première Guerre mondiale, et l'abus du crédit pendant les années 1920. Toutefois, d'autres causes à la crise sont quelques fois aussi évoquées, mais trop peu fréquemment pour mériter d'apparaître clairement comme des postulats sérieux. Par exemple, les journalistes mentionnent la trop grande intervention de l'État comme l'une des causes de la crise⁵⁶, tandis que les Présidents du Canadien Pacifique et de la Banque de Montréal soulignent la faiblesse des récoltes de blé pour expliquer le ralentissement économique à partir de la fin de 1929⁵⁷.

2.2.1 Le krach des valeurs boursières et la spéculation

Chez les journalistes, seul *Le Prix courant* s'intéresse à l'effondrement des valeurs boursières et à la spéculation. Le journal avance en janvier 1934 que la crise est due à une forme de spéculation à l'échelle internationale visant à produire massivement des denrées payantes comme le vin, le coton et le café. Cette spécialisation aurait causé une production trop élevée de ces denrées que la consommation mondiale n'aurait pas pu soutenir⁵⁸. Toutefois, ce que *Le Prix courant* retient de la spéculation et du krach boursier est une leçon pour les petits commerçants. Le journal se vante en effet d'avoir toujours mis en garde ses lecteurs contre les dangers de la spéculation⁵⁹, craignant également que seuls les petits épargnants écopent du krach de 1929⁶⁰. Ce qui est le véritable mantra du journal n'est pas tant d'expliquer les causes du krach boursier que de convaincre ses lecteurs, par référence à cet événement, d'éviter à tout prix la spéculation et d'investir uniquement dans son propre

⁵⁶ *la*, « L'économique d'abord » (mai 1931) : 118 et « Les crises économiques et le placement » (mars-avril 1935) : 31-33.

⁵⁷ *la*, « Revue économique de l'année 1929 » (janvier 1930) : 381-382 et *cc*, « Banque de Montréal » (décembre 1930).

⁵⁸ *pc*, « Comment guérir la crise » (janvier 1934) : 28.

⁵⁹ *pc*, « La récente débâcle de la bourse prouve que la spéculation est un danger surtout pour le détaillant » (8 novembre 1929) : 5-6.

⁶⁰ *Ibid.* et « Une débâcle » (1^{er} novembre 1929) : 37.

commerce, là où réside la véritable source de la richesse⁶¹. Cependant, *Le Prix courant* n'oublie pas de rappeler aux commerçants, à cause du krach boursier, de se dépêcher à collecter leurs comptes à recevoir, afin de pouvoir faire face à leurs propres obligations financières⁶².

La spéculation est aussi abordée par les hommes d'affaires. En 1934, le Président de la Banque d'Épargne, Raoul Dandurand, présente la spéculation comme l'un des facteurs ayant amené la crise⁶³, alors qu'en 1930 son prédécesseur, M. Lespérance, insistait surtout pour conseiller de l'éviter⁶⁴. Le bulletin de la Banque Canadienne Nationale est cependant beaucoup plus nuancé dans ses propos, en cherchant à démontrer que la spéculation est un phénomène connu depuis la naissance des bourses à la Renaissance et que si dans l'immédiat, elle provoque des désastres, ses effets sur l'économie et la croissance sont néanmoins bénéfiques à long terme⁶⁵. De son côté, la Sun Life propose l'idée, à la faveur du krach boursier, de pouvoir augmenter la proportion d'actions des portefeuilles des compagnies d'assurance qui est limitée à 30% de leur actif⁶⁶.

La Chambre de commerce de Montréal ne parle pas de la spéculation comme une cause de la crise, mais son nouveau président de 1932, L.-J. Tarte, propose qu'à l'avenir, l'institution montréalaise se fasse entendre haut et fort pour lancer des avertissements de mise en garde contre la spéculation, alors que les indices avant-coureurs du récent krach boursiers étaient si prévisibles⁶⁷.

⁶¹ *Ibid.*, Les marchands que la récente débâcle à la bourse a ruinés, ne doivent pas se décourager, mais se remettre à la tâche » (15 novembre 1929) : 9-10, « La crise récente à la bourse est-elle finie pour ceux qui en furent les victimes? » (22 novembre 1929) : 11-12, « La spéculation » (24 janvier 1930) : 9 et « La spéculation » (27 novembre 1931) : 9.

⁶² *pc*, « Il est important que le marchand détaillant perçoive maintenant ce que sa clientèle peut lui devoir » (29 novembre 1929) : 5-6.

⁶³ *pc*, « Remarques du Président » (février 1934) : 1 et 32.

⁶⁴ *cc*, « La Banque d'Épargne de la Cité et du district de Montréal » (février 1930) : 13-14.

⁶⁵ *la*, « Les origines de la bourse » (janvier 1930) : 374.

⁶⁶ *pc*, « Le portefeuille des assurances » (6 décembre 1929) : 35.

⁶⁷ *cc*, « Discours de M. L.-J. Tarte, président » (mai 1932).

2.2.2 La surproduction et la Première Guerre mondiale

Le terme de surproduction sera ici, en liminaire, clarifié. Sa sémantique laisse en effet croire que la surproduction signifie un état de trop grande production débouchant sur une abondance de biens et de produits de toutes sortes. En réalité, pour reprendre la définition de Schumpeter, la surproduction signifie pour les entreprises qu'elles « produisent à pertes » et non qu'elles produisent trop⁶⁸. Cette précision limite ainsi l'idée que les biens de consommation et les matières premières existaient en quantité quasi-illimitées à la fin des années 1920 et au début des années 1930.

Les journalistes considèrent que la Première Guerre mondiale et ses conséquences sont grandement liées aux causes de la crise. Les États-Unis sont d'abord au banc des accusés, notamment parce qu'ils n'ont pas été capables de comprendre que les dettes de guerre contractées à leur égard étaient impayables; une situation qui a débouché sur la crise financière de 1931⁶⁹. D'ailleurs le moratoire du Président Hoover sur les paiements de guerre est-il perçu avec cynisme car il constitue plus une solution pour éviter à l'Allemagne de sombrer dans un gouffre financier, alors que les États-Unis ont plus que jamais besoin des marchés extérieurs pour exporter leurs surplus commerciaux⁷⁰. Dans le journal *Les Affaires*, c'est plutôt l'effet de « production à outrance » hérité de la guerre qui s'ajoute aux gains technologiques et qui ont amené un état de surproduction, sans que les commerçants et les consommateurs aient pu suivre ce rythme⁷¹. Deux ans plus tard, en 1933, le journal précise que la centralisation politique et industrielle, constatée depuis un siècle, a créé des effets de surcapitalisation et de surproduction ayant entraîné la crise⁷².

Sur cette question, la réflexion est plus poussée chez les hommes d'affaires que chez les journalistes. Un peu laconiquement toutefois, les hauts dirigeants W. B. Robb du Canadian National et Charles Gordon de la Banque de Montréal avancent que la guerre a créé des conditions nouvelles de dépression et qui échappent au contrôle des hommes d'État, comme les dettes de guerre et la surcapitalisation des entreprises⁷³. Le président F. L. Béique

⁶⁸ Joseph A. Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique*, op. cit., p. 490.

⁶⁹ *pc*, « La prime sur le dollar » (22 janvier 1932) : 9.

⁷⁰ *pc*, « Le moratoire international » (24 juillet 1931) : 19.

⁷¹ *la*, « Évolutions dans la (sic) domaine du commerce et de l'industrie » (janvier 1931) : 361-362.

⁷² *la*, « Décentralisation » (janvier 1933) : 375.

⁷³ *pc*, « Souhaits de Nouvelle année de Sir Henry Thornton et de M. W. D. Robb » (9 janvier 1931) : 11-12 et *cc*, « La Banque de Montréal » (décembre 1931).

de la Banque Canadienne Nationale avance que ce sont les dettes de guerre contractées par les pays européens envers les États-Unis qui ont causé l'état actuel de surproduction⁷⁴. Cette opinion est reprise par Beaudry-Leman de la même banque, ajoutant que la surproduction a été causée par l'industrialisation massive de l'Allemagne vers les produits de consommation après la guerre, afin de rembourser ses paiements de réparations. Cependant, celle-ci a aussi été imitée par les autres pays du globe qui ont de surcroît, érigé des barrières tarifaires pour protéger leur production nationale⁷⁵. À l'instar des journalistes de la presse d'affaires, la Banque Canadienne Nationale s'offusque du degré d'incompréhension des Américains à régler la question des dettes de guerre⁷⁶. La Banque Canadienne Nationale en conclut que les années 1920 et le début des années 1930 ont graduellement vu les capacités de production dépasser les capacités de consommation des Canadiens⁷⁷. Le Président de la Banque d'Épargne Raoul Dandurand partage cette opinion du lien entre la guerre et la surproduction, comme les guerres napoléoniennes et la Guerre de Sécession l'ont créé précédemment⁷⁸, cependant il rejette l'importance des dettes de guerre car celles-ci n'ont pas affecté la prospérité des années 1920⁷⁹. Pour René Morin, Directeur général du Trust général du Canada, la fin de la Première Guerre mondiale a amené une forme de dérèglement entre les besoins de consommation et les nécessités de la production de guerre. Par la suite, les paiements des dettes et des réparations de guerre en or ont amené la thésaurisation du métal précieux et un nationalisme économique se traduisant par le protectionnisme⁸⁰.

La Chambre de commerce de Montréal fait plus appel à des universitaires écrivant dans son *Bulletin* pour comprendre le lien entre la Première Guerre mondiale, la surproduction et la crise. Pour le professeur T. E. Gregory de la London School of Economics, il avait été utopique de croire que les effets de la guerre se résorberaient facilement, alors que les dettes de guerre ont alimenté l'instabilité des pays capitalistes. Par la suite, un crédit facile aurait créé une richesse artificielle qui serait disparue avec la

⁷⁴ cc, « Banque Canadienne Nationale » (janvier 1931).

⁷⁵ cc, « Banque Canadienne Nationale » (février 1932) : 22-25.

⁷⁶ la, « Les deux aspects » (janvier 1933) : 378.

⁷⁷ la, « Banque Canadienne Nationale » (février 1933) : 30-32.

⁷⁸ pc, « Remarques du Président » (février 1934) : 1 et 32.

⁷⁹ pc, « Remarques du Président » (5 février 1932) : 1.

⁸⁰ cc, « Réflexions sur la crise » (janvier 1935) : 4 et 10.

dépression⁸¹. Pour le directeur des HEC Henry Laureys, la surproduction pendant la Première Guerre mondiale est à l'origine de la crise, surtout que l'Amérique du Nord n'est pas retournée à l'exploitation exclusive des matières premières en laissant la production industrielle à l'Europe, ce qui a amené une confrontation économique inévitable, culminant par le protectionnisme⁸².

Les articles sélectionnés par la presse d'affaires dans la presse étrangère pointent eux aussi vers la surproduction pour expliquer la crise économique. *L'Économiste européen* avance que la consommation n'a pas pu suivre la cadence de la production, ni le crédit, ce qui a causé la dépression et la crise⁸³. Enfin, l'économiste français Lucien Romier affirme que les industriels n'ont pas su faire profiter les travailleurs de l'accélération de la production en leur offrant de meilleurs salaires, tuant en quelque sorte leur production, par une surproduction⁸⁴.

2.2.3 Le crédit

Les journalistes associent étroitement le crédit avec une forme de paresse morale et d'un goût de la facilité. De manière générale, ils voient dans l'abus de crédit la source de la crise⁸⁵. Plus précisément, le crédit a soutenu un train de vie excessif et paresseux⁸⁶. Le journal *Les Affaires* présente l'étude d'un professeur d'économie de l'Université Laval selon laquelle la crise aurait résulté du goût de l'opulence des Américains, facilité par la spéculation, le crédit et la consommation, jusqu'à épuisement des ressources financières⁸⁷. Le même journal partage également cette opinion envers les Canadiens, sans toutefois réussir à trancher, qui des gouvernements ou de la population, en est le plus responsable⁸⁸. Dans un éditorial virulent, le journal *Les Affaires* condamne vivement les débiteurs qui ne

⁸¹ *cc*, « L'étalon or » (décembre 1931).

⁸² *cc*, « Les leçons de la crise mondiale » (juin 1934) : 67-70.

⁸³ *la*, « Statistiques de quelques productions et consommations mondiales » (mai 1931) : 119-120.

⁸⁴ *la*, « Le problème des prix et de la distribution » (janvier 1933) : 367-370.

⁸⁵ *la*, « Un abus » (avril 1930) : 86.

⁸⁶ *pc*, « Il faudra s'appliquer assidument à la tâche de vendre cette année » (20 mars 1931) : 7-8, « Remède original que suggère un de nos détaillants de campagne » (22 janvier 1932) : 5-6 et *la*, « Retournons à la vie normale » (août 1932) : 199.

⁸⁷ *la*, « Que penser de la crise? » (mai 1932) : 109-112.

⁸⁸ *la*, « L'abus du crédit » (juillet 1933) : 178-180.

remboursent leurs dettes, les accusant même d'être responsables « d'au moins cinquante pourcent du marasme dont a souffert notre province⁸⁹. » Les journalistes critiquent aussi le rôle incomplet des banques centrales aux États-Unis et en France, limité à empêcher l'inflation, leurs chartes ne leur permettant ni d'acheter des obligations pour contrer la dépression, ni de faciliter le crédit⁹⁰. *Le Prix courant* relaie aussi l'opinion du ministre québécois du travail Arcand, selon qui l'abondance du crédit a causé la crise⁹¹.

Chez les hommes d'affaires, le Président de la Banque d'Épargne Raoul Dandurand avance que la vente à tempérament et les produits de luxe sont des causes à la crise actuelle, de même que la surutilisation du crédit depuis la Première Guerre mondiale, particulièrement aux États-Unis entre 1922 et 1929⁹². Cette opinion est partagée par Beaudry-Leman de la Banque Canadienne Nationale, selon qui l'abus de crédit et le goût du luxe aux États-Unis ont participé à une crise de confiance débouchant sur la crise⁹³. La haute direction de la Banque Royale avance elle aussi qu'un crédit excessif est l'une des causes de la crise⁹⁴. La Chambre de commerce de Montréal ne parle jamais du crédit comme l'une des causes de la crise.

Le journal *Les Affaires* reprend une causerie faite aux HEC par l'économiste français Lucien Romier dans laquelle il prétend que la concentration du crédit, contrôlée par des banques qui ne prennent que des risques indirects avec leurs prêts, a créé des entreprises immenses que les hommes ne parviennent plus à diriger⁹⁵.

* * *

Les causes de la crise ne font pas consensus parmi les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère. Si la spéculation et l'effondrement des bourses sont souvent mentionnés, c'est plus souvent dans le cadre d'une mise en garde contre ce type d'investissement, ou comme d'un événement, soit fortuit, soit

⁸⁹ *la*, « Les responsables » (novembre 1932) : 293.

⁹⁰ *pc*, « Extravagance, surproduction, tarifs responsables de la situation » (18 mars 1932) : 18-19, 29.

⁹¹ *pc*, « Les commerçants doivent encourager la vente de nos produits » (5 février 1932) : 8, 16.

⁹² *cc*, « Remarques du Président » (février 1931), *pc*, « Remarques du Président » (5 février 1932) : 1 et (février 1934) : 1, 32

⁹³ *cc*, « Banque Canadienne Nationale » (février 1932) : 22-25.

⁹⁴ *cc*, « Banque Royale du Canada » (janvier 1931).

⁹⁵ *la*, « La face économique du monde » (novembre 1932) : 295-296.

relativement prévisible et ayant facilité le passage de la prospérité à celui d'une crise déflationniste. La surproduction et les effets secondaires de l'industrialisation massive lors de la Première Guerre mondiale sont cependant les causes les plus souvent évoquées et commentées. La surproduction, à l'échelle européenne et nord-américaine est non seulement décrite comme l'une des causes de la crise, mais aussi comme un amplificateur par son effet d'entraînement du protectionnisme parmi les pays industrialisés. L'abus de crédit, s'il est souvent cité comme l'une des causes de la crise, entre également en contradiction avec le fait qu'il est aussi proposé comme l'une des solutions à la crise par les journalistes, comme nous le verrons au chapitre suivant. Quant aux hommes d'affaires, surtout représentés par les banquiers, la mise en cause du crédit semble un commentaire facile ayant peut-être pour but de s'exonérer de toute responsabilité en invoquant un secteur — le crédit à la consommation — dans lequel ils sont peu présents.

2.3 De la prospérité à la crise

Cette section visera à comprendre comment le passage d'une période de prospérité à celui d'une période de crise est vécu et interprété par les journalistes, les hommes d'affaires, par la Chambre de commerce de Montréal et par la presse étrangère. Elle est cruciale pour vérifier d'un point de vue psychologique comment ces groupes ont pu accepter ou rejeter les effets de la crise et de la dépression et à quels mécanismes rhétoriques et analytiques ils ont eu recours pour expliquer l'état de marasme économique. Les observations de cette section permettront de vérifier si la conception du temps linéaire en période de prospérité est abandonnée au profit d'une conception cyclique du développement économique dans la crise.

2.3.1 Le Canada, pays jeune et riche

Le discours portant sur le Canada, tout au long de la crise, conserve une forme de valeur intemporelle garantie par l'abondance de ses ressources et qui lui assure un avenir prometteur. Chez les journalistes, on dresse un portrait très positif des accomplissements du pays depuis la Nouvelle-France et qui font l'envie des autres pays grâce à ses immenses ressources naturelles. Cependant, un journaliste reproche que, malgré une diversification

économique amorcée à la fin du 19^e siècle, le Canada soit resté trop tributaire de son secteur agricole⁹⁶. Les journalistes croient que la reprise sera prompte au Canada grâce à une population lettrée et intelligente et dont le sol national n'est pas exploité à la hauteur de 90%⁹⁷. Les journalistes communiquent aussi des opinions similaires de la part du gouvernement provincial. Par exemple, le Premier Ministre Taschereau et le Ministre de la Voirie et des Mines Perrault, vantent tous deux l'abondance quasi illimitée des ressources naturelles du Québec, la vigueur de sa jeunesse et ils ne voient pas, malgré la dépression, comment il serait possible d'être pessimiste avec de tels atouts⁹⁸.

Les hommes d'affaires ont une vision similaire à celle des journalistes. Par exemple, le Président Beatty du Canadien Pacifique ne nie pas une dépression générale au début de 1931, mais il croit que les ressources abondantes du pays exigent de rester optimistes⁹⁹. Beaudry-Leman de la Banque Canadienne Nationale ne s'exprime pas autrement en 1932 : « Nos ressources naturelles, immenses réservoirs de richesses réelles, n'ont rien perdu de leur valeur intrinsèque¹⁰⁰. »

La Chambre de commerce de Montréal présente elle aussi le Canada comme un pays choyé par une géographie riche en ressources naturelles, également jeune et optimiste et qui reprendra rapidement une place dominante dans le monde, contrairement aux « vieux pays anémiques » de l'Europe, pris avec des « problèmes chroniques¹⁰¹. » Globalement, la richesse et les ressources de la population canadienne tireront le Canada hors de la crise avant les autres pays du globe¹⁰².

2.3.2 La crise dans sa première phase

La crise, lorsqu'elle débute, suscite des attitudes contradictoires, penchant parfois vers le doute, mais plus souvent vers la négation du problème. Les journalistes, au début de

⁹⁶ *la*, « L'évolution économique du Canada » (octobre 1935) : 193-195.

⁹⁷ *pc*, « La confiance » (20 février 1931) : 11.

⁹⁸ *la*, « L'industrie minière au Canada » (avril 1931) : 70 et « Optimisme, mais prudence » (novembre 1931) : 323-324.

⁹⁹ *pc*, « La situation économique au Canada » (9 janvier 1931) : 7-9.

¹⁰⁰ *cc*, « Banque Canadienne Nationale » (février 1932) : 22-25.

¹⁰¹ *cc*, « Le quarante-cinquième anniversaire de la Chambre de commerce » (janvier 1931).

¹⁰² *cc*, « Discours de M. Charles Duquette » (mai 1932) : 53-57.

1930, contestent l'optimisme des banques et des firmes de courtage face à la croissance, en se demandant pourquoi le prix des matières premières fléchit, pourquoi le gouvernement américain décourage la surproduction et pourquoi les actions ordinaires avec des rendements de 2 à 3% de leur dividende sont si peu attrayantes¹⁰³. Cependant, certains hommes d'affaires ont eux aussi été capables de douter. Avant le krach d'octobre 1929, la Banque Canadienne Nationale émet une mise en garde contre les dangers d'un risque de surchauffe économique suivi d'un effondrement des valeurs boursières. La note de son bulletin précise aussi que le rythme de croissance est insoutenable et que le crédit est sous tension concernant l'entreposage du blé, mais elle relativise aussi son cri d'alarme : « Si la crainte d'une période de dépression ne paraît pas justifiée, des mesures de prudence pourraient n'être pas inutiles¹⁰⁴. » Toujours à la Banque Canadienne Nationale, l'assistant-général Ernest Guimont, à la lumière des statistiques sur les faillites au début de 1931, émet des doutes sérieux quant à la possibilité d'une reprise économique et à l'optimisme, car il considère que les hommes d'affaires sont encore ignorants de la comptabilité et qu'ils maîtrisent mal le crédit¹⁰⁵.

Toutefois, le déni de la réalité demeure plus important. Les journalistes présentent la position du gouvernement fédéral qui minimise les effets de la sécheresse agricole au pays¹⁰⁶. L'attitude est semblable chez les hommes d'affaires. La Banque Canadienne Nationale, dans l'un de ses bulletins de 1930, indique que le niveau des prix des matières premières et des produits de consommation est à son plus bas depuis 1916, mais que ceci suscitera éventuellement des ordres d'achats massifs qui entraîneront une nouvelle hausse¹⁰⁷. Au début de 1930, le Président Herbert Holt de la Banque Royale ne considère pas qu'une dépression soit possible, pas plus qu'il n'est inquiet du sort des agriculteurs¹⁰⁸. La Chambre de commerce de Montréal, quant à elle, au milieu de 1930, estime que le niveau des faillites n'est pas réel, car 90% d'entre elles seraient de nature frauduleuse¹⁰⁹.

¹⁰³ *pc*, « La tendance » (14 février 1930) : 49.

¹⁰⁴ *pc*, « La situation économique » (25 octobre 1929) : 28.

¹⁰⁵ *cc*, « Quelques causes de faillite » (mai 1931).

¹⁰⁶ *pc*, « Revue économique de 1929 par l'hon. James Malcom » (10 janvier 1930) : 11-12.

¹⁰⁷ *la*, « La baisse des prix » (août 1930) : 223.

¹⁰⁸ *cc*, « L'expansion du commerce » (janvier 1930) : 9-10.

¹⁰⁹ *cc*, « Les travaux de la Chambre » (juillet 1930) : 7.

2.3.3 Le subterfuge des comparaisons

Les journalistes et, surtout, les hommes d'affaires, cherchent par tous les moyens à éluder le problème de la décroissance économique. Pour ce faire, ils utilisent de nouvelles normes de comparaisons financières et économiques, en ne se basant plus exclusivement sur l'année précédente. Ce cadre se définit par l'affirmation que l'année 1929 est une année exceptionnelle et, par conséquent, qu'elle ne peut guère figurer comme étalon de mesure, car il est préférable de comparer 1930 avec un panier d'années de la décennie 1920. La Chambre de commerce n'a pas recours à ce subterfuge pour commenter l'année 1930, mais les journalistes le font une fois. Le journal *Les Affaires* mentionne que l'année 1930, bien que pénible et accusant un recul dans la production par rapport à 1929, se compare quand même bien par rapport aux années de la décennie 1920¹¹⁰.

Les hommes d'affaires, par contre, recourent abondamment à ce subterfuge. Dans l'un de ses bulletins consacré à l'étude des faillites, la Banque Canadienne Nationale reconnaît que celles-ci ont été nombreuses en 1929, mais que l'année s'écarte assez peu de la moyenne depuis 1925. On remet aussi en question la véracité des faillites car, en se fiant aux statistiques du *Department of Commerce*, elles seraient dues, dans une proportion de 75% à l'ignorance ou à la mauvaise foi¹¹¹. Dans un autre bulletin, la Banque Canadienne Nationale commente la baisse généralisée des affaires au début de 1930, mais refuse de comparer le premier trimestre avec celui de 1929 parce qu'il revêt un caractère « exceptionnel ». Par contre, le premier trimestre de 1930 se classe légèrement au-dessus de la moyenne des cinq premiers trimestres des cinq dernières années¹¹². À nouveau, dans son bulletin de juin 1930, l'année 1930 est qualifiée « d'exceptionnelle¹¹³ ». La Banque de Montréal propose une analyse similaire. Si les prix, le commerce et le tourisme diminuent, que le chômage monte en 1930, l'année apparaîtrait néanmoins comme solide si elle était comparée aux trois ou quatre dernières années de la décennie 1920 et non seulement avec 1929¹¹⁴. Le caractère exceptionnel de l'année 1929 est également partagé par Arthur B.

¹¹⁰ *la*, « L'industrie » (mai 1931) : 114.

¹¹¹ *pc*, « La statistique des faillites » (4 avril 1930) : 9.

¹¹² *pc*, « La situation économique » (25 avril 1930) : 11.

¹¹³ *pc*, « La situation financière » (27 juin 1930) : 33.

¹¹⁴ *pc*, « La situation » (8 août 1930) : 26.

Wood, Président de la Sun Life, car il considère que les affaires ne sont pas si mauvaises en 1930¹¹⁵.

2.3.4 L'annonce de la fin de la crise

À partir de 1931, il devient difficile de nier que le Canada et le monde soient en dépression économique et la possibilité de recourir aux comparaisons avec les années 1920 devient plus problématique parce que la crise s'amplifie et s'étale sur une deuxième année. Aussi, les journalistes préfèrent-ils annoncer que la crise est terminée. *Le Prix courant* avance effectivement en 1931, qu'en se fiant à la diminution des faillites et à la valeur de leur passif, que l'effet « d'assainissement » provoqué par la crise est maintenant presque terminé¹¹⁶. Après 1931, le journal *Les Affaires* s'attend à un retour à la prospérité pour 1933¹¹⁷ et il se fie également à un « grand expert financier » prédisant la fin de la crise à la faveur, entre autres, du relèvement des prix et des bourses¹¹⁸.

Les hommes d'affaires annoncent eux aussi régulièrement que la crise est terminée ou qu'elle touche à sa fin. La Banque de Nouvelle-Écosse avance que la crise s'est terminée à la fin de 1930 et qu'une reprise ponctuée sera observée en 1931¹¹⁹. Selon Beaudry-Leman, vice-président à la Banque Canadienne Nationale, les prix ont atteint leur plancher en 1931 et ce cycle baissier est terminé¹²⁰. Au début de 1934, le Président de la Banque Canadienne Nationale J.-M. Wilson avance que l'année 1933 aura été une année de transition entre une période de dépression et une période de reprise¹²¹. Cette opinion de transition de l'année 1933 est également partagée par la haute direction de la Sun Life¹²².

La Chambre de commerce de Montréal n'annonce jamais la fin de la crise, mais elle présente les prédictions du gouvernement fédéral qui s'attend à ce que l'année 1934 commence sous les meilleurs auspices, malgré que le secteur de la construction, l'un des

¹¹⁵ *pc*, « L'assurance-vie » (19 septembre 1930) : 33.

¹¹⁶ *pc*, « Le nombre des faillites » (30 octobre 1931) : 12.

¹¹⁷ *la*, « Préparez-vous » (janvier 1933) : 361.

¹¹⁸ *la*, « La fin de la crise » (janvier 1933) : 371.

¹¹⁹ *pc*, « Indices d'amélioration » (7 août 1931) : 9.

¹²⁰ *cc*, « Les banques canadiennes » (octobre 1931) : 119-120.

¹²¹ *pc*, « Un intéressant rapport annuel de la Banque Canadienne Nationale » (janvier 1934) : 15.

¹²² *pc*, « Rapport financier annuel amélioré de la Sun Life assurance Company » (février 1934) : 24.

baromètres les plus utilisés pour mesurer l'activité économique ait été, en 1933, le moins actif depuis les dix dernières années¹²³.

2.3.4 La conception cyclique du développement économique

Les faux-fuyants ne peuvent cependant pas éternellement s'ajouter les uns aux autres pour expliquer la réalité dépressive de l'économie. Aussi, les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère ont-ils finalement recours, face à l'enlisement de la crise, à leur principal outil idéologique : la conception cyclique du développement économique.

Face à la crise, les journalistes rassurent leurs lecteurs en leur rappelant que les hommes âgés de plus de quarante ans ont déjà, de leur vivant, vécu quatre périodes de crises et quatre périodes de prospérité¹²⁴. *Les Affaires* préviennent les hommes d'affaires de rester prudents et rationnels, car les affaires ont un déroulement cyclique caractérisé par des phases de prospérité, de crise, de dépression et de recouvrement. Toutefois, la longueur de ces cycles reste imprévisible¹²⁵. Le même journal rappelle les titres catastrophiques de la crise de 1907 dans lesquels étaient craints le socialisme et les difficultés financières. Les hausses et les baisses sont normales : il est tout aussi illusoire de croire que la croissance pouvait être infinie en 1929, que la baisse puisse l'être en 1931¹²⁶. Philosophe, *Le Prix courant* soutient que lorsque l'économie entre dans un cycle de récession, elle a au moins le mérite de faire profiter d'un apprentissage et, en l'occurrence, pour le début des années 1930, il s'agit de remettre en question la trop grande consommation¹²⁷. Les journalistes font reculer aussi loin qu'au début du 19^e siècle l'apparition régulière des crises économiques. *Les Affaires* publient les graphiques d'un professeur d'économie de l'Université Laval, L. E. Grégoire, représentant les crises économiques et leur durée depuis 1814 et avançant que celles-ci ne sont pas des nouveautés historiques et qu'elles continueront à apparaître à l'avenir¹²⁸. Dans un autre article, on retrace les crises depuis 1857 ainsi que leur durée, en mentionnant que

¹²³ cc, « La situation économique en janvier 1934 » (février 1934).

¹²⁴ la, « Ces commérages pessimistes » (mai 1931) : 99.

¹²⁵ la, « Cycles d'affaires » (mars 1930) : 35-36.

¹²⁶ la, « Rien d'absolument anormal » (août 1931) : 195.

¹²⁷ pc, « Il faudra s'appliquer assidument à la tâche de vendre cette année » (20 mars 1931) : 7-8.

¹²⁸ la, « Que penser de la crise? » (mai 1932) : 109-112.

les hommes riches sont toujours ceux qui sont capables de maîtriser leurs finances dans ces périodes troublées¹²⁹. Intarissable dans son utilisation de la comparaison historique, le journal *Les Affaires* évoque les crises depuis 1866 pour démontrer à nouveau qu'elles sont fondamentalement épisodiques et, qu'inéluctablement, la prospérité renaît. Dans le même article, on commente encore la crise en 1932 pour laisser entendre que si elle est vécue avec autant d'acuité, c'est que les années 1926 à 1929 ont été une période de création de richesse sans précédent dans l'histoire¹³⁰. Les journalistes cherchent constamment à montrer le caractère inéluctable du retour prochain de la prospérité. En constatant le regain de consommation et de nouvelles constructions en octobre 1933, y compris aux États-Unis, il apparaît évident aux yeux du journaliste que la N.R.A. de Roosevelt a peu à voir avec ces résultats et que les « forces naturelles » de l'histoire prouveront à nouveau qu'après un long marasme économique, les années de prospérité reviennent¹³¹. Les journalistes ont aussi recours à la métaphore des saisons, ainsi qu'à l'adage « après la pluie, le beau temps » pour faire comprendre que toutes les crises ont une fin¹³².

Le même type de référence aux crises passées ponctue aussi le discours des hommes d'affaires. Raoul Dandurand, Président de la Banque d'Épargne, croit que la crise de 1929-1930 sera l'une des pires de l'après-guerre, qu'il faut certainement lui faire face, mais que les crises se répètent régulièrement dans l'histoire¹³³. Le Président Macaulay de la Sun Life, en 1933, va plus loin que son homologue de la Banque d'Épargne en soutenant que la crise actuelle est la pire depuis un siècle. Toutefois, poursuit-il, les crises n'ont en moyenne pas duré plus de 20 mois et comme celle-ci dure depuis 40 mois, elle tire conséquemment à sa fin¹³⁴.

La Chambre de commerce de Montréal, en 1934, a invité un professeur d'économie politique de l'Université de Poitiers, Henry Hornbostel, défendant l'idée que la crise actuelle du capitalisme n'est pas structurelle comme l'affirment les marxistes, mais cyclique et que l'injection monétaire parviendra à combler le faible pouvoir d'achat dans cette économie

¹²⁹ *la*, « Les crises depuis 74 ans » (novembre 1931).

¹³⁰ *la*, « La grande prospérité suit toujours la dépression » (novembre 1932) : 309-310.

¹³¹ *la*, « L'état des affaires en octobre » (novembre 1933) : 286.

¹³² *la*, « Le printemps est éternel! » (mars 1932) : 30 et « M. David et l'optimisme » (novembre 1932) : 289.

¹³³ *cc*, « Remarques du Président » (février 1931).

¹³⁴ *pc*, « Rapport annuel de la Sun Life assurance » (février 1933) : 20.

dérégulée¹³⁵. L'ancien Président de la Chambre de l'immeuble, Ernest Pitt, invité lui aussi par l'institution montréalaise soutient de manière optimiste qu'en 1935, plusieurs secteurs de l'économie fonctionnent bien et que les crises économiques, mentionnées depuis la Bible, finissent toujours par être balayées¹³⁶.

La sélection des articles dans la presse étrangère est elle aussi largement focalisée sur une vision cyclique du développement économique. Par exemple, Louis Colonna-Battaglini, avocat à la Cour de Paris, défend l'idée que les crises finissent toujours par se résorber, car la production doit s'adapter à de nouvelles réalités, parce que seule la consommation est une finalité économique¹³⁷. Selon M. Thibaud, expert-comptable, la compétition entre les entreprises pousse toujours à produire à meilleur prix et crée inévitablement des crises de surproduction. Dans son argumentation, il évoque les périodes d'expansion et de contraction des cinquante dernières années¹³⁸. Dans un article paru originalement dans *Mon Bureau*, Alexandre Giroud expose diverses interprétations de la crise, mais il reconnaît que le capitalisme est une succession de crises économiques, dont la plus vieille remonterait à 1825¹³⁹. Enfin, dans une adaptation française parue originalement dans le *New York Times Magazine*, on présente une courte pièce de théâtre en cinq actes, résumant avec humour le caractère cyclique de la crise¹⁴⁰.

2.3.5 Faire preuve d'optimisme et faire taire le pessimisme

À la vision cyclique du développement économique que partagent les journalistes, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal, vient aussi se greffer une propension constante à l'optimisme.

Les journalistes en sont dogmatiques, au point d'affirmer qu'il faut éviter toutes formes de pessimisme¹⁴¹, ainsi que le découragement suite à l'effondrement des valeurs

¹³⁵ cc, « Le phénomène de la crise » (avril 1935) : 15-18.

¹³⁶ cc, « Meilleures perspectives de l'immeuble, à Montréal » (juillet 1935).

¹³⁷ la, « La rationalisation » (juillet 1933) : 187-189.

¹³⁸ la, « En temps de crise » (décembre 1930) : 329-332.

¹³⁹ la, « Sur les crises économiques » (août 1931) : 219-220.

¹⁴⁰ la, « Fin d'une crise économique » (février 1931) : 11-14.

¹⁴¹ pc, « Il y aura toujours des marchands indépendants de détail malgré que les méthodes commerciales changent » (4 avril 1930) : 5-6.

boursières pour « réparer les ruines et remettre la maison debout¹⁴² ». Le krach boursier est minimisé, car la valeur intrinsèque des entreprises reste inchangée; c'est l'état d'esprit qui oriente le sens des affaires vers la hausse ou vers la baisse¹⁴³. Les journalistes dirigent aussi leurs attaques contre les politiciens qu'ils jugent démagogues lorsqu'ils considèrent en bien ou en mal la hausse ou la baisse des prix, selon le public qu'ils cherchent à séduire¹⁴⁴. La grande presse est également coupable de colporter le pessimisme à des fins purement marchandes¹⁴⁵. Les grands quotidiens ne devraient publier que des nouvelles joyeuses par rapport à la crise, car la population semble avoir oublié la bonne humeur¹⁴⁶, quitte à colporter des mensonges optimistes¹⁴⁷. Cependant, les commerçants devraient eux aussi cesser de blâmer la crise pour l'état précaire de leurs affaires, car ils s'exclurent, avec une telle attitude, de la prospérité quand elle reviendra¹⁴⁸. De manière plus générale, la population devrait regarder ses propres défauts avant de colporter des exagérations sur la crise¹⁴⁹ et toujours afficher un état d'esprit positif, car le pessimisme envers l'économie est pire que la dépression elle-même¹⁵⁰. De manière très similaire, les journalistes relaient l'opinion du Premier Ministre Taschereau appelant les Québécois à diffuser l'optimisme partout, car il est à la base du succès économique¹⁵¹. Invariablement, les souhaits de bonne année reviennent à dire que l'année suivante sera plus prospère que celle qui vient de se terminer¹⁵². Ultiment, l'optimisme est une nécessité pour voir le retour de la prospérité et tous doivent accepter, à cette fin, le prix de la baisse du niveau de vie, de la production et de son salaire¹⁵³.

Les hommes d'affaires cherchent eux aussi à rester optimistes, malgré les mauvaises nouvelles économiques. Peu de temps après le krach, les dirigeants des grandes entreprises

¹⁴² *pc*, « La spéculation » (24 janvier 1930) : 9.

¹⁴³ *la*, « On demande des hommes d'affaires militants » (octobre 1930) : 257.

¹⁴⁴ *la*, « La baisse des prix » (décembre 1930) : 325.

¹⁴⁵ *la*, « Sursum corda! » (janvier 1931) : 359, « Réflexions opportunes » (novembre 1931) : 319 et « Publicité à la dépression » (novembre 1932) : 299.

¹⁴⁶ *la*, « Bonne humeur » (mai 1932) : 93.

¹⁴⁷ *la*, « Ne me parlez pas de la crise... » (juin 1932) : 125.

¹⁴⁸ *pc*, « Notre petit coin » (6 février 1931) : 5.

¹⁴⁹ *la*, « Examen de conscience et résolutions » (avril 1932) : 62.

¹⁵⁰ *la*, « En marge de la dépression » (novembre 1931) : 331.

¹⁵¹ *la*, « Optimisme » (décembre 1930) : 322 et « Optimisme, mais prudence » (novembre 1931) : 323.

¹⁵² *pc*, « 1931 » (26 décembre 1930) : 11, *la*, « Regardons en avant » (janvier 1932) : 379 et *la*, « Joyeux Noël! Bonne et heureuse année! » (décembre 1933) : 325.

¹⁵³ *la*, « chassons le pessimisme » (juin 1931) : 149.

canadiennes comme la Banque Provinciale, la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Nationale, la Banque Royale, la compagnie d'assurance Metropolitan, le Canadien Pacifique et le Canadien National minimisent l'événement et ils assurent que les conditions générales des affaires restent bonnes¹⁵⁴. Les Présidents du Canadien Pacifique et du Canadien National mettent en cause les mauvaises récoltes de blé pour expliquer les difficultés financières de leur entreprise, cependant, ils restent très optimistes pour l'avenir et ils n'entendent pas faire de mises à pied pour ne pas accentuer les effets de déflation provoqués par le krach boursier¹⁵⁵. Le Président de la Banque d'Épargne reste très optimiste pour l'avenir et il considère que les effets du krach boursier sont nettement exagérés¹⁵⁶. En 1933, le Président Béique de la Banque Canadienne Nationale considère « que les forces de récupération finissent toujours par triompher¹⁵⁷. » Jamais les mauvais résultats des entreprises ne sont niés ou éludés, mais la vision optimiste des choses reste intacte et la capacité de récupération du Canada semble indéfectible pour les hauts dirigeants du Canadien National¹⁵⁸. Le Président Macaulay de la Sun Life reconnaît que la crise de 1931 est la pire depuis un siècle, mais il demeure optimiste et croit que la prospérité reviendra¹⁵⁹. Au début de 1934, la Banque Provinciale annonce qu'elle a augmenté ses réserves en liquidités pour faire face à l'incertitude des marchés, mais elle demeure en même temps confiante que l'état des affaires continuera de s'améliorer¹⁶⁰.

À la Chambre de commerce de Montréal, l'optimisme est aussi un mot d'ordre. Son Président sortant C. E. Gravel ne nie pas, en 1930, les événements graves de 1929 comme les mauvaises récoltes de blé et le krach boursier, mais il s'en remet aux pronostics optimistes que lancent les institutions financières¹⁶¹. L'optimisme demeure nécessaire au

¹⁵⁴ *cc*, « La Banque Provinciale » (février 1930) : 11-13, *pc*, « Revue économique » et « Optimisme » (31 janvier 1930) : 7, *pc*, « Assemblée annuelle » (17 janvier 1930) : 49, *pc*, « Paroles optimistes » (9 mai 1930) : 149, *la*, « Revue économique de l'année 1929 par M. E. W. Beatty Président du Pacifique Canadien » (janvier 1930) : 381-382 et *pc*, « Sir Henry Thornton est très optimiste de même que M. W.-D. Robb, sur l'avenir du Dominion » (10 janvier 1930) : 8-10.

¹⁵⁵ *pc*, « Rapport annuel du Canadien National » (11 avril 1930) : 73 et *pc*, « L'assemblée annuelle du Pacifique Canadien » (16 mai 1930) : 47.

¹⁵⁶ *cc*, « La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal » (février 1930) : 13-14.

¹⁵⁷ *la*, « Banque Canadienne Nationale » (février 1933) : 30-32.

¹⁵⁸ *pc*, « Souhais de Nouvelle Année de Sir Henry Thornton et M. W. D. Robb » (9 janvier 1931) : 11-12 et *cc*, « 63^e assemblée annuelle de la Banque Royale » (janvier 1932).

¹⁵⁹ *pc*, « Sun Life Assurance Company of Canada » (5 février 1932) : 20-22.

¹⁶⁰ *cc*, « Rapport annuel de la Banque Provinciale du Canada » (janvier 1934).

¹⁶¹ *cc*, « Discours de M. C.-E. Gravel, Président sortant, le 12 février 1930. » (mai 1930).

pays, « comme les effets du soleil en période de grippe » et l'institution montréalaise s'insurge aussi contre les paresseux qui avaient profité des années fastes de 1923 à 1929 et contre les grands quotidiens qui carburent aux mauvaises nouvelles¹⁶². En 1933, la Chambre de commerce va beaucoup plus loin dans sa rhétorique contre les grands journaux. Elle les accuse de colporter le pessimisme et de saper le moral de la population, d'avoir peu de considération envers les hommes d'affaires qui les financent par l'achat d'espace publicitaire et elle ne réclame rien de moins que la loi du bâillon à leur encontre¹⁶³.

2.3.6 Discours modéré en temps de reprise

Les journalistes n'entretiennent pas de discours triomphaliste quand une lente reprise se dessine en 1933 et la qualifient de « reprise modérée¹⁶⁴ ». À la fin de 1932, on souligne que l'optimisme est palpable chez les commerçants, mais il faut aussi s'atteler à la tâche dans son commerce : « la reprise des affaires ne se fera pas en coup de vent. Ce n'est que graduellement, par échelon, que l'amélioration se fera sentir dans tous les domaines¹⁶⁵. » Il faut continuer à être patient, même en reprise, avant que l'économie n'ait complètement récupéré de ses années de crise¹⁶⁶. La reprise, même si elle est inéluctable et réelle, demeure lente¹⁶⁷ et elle ne pourra pas facilement effacer les dernières années¹⁶⁸. À la lumière des résultats économiques de 1934, les journalistes se disent satisfaits de l'année pour le Canada et les États-Unis et ils se montrent modérément confiants que 1935 apportera de meilleurs résultats¹⁶⁹. En effet, le contexte des affaires reste difficile en 1935 malgré la reprise, notamment à cause de l'effondrement de la livre sterling, des efforts de relèvement de l'économie américaine et des élections à venir au niveau fédéral¹⁷⁰. Chez les hommes

¹⁶² *cc*, « La crise financière » (avril 1932) : 50.

¹⁶³ *cc*, « Notes et notules » (janvier 1933).

¹⁶⁴ *pc*, « Les effets ont repris une hausse au cours des trois derniers mois » (février 1933) : 6.

¹⁶⁵ *la*, « Préparez-vous au retour de la prospérité » (décembre 1932) : 329-330.

¹⁶⁶ *la*, « Comment vont les affaires? » (septembre 1933) : 230.

¹⁶⁷ *la*, « L'état des affaires » (juillet-août 1934) : 139.

¹⁶⁸ *la*, « Amélioration soutenue » (septembre-octobre 1934) : 188.

¹⁶⁹ *la*, « L'état des affaires » (janvier-février 1935) : 270.

¹⁷⁰ *la*, « L'état des affaires » (mars-avril 1935) : 38.

d'affaires, le Président Raoul Dandurand, en 1934, ne croit pas que le retour à la prospérité s'effectuera rapidement parce que les dégâts causés par la crise ont été trop importants¹⁷¹.

2.3.7 La crise : événement inédit

Malgré le recours à la conception cyclique du développement économique et à l'optimisme tous azimuts, il n'est pas possible aux journalistes, aux hommes d'affaires et à la Chambre de commerce de Montréal de décrire la crise comme un événement tout à fait normal, ne s'affichant pas comme une singularité historique. Par contre, les journalistes qui portent très haut le flambeau de l'optimisme ont de la difficulté à souligner les difficultés contemporaines, se contentant souvent de rendre compte d'une manière purement technique ou descriptive les mauvaises nouvelles. Par exemple, au pire moment de la crise, en novembre 1932, ils insèrent dans un entrefilet la réduction du dividende de la Banque Provinciale, indiquant sobrement qu'elle suit ainsi l'exemple de la plupart des autres grandes banques canadiennes¹⁷². Quand la déflation commence à se faire sentir plus vivement au début de 1931, les journalistes de la presse d'affaires se montrent toutefois inquiets que les salaires soient réduits, sans que le coût de la vie ne soit lui aussi amoindri¹⁷³. Ils craignent aussi que le chômage chez les ouvriers ne se répercute en effet domino jusqu'aux commerçants qui enregistrent de mauvaises affaires suite au crédit, maintenant douteux, qui a été consenti aux ouvriers et au risque de faillites qui est ainsi accru¹⁷⁴.

Chez les hommes d'affaires, la crise est parfois décrite en des termes quasi apocalyptiques. Le Président Béique de la Banque Canadienne Nationale qui, malgré son âge maintenant avancé, a su garder en mémoire d'autres épisodes économiques sombres, considère néanmoins la crise actuelle comme étant la pire qu'il ait vécu :

Au cours de ma vie, qui commence à compter, j'ai vu un grand nombre de crises économiques, dont aucune cependant n'avait le caractère mondial de celle que nous traversons. La crise de 1878 (sic), qui a été la plus longue, était locale et n'a réellement pris

¹⁷¹ *pc*, « Remarques du Président » (février 1934) : 1, 32.

¹⁷² *pc*, « La Banque Provinciale réduit son dividende » (novembre 1932) : 9.

¹⁷³ *la*, « Le coût de la vie » (avril 1931) : 80.

¹⁷⁴ *pc*, « Les faillites » (16 octobre 1931).

fin qu'en 1896. [...] J'ai conservé copie d'une lettre que j'écrivais en 1878 au sujet des conditions économiques de cette époque-là. Je n'écrirais guère autre chose aujourd'hui¹⁷⁵.

Le Canadien National, conséquent avec ses mauvais résultats financiers, déclare ainsi dans son rapport financier de l'année 1932 : « L'année qui vient de s'écouler a vu se continuer la pire crise économique de tous les temps¹⁷⁶. »

La Chambre de commerce de Montréal ne recule pas elle non plus dans sa description calamiteuse de la crise. L'institution souhaite la prospérité pour l'année 1934, mais qualifie les quatre dernières années d' « affreuse noirceur qui a ébranlé la structure de l'univers¹⁷⁷. » Prudente dans son évaluation de la faible appréciation économique au milieu de 1933, la Chambre de commerce conclut ainsi son analyse : « En résumé, il y a un regain dans les affaires. La confiance renaît et il est admis que la dépression a fait son effort. Tout de même, il ne faut pas croire que la partie est gagnée. Quatre ans de la crise la plus terrible que l'univers ait connue, ne se remédient pas en quelques semaines¹⁷⁸. » L'économiste François Vézina, écrivant dans les pages du *Bulletin* de la Chambre de commerce remarque maintenant, que devant la sévérité de la crise, toute la population en parle et propose ses propres solutions économiques¹⁷⁹.

* * *

Le passage d'une période de prospérité à une période de crise économique ne s'effectue pas à la suite d'un seul événement, même un événement aussi important que le krach des valeurs boursières d'octobre 1929. Si la crise ne s'installe pas du jour au lendemain, le processus de son acceptation est encore plus long. Dans le cas de la crise des années 1930, on peut avancer que l'état de dépression et de récession n'est accepté par les journalistes, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal qu'à la fin de l'année 1930, un an après le début de la crise, soit depuis le dernier trimestre de l'année 1929. Dans une première phase, les mauvaises nouvelles et les mauvais résultats financiers

¹⁷⁵ *la*, « Banque Canadienne Nationale » (février 1933) : 30-32.

¹⁷⁶ *cc*, « Le Canadien National en 1932 » (janvier 1933) : 10-11.

¹⁷⁷ *cc*, « 1933-1934 » (décembre 1933).

¹⁷⁸ *cc*, « La condition des affaires au Canada » (juillet 1933).

¹⁷⁹ *cc*, « L'économie politique » (mars 1935) : 17.

sont éludés ou minimisés. Lorsqu'ils se poursuivent, les journalistes, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal ont recours au subterfuge des comparaisons truquées pour continuer de nier l'état de dépression. Le dernier trimestre de 1929 et les premiers trimestres de 1930 sont comparés à un panier d'années allant parfois jusqu'à 1925 pour atténuer le choc du véritable recul économique. De plus, l'année 1929 est souvent qualifiée d'exceptionnelle, comme si des phénomènes extraordinaires s'étaient produits et qu'une comparaison avec elle était rationnellement impossible. Cependant, comme la récession et la dépression s'amplifient, un changement psychologique se produit et la conception du temps linéaire qui mesure les progrès matériel et économique du libéralisme, rendue déficiente dans la réalité, est abandonnée; si elle ne l'était pas, il aurait alors fallu aux journalistes, aux hommes d'affaires et à la Chambre de commerce de Montréal recourir au mensonge pour expliquer l'état des choses, ce qu'ils n'ont jamais fait. La conception linéaire du temps est remplacée par la conception cyclique du développement économique qui se moule plus facilement à la description des faits et qui a le mérite d'appeler un retour prochain du balancier vers la prospérité. Il est à noter que la presse étrangère n'intervient que sur ce dernier point. Continuellement, les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère évoquent les crises économiques passées afin d'étoffer leur discours. Le temps cyclique est ainsi un concept beaucoup plus extensible que le temps linéaire et qui permet d'accepter un ralentissement économique, une récession, une dépression, bref une crise, dans un intervalle de temps théoriquement infini : si la prospérité ne revient pas demain, ce sera remis au surlendemain. À ce trait psychologique et rhétorique s'en ajoute un autre : celui de l'optimisme militant. L'optimisme est hissé comme un fanion de guerre par les journalistes, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal et il ne faut jamais l'abandonner car celui-ci guidera les hommes vers la prochaine phase de prospérité. Le pessimisme est quant à lui méprisé, propagé par des politiciens démagogues, des journaux à grand tirage avides de mauvaises nouvelles ou des citoyens inconscients. Le pessimisme doit être tu car il est néfaste à la relance économique. La conception du temps cyclique est un refuge qui permet aux journalistes, aux hommes d'affaires, à la Chambre de commerce de Montréal et à la presse étrangère d'accepter l'échec momentané du libéralisme sans le rejeter. Ceci permet également à ces groupes de pouvoir décrire la crise comme un événement calamiteux

extraordinaire, auquel même les hommes les plus vieux n'ont jamais pu assister de leur vivant.

2.4 Conclusion

Force est de constater que de connaître les causes de la crise ne fait pas l'objet d'une recherche tourmentée de la part des journalistes, des hommes d'affaires, de la Chambre de commerce de Montréal et de la presse étrangère. Les différentes causes, si elles sont souvent énumérées, ne font pas toujours l'objet d'une analyse très poussée. C'est notamment le cas du krach boursier qui fait plus figure de point de repère chronologique, que d'élément déclencheur. Le crédit, quant à lui, ressemble plus à l'énoncé d'une banalité, à une formule facile qui à l'heure de plaire à tout le monde. La surproduction et les effets de la Première Guerre mondiale constituent cependant le véritable noyau sur lequel s'articule la réflexion sur les causes, sur la compréhension et sur les solutions à apporter à la crise. De plus, en faisant remonter les causes de la crise à des événements antérieurs à environ une douzaine ou une quinzaine d'années, les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère caractérisent ainsi clairement la crise comme un phénomène cyclique se traduisant par un recul économique certes, mais surtout par la marque de la fin d'une époque. Les réactions de ces groupes s'accordent remarquablement bien avec les différentes théories des économistes libéraux sur les cycles économiques. La définition du libéralisme reste cependant incomplète si les conceptions du temps linéaire et du temps cyclique du développement économique n'y sont pas intégrées comme étant complémentaires. Ce chapitre a permis de constater que d'un point de vue psychologique et idéologique le libéralisme n'est pas rejeté, ni remis en question par les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère.

CHAPITRE III

REJET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT ET FACTEURS CONJONCTURELS DE LA CRISE

Les aspects conjoncturels de la crise seront abordés dans ce chapitre. La crise est responsable de plusieurs phénomènes comme le chômage, le ralentissement de la consommation et la raréfaction du crédit. Mais l'existence de réalités ou de problèmes antérieurs à 1929 prennent une nouvelle forme pendant les années de crise. C'est le cas notamment de l'existence du Canadien National, dont les déficits d'exploitation deviennent catastrophiques en 1932 et dont l'étatisation et le dédoublement des voies ferrées avec le Canadien Pacifique sont remises en question. La fiscalité est un autre thème qui retient particulièrement l'attention des journalistes, des hommes d'affaires, de la Chambre de commerce de Montréal et de la presse étrangère. D'autres phénomènes prennent aussi naissance à cette période au Canada, comme la fondation d'une Banque centrale, la création d'organismes de gouvernance et les projets de colonisation des terres. Le rôle et l'influence de l'État au début des années 1930 seront analysés en premier lieu afin de déterminer la relation et la perception que les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère entretiennent à son égard, pour ensuite examiner les facteurs conjoncturels qui découlent plus directement des effets de la crise.

3.1 Rejet général de l'intervention de l'État

Cette section visera à comprendre comment la présence de l'État et la nature de ses activités sont interprétées par les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère. Plus spécifiquement, il s'agira de mettre en évidence la relation qu'entretiennent ces groupes face à l'État et à son pouvoir fiscal, à son exploitation des sociétés d'État et à la nécessité ou non d'en étatiser de nouvelles et, enfin, à la pertinence de la création d'organismes consultatifs sous son égide.

3.1.1 La taxation et la gestion des fonds publics

Les journalistes entretiennent une vision méfiante envers l'État, particulièrement en ce qui a trait à ses pouvoirs de taxation et à la gestion des fonds publics. D'ailleurs, ils encouragent les hommes d'affaires à observer ce point de vue. Dans un article inspiré en partie par la publication française *Réussir*, le journal *Les Affaires* rappelle aux hommes d'affaires que, par leur rôle économique important, ils devraient s'opposer à l'ingérence de l'État, surtout lorsque les politiciens sont inefficaces, mais aussi à cause de leur trop grande immixtion à la fois dans le monde économique et dans le monde politique¹⁸⁰. Jamais l'État n'est-il aussi présent que lorsqu'il réclame plus d'argent. Ainsi, l'annonce du déficit budgétaire du gouvernement fédéral de 119 millions \$ pour l'année 1931 constitue-t-elle une mauvaise surprise, car son niveau est supérieur aux attentes et de nombreuses taxes sont augmentées pour le combler¹⁸¹. Toutefois, les journalistes ne cherchent pas à nier que, même en contexte de crise, l'État doit continuer la marche de ses affaires. Par contre, à long terme, la levée de nouvelles taxes constitue-t-elle une menace pour parer aux carences des revenus gouvernementaux, car « il est plus facile de trouver de nouvelles sources d'impôts que de s'en dispenser une fois qu'elles ont été établies. » Dans ce sens, on se demande s'il n'est pas préférable pour les gouvernements de recourir à la restriction budgétaire, une réalité prévalant déjà pour chaque commerçant¹⁸². Vers le milieu de l'année 1935, les journalistes attribuent la reprise économique plus forte au Canada qu'ailleurs dans le monde, au fait qu'il n'y a pas eu au pays d'implantation de « mesures coercitives¹⁸³. »

Les hommes d'affaires ont une vision similaire à celle des journalistes sur ces questions, mais ils sont plus insistants face à l'idée que les gouvernements devraient toujours équilibrer leur budget. À cet égard, le Président Béique de la Banque Canadienne Nationale s'oppose aux déficits budgétaires, car ceux-ci, liés aux impôts et à l'étatisation

¹⁸⁰ *la*, « Des hommes à la barre » (février 1932) : 3-5.

¹⁸¹ *pc*, « La taxe sur les ventes et celle de l'accise augmentent considérablement » (avril 1932) : 19-20.

¹⁸² *pc*, « Un lourd fardeau » (mai 1932) : 17 et (janvier 1933) : 9.

¹⁸³ *la*, « L'État des affaires » (juin-juillet 1934) : 119.

nuisent à la reprise économique¹⁸⁴. Cette opinion est également partagée par l'Association des manufacturiers canadiens¹⁸⁵.

La Chambre de commerce de Montréal croit toujours que les gouvernements pourraient en faire plus pour éviter les déficits. Par exemple, elle félicite le gouvernement provincial de présenter un faible déficit de 500 000\$ au terme de l'année fiscale se terminant le 30 juin 1931. Elle considère que la rigueur budgétaire est toujours de mise, même en temps de crise, car s'il y a souvent nécessité de charité publique, il y a aussi souvent abus¹⁸⁶. En 1933, la Chambre de commerce propose au gouvernement fédéral, afin qu'il puisse présenter un budget équilibré, de réduire de 10% les pensions aux Vétérans dans un souci d'égalité envers les salariés qui ont subi une diminution semblable¹⁸⁷. Le problème des déficits s'articule sur deux axes : d'abord sur celui de l'augmentation de la dette nationale, et ensuite sur celui du fardeau financier qui est imposé aux hommes d'affaires. Les déficits se transforment naturellement en dettes qui se greffent aux anciennes et cet alourdissement du passif menace à plus long terme la viabilité et la prospérité du pays : l'avenir des 10 millions de Canadiens apparaît compromis par la dette immense de 3 milliards \$ du gouvernement fédéral¹⁸⁸. Mais ce n'est pas que l'avenir qui préoccupe la Chambre de commerce : l'endettement gouvernemental, au début de 1932, est considéré comme une injustice. Son argumentation repose sur le principe de l'inégalité de principe du paiement du fardeau fiscal qui incombe dans une trop grande proportion aux hommes d'affaires¹⁸⁹. Ceci est rappelé quelques mois plus tard en précisant que la crise a déjà étiré au maximum la capacité de payer des hommes d'affaires et l'accumulation des dettes et des taxes risque de détruire le commerce, la source de la richesse nationale¹⁹⁰. La Chambre de commerce évalue en 1933 que la dette totale de tous les paliers de gouvernement au Canada frôle les 9 milliards \$ et, alarmée, elle s'inquiète du remboursement de ce solde et des intérêts qui incomberont aux

¹⁸⁴ *la*, « Banque Canadienne Nationale » (février 1933) : 30-32.

¹⁸⁵ *pc*, « Notre petit coin. Fabricants et économie » (février 1935) : 13.

¹⁸⁶ *cc*, « Le déficit de la province » (mai 1932).

¹⁸⁷ *cc*, « Séance du conseil. Économies dans les dépenses publiques. » (juin 1933).

¹⁸⁸ *cc*, « Considérations économiques » (mai 1933) : 53-55.

¹⁸⁹ *cc*, « Les taxes provinciales » (février 1932) : 20.

¹⁹⁰ *cc*, « Les emprunts » et « Les gouvernements et le commerce » (juillet 1932).

hommes d'affaires, compte tenu du fait que les femmes, les enfants et de nombreux hommes en temps de crise ne travaillent pas¹⁹¹.

On emprunte à la presse étrangère le militantisme de l'antiétatisme. Entre autres, *Les Affaires* reproduisent un compte rendu du discours d'Alfred E. Smith, ancien gouverneur de l'État de New York paru dans le *Courrier des États-Unis* en espérant qu'il sera écouté. Celui-ci affirme que la bureaucratie est pire que la guerre pour les affaires et qu'elle doit être combattue par tous les moyens¹⁹².

3.1.2 Rejet des projets d'étatisation

Les journalistes, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal sont invariablement en faveur de la privatisation des sociétés d'État et, inversement, opposés à l'étatisation de nouveaux domaines d'activité. Les journalistes évoquent sans enthousiasme la possibilité que l'essence soit étatisée par la province de Québec, afin de se trouver de nouvelles sources de revenu pour parer au lourd fardeau financier lié aux problèmes du chômage¹⁹³. Considérant que l'époque de l'étatisation des vins et spiritueux tire à sa fin, les journalistes mènent une charge en faveur de la privatisation de ce secteur. D'abord, en contexte de crise, la lourde gestion de l'État lui fait perdre de l'argent, alors qu'il pourrait être profitable pour les petits commerçants. Ensuite, la fin de la prohibition aux États-Unis et dans la plupart des provinces canadiennes invalide le besoin de contenir le commerce de contrebande¹⁹⁴.

Pour les hommes d'affaires, l'existence de deux compagnies de chemin de fer au Canada est une aberration. C'est l'opinion du Président de la Banque Royale, Sir Herbert Holt, qui souligne que les pertes exorbitantes du Canadien National — entreprise d'État à l'époque — font subir au gouvernement fédéral une pression financière insoutenable. La

¹⁹¹ *cc*, « Les dettes du Canada » (juin 1933).

¹⁹² *la*, « Sus à la bureaucratie » (mars 1933) : 55.

¹⁹³ *pc*, « Contrôle provincial de la gazoline possible » (octobre 1932) : 10.

¹⁹⁴ *pc*, « La vente des vins et liqueurs en Québec aux mains des marchands indépendants » (janvier 1934) : 9-10.

fusion avec le Canadien Pacifique devrait être mise de l'avant pour créer un système ferroviaire plus simple¹⁹⁵.

La Chambre de commerce de Montréal précise qu'elle souscrit entièrement aux opinions du Président de la Banque Royale à propos des deux compagnies de chemin de fer au Canada¹⁹⁶ et elle réitère plus tard, en 1933, son appui à une fusion entre le Canadien National et le Canadien Pacifique¹⁹⁷. À l'instar des journalistes, la Chambre de commerce s'oppose à l'étatisation de l'huile et de l'essence (gazoline), se justifiant par l'efficacité supérieure de l'établissement des prix par la loi de l'offre et de la demande plutôt que par le gouvernement¹⁹⁸. Toujours opposée à l'étatisation, la Chambre de commerce rejette entièrement les recommandations de la Commission royale d'enquête sur la radio favorisant sa nationalisation. Elle avance que cette mesure serait injuste envers les radios privées qui ont assumé une grande partie des coûts du lancement de cette nouvelle technologie. Sa nationalisation empêcherait aussi les hommes d'affaires d'utiliser ce média aux fins publicitaires et le risque d'américanisation du Canada en serait accru¹⁹⁹.

3.1.3 Les créations d'organismes de gouvernance

Pour les journalistes, en 1934, on ne voit pas de contradiction entre le modèle économique libéral et la création d'un Conseil national économique. Au contraire, une telle initiative s'inscrit dans la tradition du libéralisme car ce conseil ne viserait qu'à aiguiller efficacement les problèmes complexes de l'agriculture, de la colonisation et des industries régionales entre les différents intervenants économiques²⁰⁰. C'est un peu du même œil que *Les Affaires* interprètent la création du Ministère de l'industrie et du commerce au Québec en 1935: c'est un outil efficace qui permettra de standardiser la production et d'offrir un lieu commun de rencontre entre les divers intervenants économiques²⁰¹.

¹⁹⁵ cc, « La Banque Royale présente un solide bilan » (janvier 1933) : 5-6.

¹⁹⁶ cc, « La Banque Royale » (janvier 1933) : 12.

¹⁹⁷ cc, « Assemblée générale trimestrielle » (novembre 1933) : 115.

¹⁹⁸ cc, « Notes et notules » (janvier 1933) 3-4.

¹⁹⁹ cc, « Assemblée annuelle » (mars 1930) : 23-24 et « La radio » (mars 1930) : 25-26.

²⁰⁰ la, « Réflexions sur l'enseignement » (août-septembre 1934) : 153.

²⁰¹ la, « Le nouveau ministère provincial du commerce » (mai-juin 1935) : 80.

Les hommes d'affaires sont muets quant à ces créations, par contre la Chambre de commerce de Montréal y est très favorable. À l'échelle municipale, en juillet 1935, la Chambre de commerce appuie la mise en place d'une Commission industrielle, à l'image de celle de la Ville de Toronto, qui a peut-être selon elle, grâce à cet instrument, surpassé industriellement Montréal²⁰². Un mois plus tard, la Chambre de commerce fait le compte rendu d'une réunion l'associant avec le Montreal Board of Trade et à de nombreux hommes d'affaires qui joignent leurs voix pour faire pression sur la Ville afin que la Commission industrielle soit rapidement mise sur pied²⁰³. Au niveau national, comme les journalistes, la Chambre de commerce avance des arguments en faveur de la création d'un Conseil national économique. Elle croit qu'il est nécessaire au Canada de s'inspirer de ces expériences européennes et américaines, car ces conseils économiques permettent la réunion des industriels, des experts et du gouvernement afin de réfléchir rationnellement aux problèmes complexes de l'économie moderne et à sa gestion, à l'image de ce que font déjà les chambres de commerce²⁰⁴. La Chambre est satisfaite de la création de l'organisme en mars 1935, parce que le gouvernement est de plus en plus présent dans l'économie. De plus, le Conseil national économique, même s'il est consultatif, permet l'échange des réflexions économiques sur un mode non partisan²⁰⁵.

* * *

Les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère sont fortement opposés à l'intrusion de l'État dans l'économie et ils adoptent une position militante pour favoriser la privatisation de certaines activités de l'État et pour ne pas que d'autres soient nationalisées. À leurs yeux, il semble que les ponctions financières des gouvernements risquent plus de détruire le commerce et les affaires que la crise elle-même : la gestion rigoureuse des finances publiques est une valeur phare dans leur discours et elle est toujours préférable à la levée de nouvelles taxes. Toutefois, ces groupes sont conscients que la présence de l'État dans l'économie et dans toute la société ne peut pas être ignorée. Aussi, ils donnent leur appui à la formation d'organismes gouvernementaux

²⁰² cc, « La formation d'une commission industrielle » (juillet 1935).

²⁰³ cc, « L'office d'initiatives économiques de Montréal (commission industrielle) » (août 1935) : 7.

²⁰⁴ cc, « La création d'un Conseil national économique » (mai 1933) : 61-62 et « Pour la formation d'un conseil national économique » (juin 1935) : 7.

²⁰⁵ cc, « Le Conseil économique du Canada » (juin 1935) : 9-11.

comme le Conseil national économique, la Commission industrielle de Montréal ou à la création du nouveau ministère de l'Industrie et du Commerce au Québec. Il ne s'agit nullement, dans leur interprétation, d'un accroissement de la taille de l'État, mais de la mise en place de structures consultatives qui leur donneront plus de place pour s'exprimer et donc de pouvoir faire valoir leurs préoccupations et leurs priorités. Dans ce sens, ces organismes deviennent pour ces groupes des instruments mis à leur disposition pour influencer l'État et non l'inverse.

3.2 Les problème du chômage et des chômeurs

Le chômage et les chômeurs sont parmi les problèmes les plus aigus de la crise des années 1930; le taux de chômage oscillant au Québec, selon les estimations, entre 20 et 30% de la population active en 1932 et en 1933, au plus fort de la crise. Les journalistes et la Chambre de commerce de Montréal commentent abondamment ces problèmes, mais à peine le font les hommes d'affaires. L'assurance-chômage n'est mise sur pied qu'à partir de 1940 et il n'existe pas à l'époque de mesures gouvernementales pour aider les travailleurs qui perdent leur emploi. Cependant et sur une base purement ponctuelle, en 1920-1921, le gouvernement fédéral avait déjà octroyé une aide aux provinces et aux municipalités afin de les aider à subvenir aux besoins des anciens combattants et aux travailleurs de l'industrie militaire démobilisés²⁰⁶. Toutefois, le Canada subit l'influence britannique, laquelle perçoit, graduellement, au cours du premier tiers du 20^e siècle, le problème du chômage comme un « risque social » qui n'est pas l'œuvre des individus, mais un produit du capitalisme et que des mesures collectives doivent être assumées pour y faire face²⁰⁷. C'est à partir de ce cadre de réflexion qu'en 1930, les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont mis sur pied des mesures de travaux publics, auxquelles se sont greffés les secours directs à partir de 1932, c'est-à-dire une rémunération sous forme monétaire et de bons alimentaires, sans exiger de travail en retour.

²⁰⁶ Dennis Guest, *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, Beauceville, Boréal, 1995 (1980), pp. 106-108.

²⁰⁷ Georges Campeau, *De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi. L'histoire du régime canadien et de son détournement*, Montréal, Boréal, 2001, pp. 21-22, 28-29 et 30-32.

Les journalistes ont une position divisée face aux chômeurs et au chômage. Le journal *Les Affaires* maintient une position morale dure envers les chômeurs, considérant que ceux-ci ont accepté un relâchement dans leurs mœurs, se traduisant par une paresse ne les incitant même pas à profiter de leur temps libre pour chercher à s'instruire ou à s'enrichir²⁰⁸. Le journal propose même d'interdire les joutes de lutte, afin de ne pas encourager les chômeurs à plus de paresse²⁰⁹. Toutefois, pour *Les Affaires*, il semble que l'époque ait été porteuse d'une perte de valeur pour le travail, qu'il soit d'ordre manuel ou intellectuel, et ce principe de l'amour du travail doit être rétabli pour que la société puisse renouer avec la prospérité²¹⁰. Quant au *Prix courant*, il suggère, au lieu de payer les chômeurs à ne rien faire, d'utiliser leur inactivité afin de revitaliser les quartiers les plus délabrés de Montréal, en rasant ses taudis, en créant des secteurs verts et ainsi, raviver le secteur de la construction en entier²¹¹. Par contre, le journal *Les Affaires*, par l'entremise de son directeur, Raoul Renault, est entièrement opposé à cette suggestion car il considère qu'une inégalité profonde existe entre les chômeurs. Offrir la participation des chômeurs aux travaux publics est injuste, car ceux-ci sont principalement issus du milieu syndiqué et ouvrier et ils ont joui, par le passé, des meilleures conditions de travail et des meilleurs salaires. Il faut, au contraire, s'attarder au problème des chômeurs non syndiqués, véritables victimes de la crise, qui eux ne crient pas à la révolution, qui ne sont pas défendus par quiconque et faire appel à la « mansuétude » de la Commission du chômage pour leur avenir²¹². Le journal revient à quelques reprises au sujet des « collets blancs » — des employés de bureau, des comptables —, cette catégorie de travailleurs qui subit plus durement la crise que les travailleurs syndiqués, car ils ne reçoivent aucune aide extérieure, et qui ont vu une nette dégradation de leur salaire²¹³. Plus tard, le journal semble plus sensibilisé au problème du chômage touchant l'ensemble de la société. Il s'oppose aux projets inflationnistes des gouvernements en arguant que le problème économique réside dans le trop grand nombre de chômeurs. Aussi, avant de légiférer, les gouvernements

²⁰⁸ *la*, « Tu gagneras ton pain... » (décembre 1932) : 318.

²⁰⁹ *la*, « Aux grands maux, les grands remèdes » (novembre 1931) : 321.

²¹⁰ *la*, « L'amour du travail » (juillet 1932) : 165.

²¹¹ *pc*, « Un projet louable » (mai 1934) : 11, « Le petit commerce et l'industrie profiteront de ce projet s'il est mis à exécution » (mai 1934) : 13-14 et « Pour ceux qui jugent le commerce par le travail de construction » (juin 1934) : 16, 25.

²¹² *la*, « Les vrais chômeurs » (janvier 1931) : 358.

²¹³ *la*, « Les chômeurs à collets blancs » (décembre 1931) : 353 et « Un grand avantage » (septembre-octobre 1934) : 185.

devraient-ils conférer avec les banques et les grandes industries afin de tenter de réanimer l'embauche de travailleurs²¹⁴. Cependant, si trouver des emplois aux chômeurs est l'une des solutions à la crise, ceux-ci n'en demeurent pas moins, dans l'intervalle, un fardeau. À cet égard, *Le Prix courant* souligne son inquiétude face à un projet de loi provinciale visant à rendre insaisissables les versements des secours directs, car il estime que ceci pourrait avoir de fâcheuses conséquences auprès des commerçants qui ont fait crédit aux chômeurs et qui risquent, par cette loi, de ne plus pouvoir récupérer les sommes prêtées en cas de faillite²¹⁵.

Les hommes d'affaires cités dans les journaux sont presque entièrement muets face aux chômeurs et au chômage. Seul *Le Prix courant* note l'opposition de l'Association des manufacturiers canadiens à l'instauration de l'assurance-chômage. L'association considère que le chômage touche surtout les scieries et l'agriculture et par conséquent, l'instauration d'une assurance-maladie serait préférable à l'assurance-chômage²¹⁶.

La Chambre de commerce de Montréal affiche une position similaire aux journalistes au début de la crise face à aux chômeurs et au chômage, mais elle connaîtra une évolution significative. D'abord, l'institution montréalaise ne croit pas qu'il lui soit nécessaire de créer un comité d'aide aux chômeurs, car ceci dépasse le cadre de ses fonctions et qu'il existe déjà suffisamment d'organismes de charité²¹⁷. Ensuite, son opposition aux secours directs est sans appel. Les secours directs sont dispendieux : leur coût financier et les cas de fraudes risquent d'acculer la Ville de Montréal à la faillite²¹⁸ en plus de voir éventuellement la population s'y complaire²¹⁹, en encourageant les chômeurs à la paresse²²⁰. De plus, les secours directs sont un vecteur de la propagation du socialisme parmi les chômeurs²²¹. La Chambre de commerce reste obstinée à voir dans les secours directs une forme de financement pour les paresseux et les fraudeurs. À la première inspection de la Commission municipale Terrault-Leclair concernant les secours directs, la Chambre de commerce se dit satisfaite que la Ville ait pu éliminer le tiers des inscrits qui

²¹⁴ *la*, « L'inflation naturelle » (mai 1933) : 119.

²¹⁵ *pc*, « Le crédit au client » (septembre 1932) : 23.

²¹⁶ *pc*, « L'assurance-chômage » (13 juin 1930) : 41.

²¹⁷ *cc*, « Séance du conseil » (décembre 1931).

²¹⁸ *cc*, « Notes et notules » (décembre 1932).

²¹⁹ *cc*, « La Chambre de commerce en 1933 » (mai 1934).

²²⁰ *cc*, « Éditorial » (novembre 1932).

²²¹ *cc*, « Notes » (août 1933).

n'avaient pas droit aux versements des bons. Ces illégaux étaient des « flâneurs », des agriculteurs venus en ville en automne et « d'autres du même plumage » qui profitaient des secours directs au détriment des particuliers et des commerçants²²². Mais la Chambre de commerce est aussi capable de critiquer le travail des autorités municipales. Par exemple, elle juge que la Ville de Montréal tarde à rembourser les « bons » des chômeurs aux détaillants, sachant que les gouvernements provincial et fédéral ont déjà versé ces sommes dues à la ville²²³. Toutefois, il est clair pour la Chambre de commerce que les secours directs sont inutiles. Il est préférable que les investissements de l'État se fassent dans le cadre de construction d'édifices publics, même si la relance économique ne viendra pas uniquement des dépenses des gouvernements²²⁴. La Chambre de commerce conserve aussi une opinion similaire à celle des journalistes lorsqu'elle considère que l'intérêt des hommes d'affaires est en jeu. À l'instar du *Prix courant*, elle s'oppose au projet de loi 54 du gouvernement provincial visant à déclarer insaisissables les gages et les salaires des hommes placés sous la loi du chômage. La Chambre de commerce se fait d'ailleurs très cynique face au ministre provincial du travail Arcand quand il avance que les hommes d'affaires aideront les chômeurs à se sortir de la misère; elle se demande si les syndicats en feront autant²²⁵, car si des sacrifices ne sont pas consentis par ces derniers et par les ouvriers, le chômage ne sera qu'amplifié²²⁶.

La persistance et l'importance du chômage oblige graduellement la Chambre de commerce de Montréal à modifier son discours face au chômage et aux chômeurs. Elle commence par constater l'impuissance générale face à ces problèmes. L'institution montréalaise s'insurge contre le fait qu'il puisse y avoir 900 000 chômeurs au pays alors que tant de terres et de ressources attendent d'être exploitées; elle accuse les gouvernements de mal faire leur travail, mais elle ne propose rien de précis sur ce qui devrait être fait²²⁷. Mais à partir de 1935, la Chambre cesse complètement de nier la réalité du chômage et elle croit avoir un rôle à jouer pour aider les chômeurs à se trouver un emploi, car sans eux, l'argent

²²² cc, « Les secours aux chômeurs » (novembre 1933) : 113.

²²³ cc, « Les fonds de secours » (juin 1933).

²²⁴ cc, « Nos responsabilités » (février 1934) : 16.

²²⁵ cc, « Le discours de M. Arcand » (février 1932).

²²⁶ cc, « Notes et notules » (décembre 1932).

²²⁷ cc, « Un peu de tout » (avril 1933) : 43-42.

cesse de circuler et le retour à la prospérité devient impossible²²⁸. À la fin de 1935, la Chambre se montre optimiste pour l'avenir, mais elle affirme que le chômage est le principal problème auquel elle devra réfléchir et auquel elle devra apporter des solutions au pays²²⁹.

Les emprunts à la presse étrangère rejoignent les préoccupations et les analyses de la presse d'affaires, des hommes d'affaires et de la Chambre de commerce de Montréal. Par exemple, dans *L'Économiste européen*, on rapporte que le chômage a augmenté partout dans le monde et que des initiatives de travail partagé sont proposées par les travailleurs eux-mêmes. Le journal se questionne également sur la pertinence d'instaurer l'assurance-chômage, si les finances publiques sont incapables de répondre à ces besoins²³⁰.

* * *

La question du chômage et des chômeurs est d'abord perçue comme un problème moral qui doit être résolu en insufflant le retour de la valorisation du travail, afin de contrer une supposée inclination contemporaine à la paresse. Cette opinion est partagée par les journalistes et par la Chambre de commerce de Montréal. Les hommes d'affaires sont muets face à la question du chômage et des chômeurs, mentionnant occasionnellement la baisse des activités économiques d'un trimestre à l'autre, sans jamais proposer des solutions au chômage et aux chômeurs, comme si ces mots ne faisaient pas partie de leur vocabulaire. Les secours directs sont très mal perçus par les journalistes et par la Chambre de commerce de Montréal; les travaux publics sont nettement préférables, car ils ont l'avantage, à leurs yeux, de produire une richesse qui sera réutilisable collectivement par la suite. Le journal *Les Affaires* établit une distinction entre les différents chômeurs, jetant son dévolu contre une catégorie de chômeurs, qualifiés de privilégiés, issus de la construction et des milieux syndiqués. Cependant, les questions morales ne résistent pas au temps et au caractère permanent du chômage. Le sort des chômeurs finit par être assimilé à un problème général qui compromet le retour de la prospérité collective. Par contre, à part souligner le problème et proposer timidement la coopération entre les divers intervenants économiques de la

²²⁸ cc, « L'œuvre de la Chambre pour 1935 » (février 1935) : 5,11 et « La situation économique du Canada » (mars 1935) : 11.

²²⁹ cc, « Nos souhaits : » (décembre 1935) : 1.

²³⁰ la, « La crise du chômage et ses remèdes » (juin 1932) : 139.

société, les journalistes et la Chambre de commerce de Montréal n'ont pas de solutions concrètes à offrir aux chômeurs.

3.3 La colonisation des terres

La colonisation des terres est une politique gouvernementale des années 1920 et 1930. C'est d'abord une initiative fédérale, puis fédérale et provinciale qui connaît un nouvel essor au début de la crise. La politique de la colonisation des terres, soit comme terre agricole ou comme terre à bois, est assortie d'une prime d'installation aux colons. Cette entreprise est perçue, à l'époque, comme l'une des solutions à la crise, car la misère afflige particulièrement les quartiers ouvriers des villes et elle laisse les hommes sans emploi et souvent dépendants de l'aide gouvernementale. Les journalistes, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal, comme leurs contemporains, donnent leur appui à la politique de la colonisation des terres. Toutefois, dans la seconde partie de cette section, nous verrons comment le discours de ces groupes concernant le secteur agricole mettra en évidence des contradictions majeures entre l'appui à la colonisation des terres et les améliorations économiques nécessaires pour résorber la crise.

3.3.1 L'appui à cette politique

Les journalistes appuient la politique de la colonisation des terres, qu'ils considèrent être un remède à la pauvreté des villes et à la dépendance envers les secours directs. En effet, celle-ci suggère qu'au lieu de payer des hommes à participer à des travaux publics douteux, ceux-ci devraient plutôt être en train de cultiver une terre pour y trouver leur moyen de subsistance²³¹. Le journal *Les Affaires* trouve inconcevable que des Canadiens français aient recours au secours direct pour s'alimenter, alors que la richesse du terroir québécois est telle qu'elle devrait leur permettre de devenir un peuple dominant en vingt-cinq ans²³². Mais l'appui à la politique de colonisation n'est pas qu'économique, il est aussi social. L'une des causes de la crise serait le déracinement de nombreux agriculteurs, hypnotisés par l'idée de s'enrichir facilement dans les villes. Toutefois, cette richesse ne

²³¹ *la*, « A notre choix » (novembre 1931) : 336.

²³² *la*, « Colonisation et commerce » (juin-juillet 1934) : 115-116.

s'est jamais concrétisée et ces hommes déracinés seraient devenus une source d'engorgement dans les villes, de même qu'un fardeau financier. Ces agriculteurs, et en particulier les fils d'agriculteurs²³³, ignorant tout du commerce, devraient retourner à la campagne, là où ils deviendraient utiles²³⁴. La colonisation des terres, malgré certains abus rapportés, doit absolument se poursuivre pour combattre les effets de la crise, car les hommes d'affaires pourraient tirer avantage de la revitalisation des campagnes²³⁵. Le journal *Les Affaires* tire aussi certaines conclusions quant à la particularité du Canada français. L'expérience de la crise a montré que les grandes villes ne convenaient pas à son modèle ethnique et que sa population devait plutôt être disséminée dans de petites villes. Du même souffle, il faudrait redonner goût à la production artisanale et au travail manuel chez les jeunes et trouver des débouchés à la production locale par la coopération²³⁶.

Chez les hommes d'affaires, Jackson Dodds, Gérant-général conjoint à la Banque de Montréal apporte son soutien à la colonisation des terres pour parer aux misères de la crise et à cause du caractère intrinsèquement agricole du Canada²³⁷.

La Chambre de commerce de Montréal est elle aussi en faveur de la colonisation des terres. Elle propose en particulier les terres fertiles du Saint-Laurent et elle considère que l'opération est tout à fait viable pour le Québec, rappelant que, pire que la crise actuelle, la ruine avait frappé le pays suite à la guerre de 1759 – 1760²³⁸. Toutefois, la Chambre de commerce croit qu'il faudrait aussi enquêter sur certains abus, rapportant des cas où des hommes auraient touché les allocations gouvernementales de la colonisation des terres, tout en restant en ville. Dans un deuxième temps, les agriculteurs dans les villes touchant des secours directs devraient être retournés dans les campagnes²³⁹. À l'instar des journalistes, la Chambre croit fermement que la colonisation des terres est une solution à la crise. Elle estime qu'il y aurait environ 60 000 jeunes hommes dans les campagnes qui ne sauraient pas où s'installer, en plus de tous les chômeurs dans les villes. Le désengorgement des villes

²³³ *la*, « Le retour à la terre » (décembre 1931) : 367-368.

²³⁴ *la*, « Chacun à sa place » (décembre 1931) : 347.

²³⁵ *la*, « Le retour à la terre » (janvier 1933) : 357-358.

²³⁶ *la*, « La petite industrie sauvera notre race de la servitude : organisons-nous » (mars 1934) : 26-27.

²³⁷ *cc*, « La Banque de Montréal » (décembre 1931).

²³⁸ *cc*, « La colonisation et les pêcheries commerciales au Québec » (mai 1931).

²³⁹ *cc*, « Le retour à la terre » (septembre 1932).

aurait au moins pour effet d'amoinrir les charges financières de l'État²⁴⁰. Si le retour à la terre est une solution à la crise, la Chambre reconnaît néanmoins que l'entreprise ne sera pas facile. Aussi, elle préconise de garder à l'esprit que la richesse des villes est une illusion, qu'un meilleur équilibre entre la campagne et la ville est nécessaire²⁴¹, et qu'il en va même de la survie de la race canadienne-française²⁴².

3.3.2 Contradictions à cet appui

Sans doute inconsciemment, dans leur réflexion sur les problèmes de la crise, les journalistes, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal apportent des arguments qui viennent en contradiction avec leur exhortation à la colonisation des terres. Par exemple, les journalistes soulignent que la reprise économique dépend largement de l'amélioration des conditions économiques des agriculteurs²⁴³. À cet égard, l'écart défavorable des prix des denrées avec les produits manufacturés est une source d'inquiétude²⁴⁴. Et lorsque les prix des produits agricoles augmentent, on se désole pour les citoyens qui payeront leurs fruits et leurs légumes plus chers, mais on se réjouit pour les agriculteurs qui pourront rembourser leurs dettes²⁴⁵.

C'est la même analyse chez les hommes d'affaires. Dans l'un de ses bulletins, en janvier 1933, la Banque Canadienne Nationale exprime clairement que l'une des solutions à la crise est un meilleur équilibre entre les prix déprimés des produits agricoles et les prix plus élevés des produits manufacturés²⁴⁶. Son Président Béique répète la même analyse un mois plus tard²⁴⁷.

La Chambre de commerce de Montréal avance elle aussi que le relèvement du niveau de vie des agriculteurs est capital pour assurer une reprise économique²⁴⁸. Dans les pages de son *Bulletin*, la Chambre reproduit l'opinion de l'économiste Esdras Minville qui

²⁴⁰ cc, « Pourquoi coloniser? » (avril 1935) : 2.

²⁴¹ cc, « Le chômage et le retour à la terre » (mai 1935).

²⁴² cc, « L'agriculture » (septembre 1935) : 11-12.

²⁴³ la, « L'état des affaires » (avril-mai 1935) : 70.

²⁴⁴ la, « Comment vont les affaires? » (décembre 1933) : 323-324.

²⁴⁵ la, « L'état des affaires » (octobre 1935) : 207.

²⁴⁶ la, « L'assainissement financier » (janvier 1933) : 361.

²⁴⁷ la, « La Banque Canadienne Nationale » (février 1933) : 30-32.

²⁴⁸ cc, « La situation économique du Canada » (mars 1935) : 11.

est d'avis que pour résorber la crise, le Canada doit s'assurer de créer un meilleur équilibre entre l'agriculture et l'industrialisation²⁴⁹.

* * *

L'appui à la colonisation des terres par les journalistes, par les hommes d'affaires et par la Chambre de commerce de Montréal, même s'il est dicté par certains arguments de nature démographique et financière, entre directement en contradiction avec leur analyse de la nécessité de l'augmentation du niveau de vie des agriculteurs et des produits agricoles pour résorber la crise. Il est illogique et irresponsable de proposer à des hommes de se lancer dans la colonisation des terres, alors que l'on proclame d'un autre côté que l'agriculture est le secteur le plus dangereusement affecté par la crise. Sachant que le Québec est devenu une société majoritairement citadine vers 1920, l'appui des journalistes, des hommes d'affaires et de la Chambre de commerce de Montréal à la colonisation des terres découle plus d'un sentiment de désarroi face au double déracinement de nombreux hommes à cause de la crise et d'une migration récente. Le passé agricole de la province n'est pas lointain; tout le monde en ville doit encore connaître quelqu'un à la campagne, et il s'imbrique avec l'idée romantique que la fertilité des terres ne peut rejeter les hommes.

3.4 Les dilemmes de l'épargne, de la consommation et du crédit

Dans un contexte de déflation et de récession économique, la consommation est généralement perçue comme un remède efficace pour contrer l'effritement de la valeur de l'argent ainsi que pour insuffler un stimulus à l'économie. Mais en même temps, l'épargne ou le report des dépenses sont aussi des automatismes dans ces périodes d'incertitude économique. Toutefois, les années 1930 ne sont pas caractérisées comme étant la naissance de la société de consommation. Comment, alors, s'articulent les réflexions concernant les importants mécanismes de l'épargne et de la consommation? Cette section abordera d'abord le fonctionnement du crédit à la consommation au début des années 1930 avant de présenter l'état du discours des journalistes, des hommes d'affaires, de la Chambre de commerce de Montréal et de la presse étrangère à propos de l'épargne, de la consommation et du crédit.

²⁴⁹ cc, « Que ferons-nous de nos enfants? » (mai 1935).

3.4.1 Le crédit à la consommation au début des années 1930

Quelques considérations factuelles apparaissent nécessaires à propos du fonctionnement du crédit à la consommation dans la première moitié des années 1930. Premièrement, il faut mentionner que les banques et les autres institutions financières sont très peu présentes dans le créneau du crédit à la consommation ou de la vente à tempérament, tel qu'il était alors désigné. La vente à tempérament est surtout l'affaire des commerçants et des détaillants eux-mêmes qui acceptent ou non de l'offrir à leur clientèle. Ceci signifie naturellement que commerçants et détaillants, en plus d'être exposés au risque naturel de leur propre commerce, s'adjoignent aussi celui du risque de défaut de paiement de leurs clients. En contrepartie toutefois, une marchandise reste la propriété du commerçant ou du manufacturier, jusqu'à ce que le dernier paiement du consommateur ait été effectué. S'il est concevable qu'un commerçant récupère un réfrigérateur ou un appareil radio, ce n'est plus possible lorsqu'il s'agit de produits de consommation courante, comme l'alimentation ou les produits pharmaceutiques. Cet aspect de la consommation oblige les commerçants à agir, en quelque sorte, en banquiers. Les journalistes de la presse d'affaires, deviennent aussi, un important support de gestion en offrant leurs conseils aux commerçants. À ceux qui craignent d'offrir le crédit ou d'avoir à subir les difficultés des comptes en souffrance, *Le Prix courant* propose, à l'exemple d'un commerçant, d'imposer des frais de 1% sur les comptes en retard sur plus de trente jours²⁵⁰. Les journalistes offrent d'autres approches pour gérer le crédit. Par exemple, ils proposent aux commerçants d'effectuer des entrevues auprès de leur clientèle, afin de recueillir des informations importantes, telles que leur profession, leur salaire, leur situation familiale et leur actif. On indique aussi aux commerçants comment procéder pour faire des rappels polis et diplomatiques à leurs clients qui n'ont pas encore commencé à rembourser leur emprunt ou encore comment composer des lettres de recouvrement²⁵¹. Les journalistes présentent également des listes de professions et une hiérarchisation de leur fiabilité en termes de crédit²⁵². Toutefois, cette panoplie de conseils n'est pas suffisante en soi pour assurer une saine gestion du crédit et de nombreux

²⁵⁰ *pc*, « Crédit bien établi » (mai 1933) : 13.

²⁵¹ *la*, « Quelques lettres efficaces pour faire payer les clients négligents » (novembre 1935) : 215-217.

²⁵² *pc*, « Jugeant vos crédateurs par leur occupation » (octobre 1934) : 15.

commerçants, au cœur de la crise, songent à abolir cette offre pour être payés exclusivement au comptant et ainsi éviter les mauvaises créances²⁵³, bien que l'on reconnaisse que le crédit est un moyen efficace de pouvoir faire une vente lorsqu'un client n'a pas d'argent²⁵⁴. Au début de 1933, un projet de loi visant à encadrer la vente à tempérament est battu à la Chambre des communes, au grand soulagement des journalistes²⁵⁵. Ces derniers considèrent que cette loi aurait été une embûche au commerce, surtout en temps de crise. Le projet de loi souhaitait imposer un paiement initial fixe lors d'un achat par vente à tempérament et imposer un délai de remboursement maximal de deux ans. Les journalistes considéraient que le délai de deux ans était tout à fait arbitraire, que ceci favorisait les grands commerçants et les grands consommateurs au détriment de ceux qui sont moins fortunés. De surcroît, le projet de loi n'aurait pas encouragé les consommateurs à rembourser leur mensualité, car au terme du délai de deux ans, les manufacturiers auraient repris possession du produit, sachant déjà que les consommateurs ne payaient pas dans les délais, 90% du temps²⁵⁶.

3.4.2 L'interaction entre l'épargne, le crédit et la consommation

Les journalistes de la presse d'affaires sont ambivalents face à la consommation et à l'épargne. S'ils semblent opter pour la consommation et l'ouverture du crédit comme solutions à la crise, l'épargne reste encore présentée comme une vertu malheureusement sacrifiée au nom de l'opulence, des modes et de l'apparence. Au début de 1931, les journalistes constatent, à la publication des statistiques bancaires, que l'écart s'accroît en faveur des comptes d'épargne, au détriment des prêts courants, ce qui signifierait que le crédit reprendrait sur des assises solides et permettrait le retour de la prospérité²⁵⁷. Les journalistes considèrent que tous les mécanismes de création de crédit méritent d'être encensés. Par exemple, l'augmentation de la production d'or aura un effet stimulant sur l'offre de crédit²⁵⁸, de même que le remboursement des dettes qui ne permet pas seulement

²⁵³ *pc*, « L'adoption d'un système au comptant » (mai 1933) : 10.

²⁵⁴ *pc*, « La vente à crédit fait-elle faire des profits » (mai 1934) : 15.

²⁵⁵ *pc*, « On défait à la législature de Québec le bill des ventes à tempérament » (mars 1933) : 11.

²⁵⁶ *pc*, « Réglementation des ventes à tempérament proposée à la législature de Québec » (février 1933) : 7, 12.

²⁵⁷ *pc*, « Statistiques bancaires du Canada » (20 février 1931) : 40.

²⁵⁸ *pc*, « Le commerce et l'or » (juin 1932) : 14.

de réduire le paiement de ses intérêts, mais aussi de faire circuler la monnaie qui créera à nouveau du crédit²⁵⁹, sans affecter la cote de crédit du consommateur²⁶⁰ en plus de s'attirer la sympathie de son banquier²⁶¹. Inversement, la crise de confiance entre les banques et les hommes d'affaires, tendant à limiter le crédit, est une réalité qui doit être surmontée; les journalistes suggèrent aux hommes d'affaires de présenter un bilan financier complet ainsi qu'un curriculum vitae de leurs habitudes de vie à leur banquier afin de pouvoir obtenir du crédit²⁶².

Mais le crédit à lui seul n'est pas suffisant pour juguler la crise et la population est encouragée à dépenser ses revenus de salaires. Les journalistes rappellent que les crises sont des phénomènes cycliques et qu'elles persistent en moyenne de dix à vingt-quatre mois, par conséquent, celle-ci, à la fin de 1931, déjà vieille de seize mois, tire à sa fin. Dans ce sens, la réaction pingre des salariés consistant à retarder leurs dépenses est inacceptable, alors qu'ils souffrent moins de la crise que les autres et qu'ils contribuent, par leur habitude, à prolonger le marasme économique²⁶³. Les journalistes reviennent souvent sur la nécessité de ne pas reporter leurs dépenses pour ceux qui en ont les moyens; l'épargne étant un leurre car elle se dévaluera²⁶⁴. Le journal *Les Affaires* souligne les habitudes bizarres des consommateurs qui dépendent en période de prospérité, lorsque les prix montent, et épargnent en temps de crise alors que la monnaie est dévaluée et que les prix sont déprimés, ne profitant pas des occasions d'achat. De plus, changer cette habitude aiderait aussi les chômeurs à se trouver un emploi²⁶⁵. Le journal rappelle aussi comment de nombreux hommes d'affaires ont réussi à faire fortune en achetant lorsque le marché était bas et en vendant lorsqu'il s'était apprécié²⁶⁶. L'argent doit toujours être dépensé, même avec modération, et il faut éviter à tout prix de le thésauriser²⁶⁷. Le ministre québécois du travail J.-C. Arcand, lui aussi, considère, jusqu'à un certain point, que la consommation pourra compenser des effets de la

²⁵⁹ *pc*, « Prenant son escompte » (février 1933) : 9 et « Faisons circuler l'argent » (juillet 1933) : 13.

²⁶⁰ *la*, « Payez promptement ...! » (octobre 1933) : 267 et *pc*, « Le règlement des comptes » (octobre 1933) : 11.

²⁶¹ *la*, « Reprendre le large » (décembre 1932) : 101.

²⁶² *la*, « Comment présenter un bilan pour obtenir du crédit à la banque » (mai-juin 1935) : 74-78.

²⁶³ *la*, « Ne dépassons pas la mesure » (décembre 1930) : 333 et « Réflexions opportunes » (novembre 1931) : 319.

²⁶⁴ *la*, « Comment rétablir l'équilibre économique? » (mars 1931) : 35-36.

²⁶⁵ *la*, « L'économie » (septembre 1931) : 267.

²⁶⁶ *la*, « Profitez des conditions du marché » (octobre 1931) : 295.

²⁶⁷ *pc*, « Statistiques générales des affaires » (2 octobre 1931).

crise causée par la surproduction²⁶⁸. Les hommes d'affaires ne doivent d'ailleurs pas cesser leur dépense en publicité en temps de crise, au risque d'être oubliés au moment de la reprise²⁶⁹. Les journalistes considèrent, dans un contexte de crise et de déflation, que les salaires ne doivent pas être abaissés, pour ne pas prolonger le cycle de la crise²⁷⁰. Les journalistes sont assez lucides face au développement de la consommation de masse et, ultimement, elle sert un avertissement aux manufacturiers et aux commerçants qui ne comprendraient pas ce qu'implique cette nouvelle donne : les consommateurs sont maîtres et ils imposent leurs goûts et la punition de cette incompréhension en temps de crise se paye par une baisse du chiffre d'affaires ou par la faillite²⁷¹.

Cependant, cette opinion si favorable chez les journalistes en faveur du crédit et de la consommation est balancée par une apologie de l'épargne qui lui est opposée. L'épargne est en effet une vertu quand on la compare à l'opulence rendue facile par l'abondance de crédit qui a causé la crise²⁷². Le rejet du luxe et de l'apparence est récurrent chez les journalistes de la presse d'affaires et si la crise a enseigné quelque chose, c'est qu'il est nécessaire de vivre selon ses moyens; l'aisance étant acceptable à la seule condition qu'elle ne s'entrechoque pas avec le crédit et l'épargne²⁷³. Dans le même ordre d'idées, la crise a été une leçon pour faire comprendre qu'il faut éviter de dépenser lorsque la consommation est inutile²⁷⁴. L'épargne, dans une perspective historique plus longue, a aussi fait la fortune des grands peuples, à condition qu'elle ne soit pas thésaurisée, mais investie afin de créer de la richesse pour l'épargnant et du travail pour les autres²⁷⁵.

Chez les hommes d'affaires, la dualité entre l'épargne d'une part et, de l'autre, le crédit et la consommation, est incertaine. Par exemple, au tout début de la crise, à la fin de 1930, le bulletin de la Banque Canadienne Nationale émet un commentaire très précis sur ce qui caractérise la nature même de la société de consommation, en encourageant les salariés à dépenser plus, en dépit du pessimisme ambiant : « À notre époque où la ligne de

²⁶⁸ *pc*, « Les commerçants doivent encourager la vente de nos produits » (5 février 1932) : 8, 16.

²⁶⁹ *la*, « Les avantages d'une crise » (octobre 1931) : 300.

²⁷⁰ *pc*, « Nécessité mais non solution » (10 juillet 1931) : 9.

²⁷¹ *la*, « Le consommateur est au volant et c'est lui qui conduit! » (décembre 1935) : 237-238.

²⁷² *la*, « Examen de conscience » (septembre 1931) : 229-230.

²⁷³ *la*, « Commentaires en marge de la situation économique » (octobre 1932) : 277-278 et « Vivre selon ses moyens » (septembre 1932) : 247.

²⁷⁴ *la*, « Le progrès avance lentement » (mai 1932) : 115.

²⁷⁵ *la*, « L'épargne » (avril 1931) : 76.

démarcation entre le nécessaire et le superflu tend à s'effacer, les besoins sont aussi compressibles qu'extensibles²⁷⁶. » À l'inverse, deux ans plus tard, dans la même banque, son Gérant-général Beaudry-Leman affirme que l'épargne est une vertu oubliée des Canadiens français et que cette faute explique de nombreuses pertes liées à la spéculation²⁷⁷. Raoul Dandurand, le Président de la Banque d'Épargne met, quant à lui, les familles en garde contre le crédit et il les invite à d'abord budgéter²⁷⁸. L'Association nationale des détaillants, par contre, est d'avis que la vente à tempérament jouera un rôle majeur dans les affaires futures²⁷⁹. Dans le journal *Les Affaires*, on invite un comptable à entretenir ses lecteurs sur les modifications récentes sur la loi de la faillite, notamment la procédure sur la mise en faillite d'un débiteur et le rôle de ses créanciers. D'une manière assez neutre, celui-ci constate que la loi devait être modifiée, car le crédit est rendu omniprésent dans le monde contemporain et il était devenu impossible de l'ignorer. Aussi, si le crédit est d'une importance capitale dans la création de la richesse, il est aussi destructeur par sa mauvaise utilisation²⁸⁰.

La Chambre de commerce de Montréal ne s'intéresse pas à l'épargne et assez peu au crédit et à la consommation. Au début de la crise, elle s'attend, d'une manière assez optimiste, que le krach boursier aura au moins pour effet d'assouplir les normes de crédit²⁸¹. En 1935, elle encense le crédit, le comparant à l'outil financier le plus important d'une civilisation et l'instrument primordial de la reprise économique, notant que le bénéfice qui en est retiré dépasse largement les intérêts qui doivent être payés. Toutefois, l'institution montréalaise note aussi que le crédit vient avec des responsabilités et que le remboursement de ses dettes doit être effectué, afin de ne pas rompre cette équation vertueuse entre celui-ci et son utilisation²⁸².

La presse étrangère, concernant le crédit et la consommation, abonde dans le même sens que les journalistes et les hommes d'affaires. Dans *Vendre*, on affirme que la finalité de la société industrielle est la consommation et, par conséquent, cet intérêt doit être ressuscité

²⁷⁶ *la*, « À méditer » (décembre 1930) : 333.

²⁷⁷ *la*, « L'éducation économique » (mai 1933) : 121.

²⁷⁸ *pc*, « Remarques du Président » (5 février 1932).

²⁷⁹ *pc*, « Les ventes à tempérament » (15 juin 1935) : 11.

²⁸⁰ *la*, « Glanures sur la loi des faillites » (juillet-août 1934) : 125-126.

²⁸¹ *cc*, « Le commerce de fin d'année » (janvier 1930).

²⁸² *cc*, « Comment on perd son ombre » (mars 1935) : 3, 10.

pour se sortir de la crise²⁸³. Aussi, les consommateurs, surtout ceux qui en ont les moyens, ne doivent pas cesser leurs dépenses de consommation et maintenir leur ancien niveau de vie²⁸⁴. Le crédit, à condition d'être utilisé avec intelligence, est un créateur de richesse²⁸⁵; il doit même être privilégié comme source de richesse car il revêt une forme dynamique de l'économie, tandis que l'inflation détruit la valeur des contrats en cours²⁸⁶. La presse étrangère considère aussi que les hommes d'affaires ne doivent pas cesser leur dépense en publicité, pour maintenir la confiance des consommateurs et récolter les fruits de cette exposition, une fois la reprise amorcée²⁸⁷.

* * *

Les journalistes de la presse d'affaires sont largement en faveur de l'idée que la consommation est à la base des solutions pour contrer les effets de la crise. Ceux-ci sont très moralisateurs en condamnant les peurs réelles ou imaginaires de la population à dépenser son argent, surtout s'il s'agit de salariés ayant été peu touchés par la crise, tandis que le ton est plus suppliant envers les hommes d'affaires pour ne pas qu'ils cessent leur dépense de publicité. Le crédit et le roulement continu de l'argent sont hissés comme étant les axiomes de base qui permettront de renouer avec la prospérité et avec le caractère le plus noble des grandes civilisations. Cependant, l'intérêt pour l'épargne n'est pas totalement disparu, mais il s'apparente plus à un encouragement à l'investissement et à des jugements moraux rejetant les formes contemporaines de l'opulence et de l'apparence. Les articles sélectionnés dans la presse étrangère viennent en tous points appuyer le discours des journalistes. Chez les hommes d'affaires, les réflexions sont moins nombreuses et moins bien définies. Malgré un commentaire descriptif de la consommation dans des termes très précis, les banques défendent plutôt l'opinion de renouer avec l'épargne et de dépenser avec la plus grande circonspection. Il est difficile de ne pas y voir une forme de conflit d'intérêt au sens où les banques occupent le créneau commercial de l'épargne, mais pas celui du crédit à la consommation. Mais même chez les journalistes, chez qui l'exhortation à la

²⁸³ *la*, « Production et destruction » (mars 1932) : 41-42.

²⁸⁴ *la*, « Business as usual » (mars 1933) : 53-54.

²⁸⁵ *la*, « Le crédit, régulateur de la production » (octobre 1932) : 259-262.

²⁸⁶ *pc*, « Le fameux pouvoir d'achat et ce qu'en pense un fameux économiste français » (décembre 1933) : 5-6.

²⁸⁷ *la*, « La publicité et la crise » (mars 1933) : 49-50.

consommation est beaucoup plus claire, l'appel manque de direction. Ce manque est caractérisé par le fonctionnement même du crédit à la consommation qui est en grande partie offert par les commerçants appelés à jouer un rôle économique majeur. En effet, ils doivent, en plus d'expédier leurs affaires courantes, se substituer à l'absence des banques dans la prise des risques liés au crédit qu'ils consentent à leur clientèle. Les journalistes de la presse d'affaires sont, dans cette dynamique, transformés en support pour les conseils portant sur le crédit à la consommation auprès de leurs lecteurs, tout en encourageant l'ensemble de la population à dépenser le plus possible.

3.5 La Commission Stevens

La Commission Stevens ou la Commission royale sur l'écart des prix a été instaurée en 1934 par le gouvernement fédéral de Bennett. Celle-ci avait pour but de vérifier si certains types de commerces, notamment les magasins à rayons et les magasins à succursales ou chaînes, n'abusaient pas de leur position de force afin de créer une déflation artificielle, leur permettant de ruiner leurs concurrents et ainsi s'établir en monopole. Il est intéressant de noter que seuls les journalistes de la presse d'affaires offrent une couverture à cet événement, alors que les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal n'en disent rien.

La Commission Stevens s'est orientée dans deux directions. La première s'est focalisée sur l'importance d'un nouveau type de commerce, les magasins à succursales, lesquels auraient eu un effet dévastateur sur les commerçants indépendants et contre lesquels la presse d'affaires entretient un profond ressentiment. Ceux-ci seraient apparus au Canada avant la Première Guerre mondiale et se faisaient appeler communément les magasins à « 5¢, 10¢ et 15¢²⁸⁸ ». L'un des reproches que les journalistes leur adressent est que, malgré la crise, ces magasins seraient parvenus à maintenir le paiement de leur dividende grâce à une pratique d'affaires douteuse : les trompe-l'œil, qui attirent les consommateurs en proposant des réductions sur seulement quelques produits sélectionnés²⁸⁹. Les journalistes

²⁸⁸ Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine. Au cœur de la vie montréalaise*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2010, p. 82.

²⁸⁹ *pc*, « Les prix des chaînes aux consommateurs ne sont pas plus bas que les prix chargés par les indépendants » (novembre 1934).

reprochent aussi l'expédition des dividendes aux États-Unis, lorsque le magasin est une filiale américaine²⁹⁰. La seconde orientation de la commission s'est tournée vers la fraude qui aurait été pratiquée à grande échelle contre les consommateurs. Les journalistes dénoncent avec un mécontentement évident les mensonges sur la qualité des produits ainsi que certaines techniques et pratiques de vente des magasins à rayons et à chaînes : fausseté quant au pourcentage de coton d'un tissu, ampoule de qualité inférieure à ce qui est annoncé, bijoux en verre teint, peinture et crème diluées avec de l'eau, tricherie lors de la pesée des aliments et système de commissions poussant les gérants à voler la clientèle²⁹¹. La Commission Stevens révèle aussi des allégations de fraude de la part de l'Imperial Tobacco, contrôlant 80% du marché du tabac au Québec et qui aurait obligé les détaillants à vendre ses produits à prix fixe²⁹².

Les journalistes de la presse d'affaires mentionnent que la Commission Stevens a souffert, en cours de route, de rumeurs d'insatisfactions dans certains milieux industriels et politiques, dont le Premier ministre du Canada lui-même, mais qu'elle s'est satisfaite de la poursuite de ses activités²⁹³. Il semble qu'il y ait eu tentative de récupération politique, car Bennett, officiellement, promet que des améliorations aux méthodes de commerce seront apportées suite aux résultats de la commission d'enquête²⁹⁴. Également, l'un des membres de la Commission Stevens, le député conservateur Jean-Louis Baribeau du comté de Champlain avance avec conviction que celle-ci a démontré que les parts de marché des marchands indépendants avaient reculé face aux magasins à rayons²⁹⁵. Quoi qu'il en soit, les journalistes considèrent d'un bon œil la série de lois que propose le gouvernement Bennett pour corriger les abus commerciaux révélés par la Commission Stevens²⁹⁶.

* * *

²⁹⁰ *pc*, « L'enquête fait voir les différents trucs qui furent employés dans les chaînes pour tromper le public » (décembre 1934) : 8, 15.

²⁹¹ *pc*, « Détails intéressants sur l'enquête racontés par un des membres » (mai 1935) : 11-12, 16, « Ce qui arrive à certains produits d'après les recherches au cours d'enquête » (février 1935) : 13-14 et « L'enquête fait voir les différents trucs qui furent employés dans les chaînes pour tromper le public » (décembre 1934) : 8, 15.

²⁹² *pc*, « Pour maintenir les prix » (août 1934) : 9.

²⁹³ *pc*, « L'enquête reprise plus tard » (août 1934) : 9.

²⁹⁴ *pc*, « L'enquête continue » (décembre 1934) : 5.

²⁹⁵ *pc*, « Revue du commerce de détail en regard des achats en masse » (15 juin 1935) : 13-14.

²⁹⁶ *la*, « L'état des affaires en mai » (juin-juillet 1935) : 112.

Il est indéniable que la Commission Stevens a fait ressortir des craintes chez les petits et les moyens détaillants canadiens-français face à la forte compétition que leur faisaient subir les magasins à rayons et à chaînes. Si la Commission Stevens a révélé des pratiques d'affaires déloyales de la part des magasins à rayons et à chaînes, celle-ci n'a pas sonné son glas au profit d'organisations d'affaires plus petites. Il faut plutôt voir les résultats de la Commission Stevens dans la presse d'affaires comme une forme d'épuration de certaines tares dans le commerce; une façon de faire table rase et de recommencer à neuf sous de meilleures conditions. Il est étonnant que les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal soient restés muets face à la Commission Stevens, mais peut-être ont-ils réservé leurs commentaires comme témoins à cette commission ou à l'occasion d'autres réunions publiques, dont les archives pourraient révéler la teneur. Cependant, la Commission Stevens était à la source des préoccupations d'une large part de la clientèle de la presse d'affaires.

3.6 La banque centrale

La Banque centrale est créée en 1934, mais elle devient opérationnelle seulement au début de l'année 1935. Le gouvernement de Bennett a donné suite aux recommandations de la commission Macmillan de 1933-1934 en fondant l'institution, ayant pour buts principaux d'émettre et de contrôler le papier monnaie et de réguler le crédit et le système financier canadien. La question de la création de la Banque centrale ou de la Banque du Canada, présente dans les journaux à partir de 1932, est abordée par les hommes d'affaires et par la Chambre de commerce de Montréal, mais pas par les journalistes de la presse d'affaires.

Les hommes d'affaires — les banquiers en l'occurrence —, réservent d'abord un accueil mitigé à l'idée de la création d'une Banque centrale. Le Vice-président de la Banque Royale, en janvier 1933, ne croit pas qu'une Banque centrale serait avantageuse pour les Canadiens car elle n'accorderait pas plus de crédit. Il croit aussi que le gouvernement fédéral devrait être prudent avant de procéder à la création de l'institution, notamment en consultant des experts internationaux²⁹⁷. Par contre, un an plus tard, il dilue sa position en

²⁹⁷ cc, « La Banque Royale du Canada présente un solide bilan » (janvier 1933).

affirmant son approbation du rapport de la commission Macmillan et en mentionnant qu'une Banque centrale adjointe au système bancaire actuel serait tout à fait acceptable²⁹⁸. Le Président de la Banque Canadienne Nationale a une opinion similaire en 1934 face à la création de la Banque du Canada, ajoutant toutefois que l'institution devrait impérativement tenir compte des différences régionales dans sa gestion et dans l'élaboration de ses politiques²⁹⁹.

La Chambre de commerce de Montréal, de son côté, indique son opposition au projet de création d'une Banque centrale dès que des rumeurs commencent à circuler à ce propos en 1932³⁰⁰. Elle se fait plus spécifique dans son opposition à partir de 1933. Elle craint d'abord la politisation de la Banque centrale qui pourrait devenir une source d'affrontement entre Canadiens anglais et Canadiens français et entre l'Est et l'Ouest du pays. De surcroît, elle craint qu'une Banque centrale déstabilise le système financier canadien, alors que c'est précisément grâce à ses banques si le Canada se sort mieux de la crise que la plupart des autres pays³⁰¹. La Chambre de commerce ajoute encore d'autres arguments contre la création d'une Banque centrale. D'un point de vue logique, l'institution montréalaise souligne que les Banques centrales étrangères ont été incapables de gérer le crédit depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Elle craint aussi que de retirer le privilège de l'impression du papier monnaie ne nuise aux banques canadiennes en les obligeant à réduire leur nombre de succursales, sans qu'il y ait amélioration de la situation financière ou de l'offre du crédit³⁰². La Chambre ridiculise la position de l'Ouest canadien, voulant que la Banque centrale devienne un instrument de crédit illimité³⁰³. Quand il devient évident que le gouvernement de Bennett ira de l'avant avec la création de la Banque centrale, la Chambre persiste dans son opposition et elle pourfend l'idée qu'un Britannique puisse occuper la direction de la nouvelle institution, sous prétexte que l'expertise n'existerait pas au Canada. De plus, on compare la Banque centrale à une future planque pour les fonctionnaires³⁰⁴. Encore, en décembre 1934, la Chambre dresse le bilan des

²⁹⁸ *cc*, « La Banque Royale a eu une année des plus favorables » (janvier 1934).

²⁹⁹ *pc*, « Un intéressant rapport annuel de la Banque Canadienne Nationale » (janvier 1934) : 15.

³⁰⁰ *cc*, « Notes et notules » (décembre 1932).

³⁰¹ *cc*, « La Banque centrale » (septembre 1933) : 95.

³⁰² *cc*, « Assemblée spéciale du conseil » (octobre 1933) : 106-107.

³⁰³ *cc*, « Une Banque centrale » (novembre 1933) : 117-118.

³⁰⁴ *cc*, « Notules » (décembre 1933).

activités qui incomberont à la Banque centrale : émettre le papier monnaie, maintenir et contrôler les réserves d'or, contrôler le crédit et le marché monétaire, maintenir la valeur du dollar canadien et stabiliser le marché des marchandises; mais elle doute que tant d'objectifs puissent être réalisés, car trop de facteurs extérieurs à son pouvoir entrent en ligne de compte, comme la rentabilité des entreprises, la politique et l'évolution des marchés monétaires internationaux. Elle se plaît à mentionner à nouveau, comme une rhétorique implacable, que les Banques centrales de Grande-Bretagne, de France et des États-Unis ont été totalement inefficaces pendant la crise³⁰⁵.

* * *

Les banques canadiennes, face à l'idée de la création d'une Banque centrale, sont d'abord plutôt craintives, croyant sans doute que la future institution empiètera sur plusieurs de leurs activités et freinera ainsi leur rentabilité. Aux termes de la Commission Macmillan, ces doutes semblent toutefois disparus. Comme la fait remarquer le Vice-président de la Banque Royale, la Banque centrale est adjointe au système bancaire existant et ne devient pas un acteur entrant en compétition avec les banques. Même si aucun des présidents de ces banques ne l'a dit, il est probable qu'ils aient compris qu'ils pouvaient trouver leur intérêt à ce qu'on leur retire certaines activités exigeantes et peu rentables comme la gestion de l'impression de la monnaie. La Banque Canadienne Nationale affiche cependant certaines craintes politiques, liées à la localisation géographique de ses activités, face au futur pouvoir de la Banque centrale. La Chambre de commerce de Montréal entretient une attitude nationaliste sur cette question et elle est intransigeante quant à reconnaître le moindre avantage à la création d'une Banque centrale. La création de la Banque centrale est le sujet pour lequel la Chambre de commerce de Montréal adopte une position la plus politisée, qu'elle assimile, d'une certaine manière, à la survie de la dualité pacifique entre les francophones et les anglophones au sein du Canada. Les journalistes de la presse d'affaires ne s'intéressent pas à cette question, car ceci touche probablement très peu aux préoccupations de leur clientèle.

³⁰⁵ cc, « La Banque du Canada » (décembre 1934).

3.7 Conclusion

Le ton général, autant de la part des journalistes de la presse d'affaires, des hommes d'affaires, de la Chambre de commerce de Montréal et de la presse étrangère est celui de l'expression d'une incompréhension et d'un déni des réalités provoquées par la crise. Les chômeurs sont coupables de leur état, alimenté par une trop grande propension à la paresse, alors qu'il est insupportable de voir les gouvernements financer les mesures des secours directs en songeant aux immenses richesses agricoles que recèle le sol québécois et dont l'exploitation par la colonisation pourrait faire renaître la prospérité. L'augmentation des ponctions fiscales de l'État est rejetée et la ligne de conduite qui est préconisée par les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère est celle de la gestion équilibrée des fonds publics. D'ailleurs, les difficultés du Canadien National et de la Commission des liqueurs sont l'occasion pour ces groupes de réclamer le désengagement de l'État de ces activités, tout en lui défendant d'en étatiser de nouvelles.

Toutefois, la durée de la crise change la donne et l'attitude moralisatrice du début fait place à une perception plus humble. Les chômeurs ne sont plus considérés comme des parias, même si les solutions à leur égard sont peu étoffées. La fondation de la Banque centrale reçoit ultimement l'assentiment des banques canadiennes après un premier accueil incertain et si la Chambre de commerce de Montréal y reste fondamentalement opposée, il s'agit d'une prise de position à la fois nationaliste et idéologique quant à la place de l'État dans l'économie. D'un autre côté, les mécanismes de la consommation et du crédit étaient assez bien compris, mais l'organisation inhérente du crédit à la consommation dans la première moitié des années 1930 n'a pas permis le développement d'une société de consommation à grande échelle, telle qu'elle était souhaitée par les journalistes et les hommes d'affaires, pas plus que ces groupes n'ont su identifier clairement les moyens nécessaires pour parvenir à la développer.

Par conséquent, il n'est pas possible d'associer la prise de conscience accrue des problèmes conjoncturels de la crise vers 1934-1935 avec un rejet du libéralisme, car l'État est perçu comme un médiateur entre toutes les parties de la société qui permettra de mieux orienter les besoins de production et de consommation, et non comme un guide unilatéral des forces économiques nationales. La création d'organismes de gouvernance comme le

Conseil national économique répond exactement à la définition du rôle de l'État comme celui d'un outil susceptible de parvenir à rétablir un nouvel essor économique. Si la création de ces organismes de gouvernance imite ce qui se fait en Europe et aux États-Unis, il s'agit toutefois d'une concession mineure face à l'étranger et au développement de l'influence de l'État qui prend des dimensions beaucoup plus grandes ailleurs qu'au Canada.

CHAPITRE IV

LE REFUS DES EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES

Dans ce chapitre, il sera question de l'influence de la conjoncture internationale en temps de crise sur le discours des journalistes de la presse d'affaires, des hommes d'affaires, de la Chambre de commerce de Montréal et de la presse étrangère. Il s'agira de vérifier si la conception du libéralisme de ces groupes, dans un contexte de protectionnisme exacerbé à l'échelle nationale et mondiale, parvient à s'articuler avec cohérence. Le libre-échange, pierre angulaire du libéralisme, apparaît-il toujours comme une solution viable? Peut-on concilier les politiques gouvernementales d'achat local, découlant du protectionnisme, avec les principes de base de la liberté de commerce et de consommation? Dans un second temps, il s'agira d'analyser la perception qu'entretiennent ces groupes vis-à-vis de deux pays : la Russie et les États-Unis. Cette comparaison tire sa pertinence dans l'opposition — certes, non formulée aussi clairement qu'après la Seconde Guerre mondiale — que ces pays nourrissent face à l'économie, à la liberté, à l'égalité; bref au développement de la civilisation. Ces deux pays sont-ils considérés comme les porte-étendards d'idéologies, le libéralisme et le communisme? Enfin, comment le New Deal de Franklin D. Roosevelt s'insère-t-il comme remède à la crise?

4.1 Le protectionnisme

À partir de l'année 1930, dans une sorte d'effet domino, presque tous les pays du globe érigent des barrières tarifaires très lourdes dans le but de protéger leur économie nationale contre toute concurrence étrangère. Le Canada, pays exportateur de ressources naturelles par excellence depuis ses origines, réagit néanmoins de manière identique au mouvement mondial. Cette section visera à comprendre comment le protectionnisme est perçu et comment il est analysé par les journalistes de la presse d'affaires, par les hommes d'affaires, par la Chambre de commerce de Montréal et par la presse étrangère. Les campagnes d'achats de produits locaux, entamées d'abord par le gouvernement fédéral, puis

par le gouvernement provincial, se greffent au protectionnisme dès ses origines. Conséquemment, cet aspect sera un objet d'étude en continuité avec le protectionnisme.

4.1.1 Les erreurs du protectionnisme

L'étroitesse et l'importance des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis sont soulignées par les journalistes au début de l'année 1931. L'érection des barrières tarifaires américaines par la loi Hawley-Smooth de 1930 sur presque tous ses produits importés du Canada, est donc ressentie comme un geste dangereux qui affectera l'économie du pays³⁰⁶. L'importance de ces relations n'est pas seulement liée au rang de premier partenaire commercial des États-Unis; elle est surtout synonyme d'une équation signifiant que toute reprise économique aux États-Unis se répercutera inéluctablement au Canada : « Il va de soi que toute amélioration dans les affaires, chez nos voisins, se traduira par une accélération des progrès soutenus que l'on constate chez nous³⁰⁷. » Toutefois, le mouvement de protectionnisme, tel qu'il est instauré par les États-Unis, provoque une réplique de la part du gouvernement canadien. Les journalistes retiennent entre autres l'imposition d'une surtaxe d'accise de 1% sur tous les produits importés au pays³⁰⁸, mais, naïfs, ils se veulent rassurants en avançant que ceci n'est nullement une mesure discriminatoire dirigée contre les États-Unis³⁰⁹. Cet engrenage protectionniste ne vaut pas que des réprobations, il est également inquiétant et les journalistes cherchent à savoir comment cette situation est interprétée à l'extérieur. On rapporte l'opinion de l'ancien Directeur Général de l'Union panaméricaine, J. Barrett, qui croit que cette mesure diminuera de 60 % le commerce entre les États-Unis et le Canada et que cette menace est pire que celle de la Russie bolchéviste³¹⁰. Dans un journal new yorkais non spécifié, sans approuver le geste du gouvernement canadien, on considère que le Canada est un pays indépendant et que l'augmentation des barrières tarifaires pourrait être interprétée comme des représailles au tarif américain Hawley-Smoot de l'année précédente³¹¹. Le *Financial Times* de Londres approuve la

³⁰⁶ *pc*, « Le commerce extérieur » (6 mars 1931) : 23.

³⁰⁷ *la*, « L'état des affaires » (octobre-novembre 1934) : 215.

³⁰⁸ *pc*, « Les commerçants sont à calculer les effets du Budget Bennett » (12 juin 1931) : 7-8.

³⁰⁹ *pc*, « Conséquences du tarif canadien aux États-Unis » (12 juin 1931) : 18.

³¹⁰ *pc*, « Une grave menace au commerce américain » (10 juillet 1931) : 27.

³¹¹ *pc*, « Commentaires des journaux américains sur les effets du Budget » (10 juillet 1931) : 27.

politique canadienne, compte tenu du déficit enregistré par le gouvernement fédéral, mais considère qu'il ne s'agit probablement que « d'un nuage passager³¹². »

Cependant, le protectionnisme, bien que contesté, amène aussi des changements dans les pratiques commerciales que les journalistes interprètent avec ambivalence. Sous l'aspect négatif, on craint que l'américanisation du Canada, amorcée, selon eux, depuis quelques années, s'intensifie par ricochet suite aux investissements massifs que les grandes entreprises américaines effectuent au pays, afin de contourner les barrières tarifaires et profiter du tarif préférentiel qui a cours au sein du Commonwealth britannique³¹³. Au contraire de cette opinion, on préfère avancer que l'établissement des succursales américaines en sol canadien ne sera pas une nuisance puisque la population y trouvera du travail, ce qui « aidera grandement au retour de la prospérité générale³¹⁴ ». Dans le même sens, l'encouragement des autorités montréalaises à promouvoir l'établissement des succursales étrangères sur son territoire est une excellente initiative³¹⁵.

Il n'en demeure pas moins, selon les journalistes, que le protectionnisme doit être aboli. On croit reconnaître cette intention dans les paroles sibyllines que prononce H. H. Stevens, le ministre du Commerce fédéral devant un auditoire de manufacturiers canadiens, en juin 1932, un mois avant le début de la Conférence Impériale visant à raviver le libre-échange à l'intérieur des limites géographiques du Commonwealth britannique³¹⁶. Le ton est toutefois au pessimisme et le protectionnisme ne semble pas être en voie d'extinction aux yeux des journalistes. Si la Conférence impériale suscite des espoirs quant à l'abandon du protectionnisme, elle éveille surtout la méfiance quant à ce qui peut y être réellement accompli. Aussi, évoque-t-on la possibilité que la Conférence impériale ne serve que l'égoïsme des nations participantes qui ne veilleraient qu'à s'assurer de conserver ce qu'elles ont déjà pour mieux s'accaparer de nouveaux marchés³¹⁷.

³¹² *Ibid.*

³¹³ *la*, « Les États-Unis viennent en concurrence avec l'Amérique » (mars 1931) : 43, 45-46.

³¹⁴ *pc*, « Des succursales » (3 octobre 1930) : 25.

³¹⁵ *pc*, « De nombreuses industries demandent des informations sur les possibilités qu'il y a de venir s'établir au Canada » (28 novembre 1930).

³¹⁶ *pc*, « Des moyens de réciprocité suggérés dans le commerce Inter-impérial » (juin 1932) : 14.

³¹⁷ *pc*, « Ouverture d'une importante assemblée » (juillet 1932) : 5-6.

Les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal souscrivent aux opinions des journalistes, mais ils sont moins prodigues en commentaires. Néanmoins, dans son bulletin mensuel d'août 1930, la Banque de Montréal, fataliste, reconnaît que les tarifs américains sont une nouvelle réalité et que les exportateurs devront s'y adapter³¹⁸. Pour la Chambre de commerce de Montréal, la conséquence naturelle de cette réalité se résume par la constatation que les exportations canadiennes ont souffert tout au long de la première moitié des années 1930, le protectionnisme agissant comme élément destructeur de l'économie canadienne³¹⁹. À la fin de 1935, le protectionnisme et les politiques nationales de relance sont considérés par la Chambre de commerce comme des échecs flagrants qui n'ont pas su restaurer la prospérité³²⁰.

La presse étrangère est elle aussi contestataire. Dans l'*Économiste européen*, on affirme que les États-Unis font fausse route en choisissant d'ériger des barrières tarifaires, car ils ont besoin des marchés extérieurs pour écouler leur production excédentaire et cette politique amènera des représailles similaires en Europe³²¹. *Le Prix courant*, tirant son information d'un journal de Washington non identifié, se désole que depuis juillet 1931, soixante-dix pays aient haussé leurs tarifs douaniers et que, en comparaison avec 1929, le commerce mondial ait régressé dans la proportion de 25% en 1930 et de 40% en 1931³²².

4.1.2 Le caractère ingérable du protectionnisme

La gestion du protectionnisme s'avère être une tâche difficile que le gouvernement fédéral ne peut accomplir seul et qui l'oblige à légiférer sur le commerce de manière contorsionnée. L'aide des hommes d'affaires devient souvent incontournable. Les journalistes rapportent en détail le projet de loi du gouvernement Bennett de réviser les tarifs douaniers afin de ne pénaliser ni les manufacturiers, ni les consommateurs canadiens. En effet, le gouvernement fédéral demande aux associations manufacturières du pays d'identifier tous les biens de consommation importés qui ne sont pas produits au Canada et qui nuisent à leur commerce en les classant selon qu'ils soient de provenance britannique,

³¹⁸ *pc*, « La situation » (8 août 1930) : 26.

³¹⁹ *cc*, « L'œuvre de la chambre pour 1935 » (février 1935) : 5, 11.

³²⁰ *cc*, « La restauration économique » (octobre 1935) : 1.

³²¹ *la*, « La politique douanière américaine » (septembre 1930) : 252.

³²² *pc*, « 70 pays ont élevé leur tarif depuis le premier juillet 1931 » (4 mars 1932) : 21.

du reste du Commonwealth ou du reste du monde³²³. Mais, cette bonne entente et l'efficacité que le gouvernement fédéral semble vouloir imprimer à l'application du protectionnisme vole en éclats lorsque les intérêts particuliers s'entrechoquent. Les journalistes semblent prendre plaisir à rapporter les débats saugrenus auxquels les députés se livrent dans leur argumentation concernant le prix coûtant de tel ou tel produit. Que ce soit pour l'unité de mesure des oranges³²⁴, sur la pertinence de l'augmentation des prix des treillis métalliques sans affecter l'industrie ovine et bovine des Prairies³²⁵ ou sur les raisons de l'augmentation du thé³²⁶, *Le Prix courant* illustre le caractère kafkaïen de ces mesures, à la fois dans leurs effets et dans leurs applications. Naturellement, l'implantation d'un protectionnisme intégral signifierait rechercher l'autarcie économique, et cette position est ridiculisée par le même journal en pourfendant la proposition d'un député albertain d'encourager la production de betterave locale, alors que d'autres régions plus chaudes s'y prêtent beaucoup mieux³²⁷. L'application de tarifs est, de toute façon, une mesure qui ne plaira jamais à ceux qui les payent et les manufacturiers canadiens seront les premiers à faire entendre leurs admonestations en vue de réduire leurs frais d'importation lors de la Commission du Tarif³²⁸. La dévaluation du dollar américain en 1933 modifie encore la donne et des mesures protectionnistes supplémentaires doivent être envisagées. Les journalistes évoquent la possibilité que des droits anti-dumping soient appliqués aux produits américains, mesures qui n'existaient pas lorsque la valeur du dollar canadien était supérieure à la devise américaine³²⁹.

Les hommes d'affaires ne s'avancent pas dans ces considérations sur l'analyse de la gestion du protectionnisme. Notons, toutefois, que la Chambre de commerce de Montréal soumet une proposition au gouvernement fédéral suggérant de grever d'une double

³²³ *pc*, « Les manufacturiers canadiens préparent un mémoire en vue de la révision du tarif » (31 octobre 1930) : 7, 10.

³²⁴ *pc*, « Ce qui se passe au parlement » (7 août 1931) : 8 et (21 août 1931) : 8.

³²⁵ *pc*, « Plusieurs révisions sont faites en comité sur le tarif » (7 août 1931) : 5-6, 15.

³²⁶ *pc*, « Pourquoi la hausse sur le thé » (7 août 1931) : 11.

³²⁷ *pc*, « Sucre et sucre d'érable » (4 mars 1932) : 9.

³²⁸ *pc*, « Les premières causes de la commission du tarif » (juin 1933) : 25.

³²⁹ *pc*, « Droits de dumping sur les produits américains » (novembre 1933) : 12.

imposition les Canadiens achetant à l'étranger et de rendre obligatoire la détention d'une licence aux agents étrangers commerçant au pays³³⁰.

4.1.3 L'achat de produits canadiens et « l'achat chez nous »

La campagne d'achat de produits canadiens, lancée par le gouvernement fédéral en octobre 1930 et celle des produits québécois, lancée en novembre 1931 par le gouvernement québécois, reçoivent un appui unanime et qui ne souffrent pratiquement d'aucune critique, tant de la part des journalistes, que des hommes d'affaires et de la Chambre de commerce de Montréal. De manière générale, on croit que si cette ligne de conduite est adoptée par tous les Canadiens, le chômage se résorbera et la prospérité renaîtra.

D'ailleurs, les journalistes considèrent que les Canadiens ont assez de jugement pour acheter avant tout des produits canadiens lorsqu'ils sont disponibles et de ne se rabattre sur les produits étrangers qu'en dernier recours³³¹ et même prioriser les produits québécois³³². On présente cette discipline par une équation simple : l'achat de produits canadiens procure des emplois aux Canadiens et combat la déflation³³³. Mais si l'équation est facile à comprendre, il faut aussi répéter ce message inlassablement aux Canadiens, afin de les éduquer pour adopter, par esprit de coopération, les meilleures habitudes de consommation³³⁴.

L'éducation n'est toutefois pas un élément de rhétorique suffisant et les journalistes n'hésitent pas à arborer le pavillon nationaliste pour faire valoir le bien-fondé de la campagne d'achat de produits canadiens. Par exemple, on explique que si l'argent manque en cette période de crise, c'est parce que les Canadiens français font leurs achats auprès d'entreprises étrangères qui rapatrient leurs profits après chaque exercice financier³³⁵. Si les journalistes mettent en parallèle la politique d'achat de produits locaux qui a cours en

³³⁰ *cc*, « Travaux de la chambre de commerce » (avril 1932).

³³¹ *pc*, « Le gouvernement lance une intensive campagne de publicité en faveur des marchandises 'produites au Canada' » (17 octobre 1930) : 9.

³³² *pc*, « Québec résiste le mieux » et « Les produits de Québec à l'avant » (13 novembre 1931).

³³³ *pc*, « Les produits de chez nous » (17 octobre 1930) : 11, « *idem* » (avril 1932) : 23, « *idem* » (septembre 1932) : 23, « *idem* » (octobre 1933) : 11.

³³⁴ *pc*, « La prospérité renaîtra bientôt dans le Dominion si tout le monde se décide à mettre la main à la roue et à coopérer » (12 décembre 1930) : 7-9.

³³⁵ *la*, « On dit : l'argent est rare, savez-vous pourquoi? » (septembre 1931) : 227.

Europe en demandant aux Canadiens français de les imiter³³⁶, on leur demande aussi, en contrepartie, de ne pas encourager ces Européens et de boycotter, ne serait-ce que les représentations d'une simple troupe théâtrale allemande, car, inévitablement, ils repartiront avec 25 000\$ de notre « petit change », alors que des pièces de théâtre offertes par nos compatriotes sont au moins de qualité équivalente³³⁷. Les journalistes ne sont cependant pas exempts de contradiction dans leurs exhortations. Ils soutiennent notamment que les Canadiens doivent acheter des produits locaux afin d'augmenter leur pouvoir d'achat, tout en continuant à acheter des produits étrangers pour que ces derniers achètent aussi les nôtres³³⁸. Bien qu'on ne doute pas de la pertinence de la campagne d'achat de produits canadiens, on se questionne très sérieusement sur la participation réelle de tous les acteurs canadiens et on croit que si des enquêtes étaient effectuées à cet égard, elles révéleraient un niveau de participation déficient³³⁹.

Les hommes d'affaires ont un discours très semblable à celui des journalistes de la presse d'affaires. M. Beaudry-Leman, gérant-général à la Banque Canadienne Nationale encourage les Canadiens à participer à la campagne d'achats de produits canadiens afin de rétablir la balance commerciale du pays, déficitaire avec le reste du monde³⁴⁰. Le gouvernement fédéral, à la fin de 1930, décide d'augmenter considérablement les tarifs sur presque tous les produits d'importation afin de stimuler, par cette politique anti-dumping, la production et l'achat de produits canadiens. Toutefois, afin de ne pas pénaliser le consommateur, le gouvernement fédéral demande aux producteurs la garantie qu'ils n'augmenteront pas leur prix et cette ligne de conduite préconisée par l'État reçoit l'assentiment des manufacturiers canadiens³⁴¹. Quelques mois plus tard, l'Association des manufacturiers canadiens ne remet pas en question cette politique et elle se félicite de

³³⁶ *la*, « Achetez et vendons des produits canadiens » (avril 1931) : 77-78.

³³⁷ *la*, « Aux grands maux, les grands remèdes » (novembre 1931) : 321.

³³⁸ *la*, « Produits de chez nous » (15 novembre 1935) : 29.

³³⁹ *pc*, « 'Mettons en pratique ce que nous prêchons et achetons nos produits avant ceux de l'étranger' dit M. A. Sauvé » (26 décembre 1930) : 6, 8.

³⁴⁰ *pc*, « En faveur de produits canadiens » (27 novembre 1931) : 24.

³⁴¹ *pc*, « Des modifications tarifaires adoptées en vue de la protection de l'industrie » (3 octobre 1930) : 9-10.

l'alliance entre elle, les gouvernements et les journaux pour faire de la campagne d'achat de produits canadiens un succès³⁴².

La Chambre de Commerce de Montréal s'avance elle aussi sur le terrain du nationalisme en soulignant avec enthousiasme la formation d'une association de marchands détaillants qui appuie la campagne d'achat de « produits de chez nous ». Cette association croit que les commerçants ne sont pas suffisamment patriotiques en achetant trop de l'étranger; il est, selon celle-ci, préférable d'acheter des produits des artisans de Montréal, même s'il faut déboursier plus³⁴³. La Chambre de Commerce de Montréal, à l'instar des journalistes, est elle aussi incertaine du succès de la campagne d'achat de « produits de chez nous ». En effet, elle mentionne qu'à la lumière des informations disponibles, les Canadiens français ont depuis de nombreuses générations abandonné l'habitude d'acheter auprès des leurs. Tout aussi inquiétant, elle note que la campagne a été mal articulée auprès des anglo-saxons qui y voient une forme de campagne en leur défaveur, alors qu'il est important que les Canadiens français ne perdent pas leurs liens commerciaux avec eux³⁴⁴.

* * *

Le protectionnisme fait peur aux journalistes, aux hommes d'affaires, à la Chambre de commerce de Montréal et à la presse étrangère et ces groupes y sont fortement opposés, notamment parce qu'il contrevient à leur définition de la libre circulation des biens. De plus, d'après leurs observations, son application pratique apparaît extrêmement difficile à gérer de la part des autorités gouvernementales car elles sont impuissantes face à des phénomènes comme la variation des taux de change et elles réagissent à contrecoup à l'augmentation de l'investissement étranger sur le sol canadien, conséquence directe de la mise en place du protectionnisme. Quoi qu'il en soit, les journalistes, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal cherchent néanmoins à tirer avantage du développement du protectionnisme à l'échelle planétaire en apportant un appui indéfectible aux politiques d'achats de produits canadiens et québécois. Si cette ligne de conduite semble être le comportement attendu dans un contexte de protectionnisme rigoureux, il n'en demeure pas

³⁴² *pc*, « Matériaux de provenance canadienne maintenant en plus grande demande » (15 mai 1931) : 8, 25.

³⁴³ *cc*, « En marge de 'l'achat chez nous' » (avril 1935).

³⁴⁴ *cc*, « Conformons d'abord nos actes à nos paroles » (mai 1935).

moins que cette attitude vient directement en contradiction avec les principes du libéralisme. En effet, dans un système libéral, les consommateurs sont libres d'acheter n'importe quel produit, quel que soit son prix et quelle que soit sa provenance de fabrication. Autrement dit, les politiques d'achat des produits locaux, si elles ne sont pas appuyées par des mesures contraignantes et coercitives — ce qui n'est pas le cas au Canada —, et donc contraires à l'esprit du libéralisme, demeurent des vœux pieux dictés par la conjoncture et qui n'affectent pas leur adhésion à l'idéologie libérale.

4.2 Le libre-échange

Si la première moitié des années 1930 se positionne sans conteste dans l'ère du protectionnisme, il reste quand même à vérifier ce qu'il reste du libre-échange et de ses appuis. Le libre-échange est-il dépassé ou est-il si moribond qu'il ne parviendra jamais à renaître? Cette section visera d'abord à présenter la réception des journalistes, des hommes d'affaires, de la Chambre de commerce de Montréal et de la presse étrangère face à l'élaboration du libre-échange au sein du Commonwealth. Dans ce sens, il faudra voir si cette solution à la pièce du libre-échange remporte l'adhésion de ces groupes ou si elle s'inscrit comme les prémices d'un retour à la libéralisation des échanges à grande échelle.

4.2.1 Le libre-échange dans le Commonwealth

Dans le contexte de nationalisme économique exacerbé à l'échelle mondiale, le rétablissement intégral du libre-échange n'apparaît pas comme une solution possible à court terme. Aussi, pour les journalistes, la tentative de raviver le commerce à l'intérieur du Commonwealth britannique lors de la Conférence impériale à Londres est-elle perçue comme une initiative prometteuse. Cependant, on craint que la Grande-Bretagne n'utilise son prestige et sa puissance au détriment des autres parties, mais la prestation du Premier ministre Bennett a été saluée car il a su se comporter en véritable chef d'État, capable de défendre un véritable dialogue de réciprocité avec l'ancienne métropole³⁴⁵. Logiquement, l'établissement d'un tarif préférentiel sur les marchandises provenant des régions englobant

³⁴⁵ *la*, « La Conférence Impériale » (décembre 1930) : 323 et « La Conférence impériale. Commentaires » (décembre 1930) : 324.

le Commonwealth britannique est une étape approuvée par les journalistes³⁴⁶. Même la signature d'un traité de libre-échange entre l'Australie et le Canada, malgré la taille infime du commerce entre les deux pays, reçoit une couverture enthousiaste³⁴⁷. On croit aussi positivement, comme il a déjà été mentionné dans la section traitant du protectionnisme, que les mesures de ce proto libre-échange contribueront à l'établissement de filiales britanniques, mais aussi américaines en sol canadien afin de pouvoir profiter du tarif préférentiel en vigueur³⁴⁸. Mais ces mesures, aussi encourageantes soient-elles, se butent rapidement aux difficultés qu'entraîne l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne le 21 septembre 1931 en dérégulant le système financier canadien et mondial. En effet, cette décision entraîne la chute de la livre sterling et celle du dollar canadien par rapport à la devise américaine. L'analyse des journalistes, si elle cherche à se faire positive, mentionnant par exemple que la faiblesse du dollar canadien profitera aux exportations des industries agricoles et papetières, ne peut cependant pas cacher que ceci provoque aussi l'abandon officieux de l'étalon or par les autorités canadiennes et donc la cessation de l'envoi du métal précieux aux États-Unis afin d'y trouver du financement³⁴⁹. Le dérèglement du taux de change modifie considérablement le rapport commercial entre les États car le prix d'un produit coté dans une devise dévaluée rend l'application d'un tarif préférentiel ou d'une taxe d'accise inefficace ou même caduque. Cet aspect est peu commenté par les journalistes qui remarquent avec soulagement, lors de la Conférence impériale à Ottawa en juillet et en août 1932, que les discussions portant sur le rétablissement du tarif préférentiel au sein du Commonwealth britannique reporteront les questions sur les taux de change à une date ultérieure; l'optimisme lié à la réduction du protectionnisme, de la bonne entente entre les nations et de l'égalité entre la Grande-Bretagne et le reste du Commonwealth sont les thèmes retenant l'attention³⁵⁰. Toutefois, il ne s'agit pas là de l'établissement d'un libre-échange intégral tant souhaité, car bien que le tarif préférentiel soit diminué, le tarif avec les États extérieurs est augmenté. Ce compromis confirme les inquiétudes invoquées à l'aube de

³⁴⁶ *pc*, « Les commerçants sont à calculer les effets du budget Bennett » (12 juin 1931) : 7-8.

³⁴⁷ *pc*, « Le navire australien Bonne Entente » (30 octobre 1931).

³⁴⁸ *pc*, « De nombreuses industries demandent des informations sur les possibilités qu'il y a de venir s'établir au Canada » (28 novembre 1930).

³⁴⁹ *la*, « La situation » (novembre 1931) : 341.

³⁵⁰ *la*, « La Conférence Impériale et ses conséquences » (août 1932) : 189-191, « La contraction universelle du commerce mondial » (août 1932) : 213-214 et *pc*, « Les résultats de la Conférence Impériale suscitent un intérêt général » (octobre 1932) : 10.

la Conférence, car il ne permettra pas l'autarcie économique au sein du Commonwealth britannique et il expose les pays signataires à de possibles représailles de la part de ceux qui en sont exclus³⁵¹.

Les hommes d'affaires semblent plus divisés face aux bénéfices qui peuvent être retirés du libre-échange partiel dans le Commonwealth. D'un côté, on retrouve d'ardents défenseurs du commerce impérial. Le président de la Banque Royale, Sir Herbert Holt, est favorable au commerce impérial, car c'est une approche défensive visant à contourner les barrières tarifaires que les autres nations ont graduellement érigées³⁵². D'un autre côté, les hommes d'affaires plus prudents dans leur évaluation du commerce impérial, et contrairement aux journalistes et aux hommes d'affaires optimistes, ne séparent pas le problème du taux de change de celui du libre-échange. Ils évoquent le problème de l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne et l'imitation tacite du Canada dans cette voie comme un défi de taille pour le financement du pays³⁵³. De surcroît, la dévaluation de la livre sterling oblige le gouvernement canadien à adopter des politiques compliquées pour protéger les importateurs et les manufacturiers comme de fixer la valeur de la devise pour des périodes de quinze jours et d'abaisser les droits de dumping sur les importations britanniques; mesures qui reçoivent toutefois le qualificatif « d'équitable » de la part des manufacturiers, sans régler complètement les mécontentements des importateurs³⁵⁴. Mais le véritable problème de la dévaluation de la livre sterling se situe ailleurs qu'au niveau de la difficulté d'établir des tarifs. M. Beaudry-Leman, vice-président à la Banque Canadienne Nationale en arrive à une conclusion compromettante pour le Canada. La dévaluation de la livre sterling provoque l'anéantissement du commerce triangulaire entre le Canada, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Le Canada, déficitaire commercialement avec les États-Unis, se reprenait avec une balance commerciale favorable avec la Grande-Bretagne. Mais la diminution du prix des produits britanniques favorise leur importation alors que la relative cherté du dollar canadien rend ses exportations vers la Grande-Bretagne moins attrayante. Par conséquent, quoi qu'il advienne du libre-échange dans le Commonwealth, le Canada

³⁵¹ *pc*, « Ouverture d'une importante assemblée. Les problèmes de l'heure » (juillet 1932) : 5-6.

³⁵² *cc*, « 63^{ème} assemblée annuelle de la Banque Royale » (janvier 1932).

³⁵³ *cc*, « La Banque de Montréal. Revue des événements importants à l'assemblée annuelle » (décembre 1931).

³⁵⁴ *pc*, « La livre sterling fixée à \$4.40 pour tarif » (30 octobre 1931) : 6.

dépendra plus que jamais de ses ressources, particulièrement de sa production d'or pour assurer sa sécurité financière³⁵⁵.

La Chambre de commerce de Montréal est très favorable à l'initiative du libre-échange dans le Commonwealth et elle prétend que le Canada en est le pays le plus enthousiaste. Par contre, elle se montre critique envers la Grande-Bretagne face à son inertie en affaires et à sa fâcheuse habitude de commercer dans le Commonwealth par des intermédiaires américains³⁵⁶. Mais plus tard, et très curieusement, elle ne commente pas les effets négatifs que l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne entraîne pour le Canada, se contentant de considérer que cette mesure a permis aux Britanniques de relancer leurs exportations et de diminuer leur taux de chômage³⁵⁷.

4.2.2 Le libre-échange planétaire

Si la question des taux de change est quelque peu esquivée par les journalistes en ce qui concerne le libre-échange dans le Commonwealth britannique, elle est nettement perçue comme étant un obstacle pour rétablir le libre-échange à l'échelle planétaire. Dans un premier temps, le choc provoqué par la chute de la livre sterling en septembre 1931 tend à donner du crédit à la thèse d'une monnaie unique mondiale afin d'éviter les soubresauts du marché des devises, mais aussi pour contrecarrer d'éventuelles hausses non méritées ou même de couper le crédit à des nations affichant des intentions belliqueuses³⁵⁸. Plus tard, les journalistes commentent avec amertume l'échec de la Conférence de Londres visant à rétablir le commerce mondial. On observe qu'un schisme s'est développé entre les pays avec une monnaie dévaluée, les États-Unis et dans une moindre mesure, le Canada et la Grande-Bretagne, vis-à-vis de la France. La France défendait la position de rétablir les taux de change avant de réviser les tarifs, car une monnaie dévaluée permet de mieux contourner les tarifs douaniers. C'est sans équivoque que les journalistes accusent le Président F. D. Roosevelt d'avoir saboté les résultats escomptés de la Conférence en refusant d'augmenter la valeur du dollar américain pour ne pas affecter la relance économique observée aux États-

³⁵⁵ cc, « Les banques canadiennes. Une mise au point » (octobre 1931) : 119-120.

³⁵⁶ cc, « La situation économique au Canada » (octobre 1930).

³⁵⁷ cc, « Les affaires » (janvier 1932).

³⁵⁸ pc, « Doit-on avoir une monnaie internationale » (13 novembre 1931).

Unis³⁵⁹. Par contre, le rapprochement effectué entre le Canada et les États-Unis au début de 1935 laisse croire que des négociations sur un libre-échange entre les deux pays sont envisageables, ce qui permettra de faire exploser les exportations au sud de la frontière³⁶⁰. Cette anticipation est en partie comblée par la signature d'un nouveau traité réduisant les tarifs sur environ sept cent produits; première étape vers une plus grande libéralisation des échanges, espère-t-on³⁶¹.

Les hommes d'affaires ont surtout des arguments d'ordre pragmatique pour défendre le libre-échange. Par exemple, la Banque Canadienne Nationale se montre pessimiste en 1930 face à l'avenir de la production canadienne de blé et elle souhaite que la demande européenne ravive le marché de l'exportation³⁶². Quelques années plus tard, la Banque Royale, de son côté, note que l'amélioration dans les affaires au Canada est due à ses exportations en matières premières³⁶³.

La Chambre de commerce de Montréal est une ardente défenderesse du libre-échange international et elle se fait idéologue pour vanter les mérites du libéralisme. D'abord, elle est très favorable au rapprochement avec les États-Unis en vue d'éliminer les entraves tarifaires³⁶⁴. Toutefois, elle propose une vision globale du libre-échange qui s'articule idéologiquement comme solution à la crise : celui-ci et l'éducation sont clairement indiqués comme étant les solutions à la crise³⁶⁵. Henry Laureys, directeur des HEC, par l'entremise de la Chambre de commerce de Montréal, accuse le Canada de ne pas faire partie de la Chambre de Commerce Internationale. Cet organisme regroupe 48 pays et il gère et légifère, à titre privé, les différends entre ses membres. En d'autres termes, suggère-t-il, il faut cesser de penser à rétablir l'équilibre pays par pays et embrasser globalement le libre-échange pour se sortir de la crise³⁶⁶. Au point de vue national, on considère que le Canada a été mal façonné depuis la Première Guerre mondiale en se spécialisant dans la production agricole et par conséquent, son marché doit être ouvert au reste du monde,

³⁵⁹ *la*, « Aperçus sur la Conférence de Londres » (juillet 1933) : 180.

³⁶⁰ *pc*, « Le traité avec les E.-U. » (15 novembre 1935) : 15.

³⁶¹ *pc*, « Notre pays obtient des concessions en faveur de l'industrie » (15 décembre 1935) : 9-10.

³⁶² *cc*, « Conditions économiques » (1^{er} août 1930) : 8.

³⁶³ *cc*, « La Banque Royale a eu une année des plus favorables » (janvier 1934).

³⁶⁴ *cc*, « Traité de commerce avec les États-Unis » (mai 1935).

³⁶⁵ *cc*, « À la jeunesse » (avril 1935) : 3, 6, 14.

³⁶⁶ *cc*, « L'œuvre de la Chambre de Commerce International » (décembre 1935) : 3-5, 7-8, 13-18.

surtout dans les domaines pour lesquels aucun produit n'est fabriqué³⁶⁷. Mais on accuse aussi l'inanité du dirigisme, des politiques nationales et du protectionnisme qui doivent absolument être remplacés par le retour du libéralisme classique et des forces récupératrices de l'offre et de la demande³⁶⁸. Les gouvernements sont coupables d'inaptitude à gérer les crises par leur essence même, car ils sont issus de la volonté populaire et donc enclins à réfléchir à court terme. Pour rétablir le commerce, il faut une entente entre toutes les nations³⁶⁹. Dans ce sens, et par malheur, l'échec de la Conférence de Londres pour rétablir le libre-échange est en grande partie attribué à la médiocrité des politiciens et à la trop faible participation des hommes d'affaires³⁷⁰.

Concernant le libre-échange, la presse d'affaires emprunte surtout à la presse étrangère des articles ayant trait au système financier international et aux questions liées aux monnaies et à l'étalon-or; des sujets d'intérêts et complémentaires à ce qui est déjà discuté au Canada. Par exemple, le fonctionnement de la Banque des Règlements internationaux, nouvellement créée en Suisse en 1930, est expliqué en détails. Celle-ci a notamment pour mandat de collecter et de distribuer les paiements de réparation de guerre de l'Allemagne de la manière la plus neutre possible. Son rôle est aussi considéré comme étant déterminant pour assurer la stabilité dans les échanges internationaux en fixant la valeur des devises par rapport à l'étalon-or et peut-être, éventuellement, permettre l'unification de toutes les monnaies³⁷¹. On suggère aussi la lecture d'un ouvrage d'un auteur français, M. Delaisi, prétendant que la crise actuelle est issue d'une guerre commerciale entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, sans qu'aucune des deux puissances ne soit sortie gagnante de cette lutte financière. Aussi, M. Delaisi propose-t-il, pour mettre un terme à l'instabilité des monnaies et la ruine des débiteurs, de retourner à l'étalon-or³⁷².

* * *

³⁶⁷ *cc*, « Leçons pour le Canada » (septembre 1934).

³⁶⁸ *cc*, « Les leçons de la crise mondiale » (avril 1934) : 68-70 et « La restauration économique » (octobre 1935) : 1.

³⁶⁹ *cc*, « Notre régime économique » (mai 1935).

³⁷⁰ *cc*, « Notes » (juillet 1933).

³⁷¹ *la*, « La Banque des Règlements Internationaux » (juin 1930) : 137-141.

³⁷² *la*, « La bataille de l'or » (juin-juillet 1934) : 118.

Si les journalistes de la presse d'affaires, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère sont opposés au protectionnisme, c'est évidemment parce qu'ils défendent son contraire : le libre-échange. Pour ces groupes, il ne fait pas de doute que le libre-échange, dans sa forme la plus étendue possible, constitue l'une des solutions les plus viables pour sortir le Canada de la crise. À cet égard, l'abaissement des tarifs à l'intérieur du Commonwealth britannique à partir de l'été 1932 est un compromis qui souffre, aux yeux des journalistes, des hommes d'affaires et de la Chambre de commerce de Montréal, à la fois d'être une version adoucie du protectionnisme et d'une limitation géographique affligeante. Toutefois, bien que ce libre-échange apparaisse comme une solution simple, l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne en septembre 1931, la crise financière et la fluctuation des changes qui s'en sont suivis sont des difficultés presque insurmontables pour l'appliquer dans son essence la plus stricte. Le mouvement des devises, en particulier, procure un sentiment d'impuissance aux journalistes et aux hommes d'affaires qui souvent, préfèrent éluder la question ou s'en remettent quelques fois à la solution utopique de l'introduction d'une monnaie unique à l'échelle planétaire. Le libre-échange est traité de façon descriptive et pragmatique par les journalistes et chez les hommes d'affaires, alors que le propos est beaucoup plus militant à la Chambre de commerce de Montréal, se doublant aussi d'une critique très sévère envers les politiciens qui sont accusés d'incompétence pour résoudre les problèmes de la crise.

4.3 Le communisme et la Russie bolchéviste

L'intérêt de présenter la réception de la Russie bolchéviste et du communisme est naturellement de voir comment s'analyse cette idéologie, bien vivante au début des années 1930 et qui est la négation même du libéralisme. La Russie bolchéviste, de son côté, est-elle perçue comme une menace réelle et l'identifie-t-on à son idéologie? Notons que le communisme est un sujet qui, sans être constamment commenté, revient régulièrement dans les sources, alors que la Russie bolchéviste fait une brève apparition en 1931 et en 1932.

4.3.1 Le communisme et le socialisme comme solutions en sol canadien

Le communisme n'est pas abondamment commenté par les journalistes et si, sans surprise, il est rejeté, il n'est pas possible de qualifier leurs prises de position d'extrémistes. Le communisme semble être quelque chose de lointain, certes dangereux, mais tellement étranger aux valeurs canadiennes qu'il ne pourra jamais prendre racine au pays. Bien sûr, les communistes canadiens existent, mais ils sont considérés comme guère plus évolués que de vulgaires voyous. C'est ainsi qu'ils sont décrits, suite au vandalisme que des membres du Parti communiste ont perpétré contre des bureaux de chômage à Vancouver; on en conclut que s'ils gouvernaient, le pays serait plongé dans la famine et la misère³⁷³. Il est toutefois nécessaire de raffiner aussi le discours anticommuniste. En s'inspirant d'un discours tenu au Québec par Lucien Romier, un intellectuel français, le journal *Les Affaires* avance que les valeurs chrétiennes de modération, d'épargne, de travail, d'honnêteté et de prévoyance sont des qualités suffisantes qui doivent être rétablies pour se sortir de la crise et pour éviter de sombrer dans les doctrines socialistes et communistes³⁷⁴. Plus concrètement, on rejette les propositions syndicales françaises lors du Congrès international du travail voulant maintenir le salaire des travailleurs et établir la semaine de travail de quarante heures dans tout le monde industrialisé. Ces propositions sont qualifiées de socialisantes et d'impraticables³⁷⁵. Au Canada, la création du CCF (Fédération du Commonwealth Coopératif) dans l'Ouest canadien est perçue comme une tendance socialiste et égoïste financièrement, considérant tout ce que l'Ontario et le Québec ont déjà donné aux provinces de l'Ouest³⁷⁶. En contrepartie de ces commentaires modérément anticommunistes, le système capitaliste n'est pas continuellement encensé; celui-ci reste supérieur à tous les autres systèmes et le principal défaut qui lui est reproché par ses opposants, l'enrichissement trop élevé de certains individus, apparaît plutôt comme un constat de son efficacité³⁷⁷.

³⁷³ *la*, « Le communisme » (juillet 1933) : 191.

³⁷⁴ *la*, « Les doctrines de M. Romier en raccourci » (décembre 1932) : 335.

³⁷⁵ *la*, « Une proposition internationale de socialisme à la Conférence du Travail de Genève » (janvier 1933) : 377.

³⁷⁶ *la*, « Où allons-nous » (janvier 1933) : 351-352.

³⁷⁷ *la*, « Ces capitalistes dont nous sommes... » (décembre 1935) : 239.

Les hommes d'affaires ont, par contre, à l'égard du communisme, un discours plus craintif. Le vice-président du Canadien National, W. D. Robb avance que le Québec ne sera jamais « inoculé » par le bolchévisme grâce à ses qualités de « sobriété », de « bonne humeur » et de « tolérance³⁷⁸ ». Mettant la crise directement en parallèle avec le communisme, le Président F. L. Béique de la Banque Canadienne Nationale, veut détourner les Canadiens de l'idée de se venger de la misère en opposant le travail et le capital, car sinon, ils détruiraient leur propre outil de travail³⁷⁹.

La Chambre de commerce de Montréal, quant à elle, projette une image négative et apocalyptique du communisme. Cette idéologie est d'abord le fait des étrangers et elle ne doit pas être écoutée, sinon elle entraînerait la déchéance du pays³⁸⁰. Le *Bulletin* de la Chambre reproduit aussi des extraits d'un discours du juge en chef de l'Ontario dans lequel il proclame que tous les communistes, Canadiens ou étrangers, devraient être traités en hors-la-loi car ils nient les libertés et le droit, ne proposant en retour que l'esclavage³⁸¹. Dans une définition similaire, la Chambre présente la destruction de l'ordre social, telle que promulguée par le socialisme, comme un destin bien pire que celui provoqué par les destructions matérielles de la crise³⁸².

4.3.2 Les dangers de la Russie bolchéviste

La Russie bolchéviste est d'abord perçue par les journalistes de la presse d'affaires comme une menace économique contre le Canada, plus qu'une dangereuse base de lancement d'un communisme mondial. En effet, les ressources naturelles abondantes de la Russie font craindre qu'elle puisse nuire aux exportations canadiennes de bois et de blé³⁸³.

La politique du gouvernement fédéral d'interdire les importations provenant de la Russie reçoit un appui indéfectible de la part des journalistes et ce, même si un jour elle devenait une grande puissance, car on ne saurait encourager un État qui traite si

³⁷⁸ *pc*, « Souhaits de Nouvelle Année de Sir Henry Thornton et M. W. D. Robb » (9 janvier 1931) : 11.

³⁷⁹ *cc*, « Banque Canadienne Nationale » (janvier 1931).

³⁸⁰ *cc*, « Discours de M. C.-E. Gravel, président sortant, le 12 février 1930 » (mai 1930).

³⁸¹ *cc*, « La menace du communisme » (mars 1931).

³⁸² *cc*, « La déchéance sociale » (septembre 1935).

³⁸³ *pc*, « Changements économiques – prix de gros » (17 avril 1931) : 58.

difficilement ses ouvriers³⁸⁴. À nouveau, lors du dépôt du budget fédéral de juin 1931, on considère que le fait d'exclure du commerce les pays n'ayant pas ratifié le Traité de Versailles est une « défense additionnelle contre la Russie bolchéviste³⁸⁵ ». C'est avec une satisfaction affichée que les journalistes rapportent que la Russie ne sera pas capable de remplir ses obligations vis-à-vis de ses exportations en blé pour le dernier trimestre de 1931. Celle-ci devra même s'approvisionner sur le marché américain pour ses besoins internes, ce qui aura comme conséquence heureuse pour le Canada de faire monter le prix du blé³⁸⁶.

Les hommes d'affaires partagent avec les journalistes cette crainte économique envers la Russie. Le Président de la Banque de Montréal, Sir Charles Gordon, considère que le retour de la Russie bolchéviste comme pays exportateur est une très mauvaise nouvelle pour le Canada³⁸⁷. Mais de manière plus générale, on assimile surtout la Russie bolchéviste à un État douteux, avec lequel il n'est pas permis de compter pour rétablir la stabilité internationale, nécessaire à la reprise des échanges commerciaux³⁸⁸.

Plus surprenant, dans le *Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal*, le professeur François Vézina se livre à une analyse poussée de la politique économique mondiale, incluant la Russie bolchéviste. Il fait explicitement le lien entre le plan quinquennal visant l'industrialisation de la Russie et l'exportation forcée de produits agricoles afin de se procurer des capitaux étrangers; politique ayant toutefois « coûté quelques millions de vies humaines³⁸⁹ ». Ses sources ne sont pas identifiées, mais que son analyse procède de la déduction ou de l'empirisme, elle reste d'une étonnante actualité, alors que les historiens modernes considèrent que la question de la famine d'Ukraine de 1932-1933 a été largement ignorée ou occultée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'URSS, même après la publication des premiers témoignages des survivants de cette famine dans le milieu des années 1950³⁹⁰.

³⁸⁴ *pc*, « Les produits russes » (20 mars 1931) : 11.

³⁸⁵ *pc*, « Les commerçants sont à calculer les effets du budget Bennett » (12 juin 1931) : 7-8.

³⁸⁶ *la*, « Le blé russe » (janvier 1932) : 382.

³⁸⁷ *cc*, « La Banque de Montréal » (décembre 1931).

³⁸⁸ *cc*, « Les leçons de la crise mondiale » (juin 1934) : 68-70.

³⁸⁹ *cc*, « L'économie politique » (juin 1935).

³⁹⁰ Martin Malia, *The Soviet Tragedy. A History of Socialism in Russia, 1917-1991*, New York, The Free Press, 1994, pp. 190-199 et Nicolas Werth, *La terreur et le désarroi. Staline et son système*, Paris, Perrin, 2007, pp. 116-117.

La presse étrangère entretient elle aussi un discours militant contre la Russie bolchéviste. On rapporte les commentaires de la déléguée française, Mlle Catelet, suite à un congrès d'affaires à Moscou, dans lesquels elle décrit les conditions misérables des ouvriers soviétiques. Cependant, selon elle, la menace de la Russie n'est pas tant idéologique qu'industrielle, car celle-ci a su s'inspirer des meilleures méthodes de production européenne³⁹¹. *L'Économiste européen* se réjouit des difficultés rencontrées par la Russie bolchéviste à se trouver des sources de financement en Europe et aux États-Unis, croyant ainsi que le plan quinquennal s'assimile à une forme de tromperie face au capitalisme occidental³⁹².

* * *

Assez curieusement, le communisme n'est pas étroitement associé avec la Russie, tant de la part des journalistes de la presse d'affaires, que chez les hommes d'affaires, à la Chambre de commerce de Montréal et dans la presse étrangère. Ainsi, il n'y a pas lieu d'assister, de manière prémonitoire, à l'émergence d'un discours de Guerre Froide au Canada dans la première moitié des années 1930. Le communisme est considéré comme une idéologie étrangère aux mœurs des Canadiens et si elle est rejetée, on ne craint pas vraiment son implantation durable. Toutefois, il faut mentionner que les hommes d'affaires décrivent le communisme d'une manière beaucoup plus viscérale, ce qui traduit un malaise plus profond envers leurs valeurs et leurs intérêts. La Russie, quant à elle, reste un État bizarre et incertain et qui est menaçant uniquement à cause de ses capacités d'exportation massive de matières premières, qui entrent directement en compétition avec les propres ressources canadiennes. Bien que plusieurs informations soient disponibles concernant la Russie bolchéviste, notamment sur le lien entre l'industrialisation, l'exportation des produits agricoles et la famine d'Ukraine, sa réapparition sur la scène internationale en 1931 et en 1932 est très brève et elle disparaît presque complètement des champs d'intérêt. La presse étrangère, quant à elle, apporte un complément d'expérience du terrain de la Russie bolchéviste qui n'est pas disponible au Canada.

³⁹¹ *la*, « La Russie menace le monde » (février 1933) : 29.

³⁹² *la*, « La situation financière des Soviets » (février 1932) : 16.

4.4 Les États-Unis et le New Deal

L'importance des États-Unis, même au début des années 1930, n'est pas négligeable au Québec et au Canada et il est capital de comprendre comment, pour le milieu des affaires, ce voisin incontournable fait face à la crise et quelles solutions il met en place. À la lumière de ce que révèlent les sources sur les États-Unis, il apparaît opportun de séparer cette section chronologiquement entre les années précédant et suivant l'élection de F. D. Roosevelt. Notons aussi quelques considérations factuelles ayant trait aux premières années de l'administration de F. D. Roosevelt. L'expression du New Deal, faisant référence à l'ensemble des politiques mises en place par F. D. Roosevelt n'est pas souvent utilisée. Les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère préfèrent commenter l'une des composantes principales du New Deal, soit la N.R.A., la National Recovery Agency, la branche exécutrice de la N.I.R.A., la National Industrial Recovery Act. La N.I.R.A. et la N.R.A. sont respectivement une loi et une agence mises en place en 1933 et qui avaient pour but d'instaurer des objectifs et des normes communes à toutes les industries américaines dans les domaines du travail, des prix et de la production, visant ultimement, la restauration économique des États-Unis.

4.4.1 Les États-Unis avant le New Deal

Chez les journalistes, on considère d'abord les États-Unis comme étant financièrement impitoyables en continuant d'exiger le remboursement des dettes de guerre rendues impossibles à assumer et ce, même s'ils souffrent de la crise qu'ils ont en partie créée par cette politique et même s'ils sont grevés de sept millions de chômeurs par leur entêtement³⁹³. Mais même lorsque les États-Unis proposent un moratoire sur les paiements de dettes et de réparations de guerre, les journalistes considèrent que le Président Hoover agit doublement en hypocrite, en s'inspirant de l'esprit de collaboration internationale promu par l'encyclique *Quadragesimo anno* du pape Pie XI et en étant à la solde des intérêts des banquiers de Wall Street³⁹⁴. De surcroît à l'évocation d'un lien particulier entre le Président Hoover et les banques américaines, ces dernières souffrent d'une appréciation très négative, car on remarque que trois milles d'entre elles ont déjà fait faillite alors qu'aucune

³⁹³ *pc*, « La prime sur le dollar » (22 janvier 1932) : 9.

³⁹⁴ *la*, « Le moratorium Hoover » (août 1931) : 207.

n'a fait défaut au Canada³⁹⁵. Sur une note plus positive, Franklin D. Roosevelt n'est pas un inconnu alors qu'il est gouverneur de l'État de New York, puisque les journalistes suggèrent aux employeurs canadiens de s'inspirer de ses politiques pour atténuer les effets de la crise, notamment en diminuant le nombre d'heures de travail des employés plutôt que de les licencier, puis, lorsque ce n'est plus possible, de leur payer des indemnités de départ³⁹⁶.

La santé économique américaine est abondamment commentée par les hommes d'affaires et par le *Bulletin de la chambre de commerce du district de Montréal*, mais il s'agit plutôt de données objectives concernant la productivité industrielle et agricole ou sur les mouvements des prix, permettant de faire des prévisions sur l'évolution des affaires. Excluant l'économie, il n'y a pratiquement pas de commentaires politiques ou sociaux concernant les États-Unis avant la mise en place du New Deal de Franklin D. Roosevelt. Notons cependant que l'inauguration présidentielle de F. D. Roosevelt frappe de stupeur la Chambre de commerce de Montréal, car le nouveau Président des États-Unis décrète la fermeture forcée des banques pour une semaine afin d'éviter que le pays ne sombre dans la panique financière et que la population ne retire tous ses capitaux. Même si l'on croit que le Président Roosevelt prend la bonne décision, on en profite aussi pour encenser les banques canadiennes, mieux encadrées que leurs consœurs américaines, qui ne sont pas, elles, soumises à l'absence de contrôle et à l'anarchie et qui est en train de coûter si cher aux Américains³⁹⁷.

La presse d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal publient des articles de la presse étrangère qui ne sont pas élogieux envers les États-Unis. Le *Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal* présente la traduction d'un article d'un journal américain non identifié, consacrant la supériorité des banques canadiennes sur les banques américaines. L'auteur encense la capitalisation plus élevée des banques canadiennes et la centralisation des décisions par le siège social comme étant des facteurs qui ont réduit les risques de crédit au niveau local et une propension à continuer à faire des profits, même en temps de crise³⁹⁸. De leur côté, *Les Affaires* publient l'article d'un collaborateur, Auguste Galibois, probablement un Européen francophone compte tenu de ses

³⁹⁵ *pc*, « Nos banques et celles des É.-U. » (22 janvier 1932) : 9.

³⁹⁶ *pc*, « Suggestions aux employeurs pour stabiliser le commerce et l'industrie » (6 mars 1931) : 27.

³⁹⁷ *cc*, « La finance américaine » (mars 1933).

³⁹⁸ *cc*, « Les banques canadiennes » (avril 1933) : 45-46.

comparaisons avec la France et la Belgique. M. Galibois se montre violemment antiaméricain, accusant les États-Unis d'avoir corrompu les valeurs de succès matériel et de grandeur morale héritées d'Abraham Lincoln et de Théodore Roosevelt. On vante au contraire, le caractère « profond » des Belges et des Français, capables de se suffire de peu. La crise n'aurait en rien affecté l'esprit calculateur et consommateur des Américains et le retour à l'épargne dont ils feraient récemment preuve ne serait fait que pour mieux attendre le retour de la prospérité³⁹⁹.

4.4.2 Roosevelt et le New Deal

Les journalistes voient d'abord d'un bon œil Roosevelt et ses politiques, considérant que la collaboration entre l'État et les industries privées pour relancer l'économie est essentielle, mais on ne juge pas à l'avance des résultats qui sont escomptés⁴⁰⁰. L.-A. Belisle publie un article très élogieux envers F. D. Roosevelt, le présentant comme l'homme qui a sauvé les États-Unis du communisme. Il approuve ses mesures inflationnistes, l'augmentation des salaires et la baisse de la production pour stimuler la consommation. Il croit qu'en cas d'échec, F. D. Roosevelt n'aurait alors qu'à imposer les riches américains⁴⁰¹. Mais cette lune de miel n'est ni universelle, ni très longue et ce même L.-A. Belisle change radicalement son appréciation de F. D. Roosevelt quelques mois plus tard. En effet, lors de sa description d'un voyage en Nouvelle-Angleterre, le journaliste constate que les États-Unis, aux usines et aux fermes abandonnées, ne sont plus ce pays de « surhommes » d'autrefois. Il craint que le choix de F. D. Roosevelt d'augmenter les salaires et d'abaisser la production risque de compromettre à jamais la puissance exportatrice des États-Unis. Il doute également que la classe moyenne américaine n'accepte jamais d'abaisser son niveau de vie⁴⁰². L'opposition est vive contre les dépenses gouvernementales de F. D. Roosevelt; on impose aux gouvernements du Canada l'étalon-américain, comme étant la limite à ne pas franchir en termes de dépenses

³⁹⁹ *la*, « La Crise et la mentalité nouvelle de l'Oncle Sam. Le vieux Rêve Américain est-il en train de s'évanouir? » (août 1933) : 204-206.

⁴⁰⁰ *la*, « Comment vont les affaires? » (août 1933) : 197.

⁴⁰¹ *la*, « À quoi vise la courageuse expérience de Roosevelt? » (mars 1934) : 32.

⁴⁰² *la*, « En cinq ans, la Nouvelle-Angleterre semble avoir beaucoup vieilli » (septembre-octobre 1934) : 184-185.

gouvernementales⁴⁰³. Mais la différence de taille entre l'économie américaine et canadienne protège le Canada d'imaginer une N.R.A. nationale qui serait la consécration de la dictature économique, à cause de la mainmise « absolue » de l'État sur le domaine privé. Même aux États-Unis, la N.R.A. est vouée à l'échec de l'avis « d'observateurs compétents⁴⁰⁴ ». La levée d'une « armée » de 150 000 « volontaires » devant faire valoir auprès des patrons les codes de la N.R.A., régissant les relations entre le patronat et les travailleurs, suscite l'appréhension des journalistes. Cependant, on note que deux millions d'Américains se sont trouvés un emploi depuis l'implantation de cette politique⁴⁰⁵. Mais on relativise le rôle de la N.I.R.A. : elle n'y est pour rien dans le regain économique observé partout dans le monde⁴⁰⁶. Et même aux États-Unis, malgré l'augmentation des salaires, les travailleurs n'ont pas plus consommé, se consacrant plutôt au remboursement des vieilles dettes et à la thésaurisation face à l'incertitude économique⁴⁰⁷. On va jusqu'à qualifier de « nazisme économique » la politique économique de F. D. Roosevelt face aux hommes d'affaires⁴⁰⁸. Lorsque les États-Unis et le Canada effectuent un rapprochement commercial à la fin de 1935 en signant un traité de réciprocité, on réitère l'idée que les États-Unis ne sont pas un exemple à suivre et qu'il faut continuer à croire aux bénéfiques produits par le jeu de l'offre et de la demande⁴⁰⁹. Logiquement, la N.R.A. est une absurdité car l'augmentation des salaires et l'abaissement de la production ne peuvent que mener à l'appauvrissement des États-Unis. Toutefois, et ceci est le seul point positif de la N.R.A. qui n'est pas remis en doute par les journalistes, elle a le mérite d'injecter une bonne dose d'éthique dans la pratique des affaires⁴¹⁰.

Les hommes d'affaires ont eux aussi, au début, face à F. D. Roosevelt, un sentiment de réserve poli. La Banque Royale approuve la politique inflationniste de la N.R.A., mais elle ne se prononce pas sur les résultats à long terme⁴¹¹, tout comme Raoul Dandurand, Président de la Banque d'Épargne qui souhaite bonne chance au Président Roosevelt mais

⁴⁰³ *la*, « Comment vont les affaires? » (septembre 1933) : 230.

⁴⁰⁴ *la*, « Comment vont les affaires? » (octobre 1933) : 275-276.

⁴⁰⁵ *pc*, « L'acte qui doit réglementer les branches d'industrie aux États-Unis » (novembre 1933) : 37.

⁴⁰⁶ *la*, « La 'NIRA' et nous » (septembre 1933) : 244.

⁴⁰⁷ *la*, « La réorganisation industrielle aux États-Unis : 'National Industrial Recovery Act' » (janvier 1934) : 345-347.

⁴⁰⁸ *la*, « L'état des affaires en mai » (juin-juillet 1935) : 112.

⁴⁰⁹ *la*, « L'état des affaires » (décembre 1935) : 254.

⁴¹⁰ *la*, « La réorganisation industrielle aux États-Unis : 'National Industrial Recovery Act' (suite) » (février 1934) : 15-18.

⁴¹¹ *cc*, « La Banque Royale a eu une année des plus favorables » (janvier 1934).

qui ne s'avance pas sur les chances de réussite de la N.R.A.⁴¹². Par contre, la Banque Canadienne Nationale ose se faire plus critique envers la N.R.A. : cette politique ne fonctionne pas, car elle n'a pas permis un rapprochement entre les industriels et les agriculteurs, ni empêché la spéculation sur les matières premières; le retour de la prospérité provient plus d'une circulation rapide des capitaux que des nouvelles émissions de capitaux⁴¹³.

La Chambre de commerce de Montréal observe avec intérêt les politiques économiques du Président américain, mais elle ne souhaite pas quelque chose de semblable au Canada pour éviter l'endettement des générations futures⁴¹⁴. Elle nuance son appréciation de la N.R.A. en précisant qu'elle approuve la collaboration entre les hommes d'affaires et les gouvernements, mais elle se félicite que le Premier ministre Bennett n'imité pas le Président F. D. Roosevelt⁴¹⁵. Environ un an plus tard, la Chambre de commerce a une opinion plus tranchée face à F. D. Roosevelt et elle considère que ses politiques ont donné peu de résultats, sauf une immixtion plus grande de l'État dans l'économie⁴¹⁶. Pire, Le Président F. D. Roosevelt est un naïf entouré de socialistes, tandis que la N.R.A. demeure obscure et que le destin des États-Unis est incertain⁴¹⁷. Cette remarque concernant le socialisme de F. D. Roosevelt revient également un an plus tard⁴¹⁸. En dernière analyse, pour la Chambre, la N.R.A. n'est guère plus qu'un stimulant à l'économie tandis que la diminution des heures travaillées et l'augmentation des salaires posent un danger réel envers les compagnies américaines qui ne disposent pas d'un pouvoir infini à absorber les coûts⁴¹⁹.

La presse étrangère n'apporte pas de nouveautés au discours des journalistes, ni à celui des hommes d'affaires et à la Chambre de commerce de Montréal. *Le Figaro* se montre peu admirateur du taylorisme, de la standardisation et de la centralisation des États-Unis. Les États-Unis n'auraient réussi qu'à créer une richesse illusoire, et pourraient bientôt

⁴¹² *pc*, « Remarques du Président » (février 1934) : 1, 32.

⁴¹³ *pc*, « L'équilibre des prix en relation de la NRA telle que préconisée » (septembre 1933) : 19-20.

⁴¹⁴ *cc*, « Notes » (août 1933).

⁴¹⁵ *cc*, « Notes » (septembre 1933) : 99-101.

⁴¹⁶ *cc*, « L'œuvre de la Chambre pour 1935 » (février 1935) : 5, 11.

⁴¹⁷ *cc*, « À l'enseigne de l'aigle bleu » (octobre 1934).

⁴¹⁸ *cc*, « Impressions d'outremer » (septembre 1935) : 3, 14.

⁴¹⁹ *cc*, « À l'enseigne de l'aigle bleu (suite) » (novembre 1934).

tomber, avec l'élection de F. D. Roosevelt, dans le marxisme⁴²⁰. Par contre, le journal *Les Affaires* est aussi capable de faire place à une autre vision de Roosevelt. Il publie un portrait très flatteur de la personnalité de F. D. Roosevelt par le journaliste Thomas W. Phelps, correspondant du *Wall Street Journal* à Washington. Le nouveau Président des États-Unis, malgré des désaccords politiques évidents avec la classe d'affaires américaine, parvient néanmoins à susciter la considération chez ces derniers, par la fascination qu'il exerce chez les ouvriers, son amour de la richesse, sa fréquentation passée des meilleurs établissements scolaires et son humanisme⁴²¹.

* * *

Les États-Unis n'ont pas tellement bonne presse aux yeux des journalistes, des hommes d'affaires, de la Chambre de commerce de Montréal et de la presse étrangère : leurs couvertures s'articulent avec un fonds d'antiaméricanisme. L'intérêt dominant de ces groupes concerne au départ les difficultés financières des banques américaines qui sont mises à un examen comparatif très désavantageux face aux banques canadiennes. La personnalité de F. D. Roosevelt est intrinsèquement liée au New Deal et celle-ci fait l'objet d'une attention particulière pour connaître ses motivations et ses intentions, ce qui est, en matière d'intérêt, sans comparaison commune avec son prédécesseur Herbert Hoover. Les politiques économiques de F. D. Roosevelt deviennent rapidement des solutions iniques, tant à l'encontre de la population et des hommes d'affaires américains. S'il n'est pas permis de dire que les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère sont tout à fait opposés à F. D. Roosevelt dans son analyse des problèmes de la crise, ils s'objectent à lui en ce qui concerne l'application de ses solutions et des dangers qu'elles risquent de faire subir aux Canadiens, dont en premier lieu, la présence croissante de l'État dans l'économie.

4.5 Conclusion

Le Canada et le Québec, dans la première moitié des années 1930, ne sont pas caractérisés par un refus de l'extérieur ou par un quelconque isolationnisme. Le Canada, ne

⁴²⁰ *la*, « L'évolution américaine » (janvier 1933) : 372.

⁴²¹ *la*, « Portrait de Roosevelt, par un journaliste » (novembre-décembre 1934) : 231.

serait-ce que du point de vue économique, dépend de l'extérieur car il y exporte environ le tiers de sa production annuelle. Au contraire, c'est un peu contre sa volonté que le Canada instaure le protectionnisme au début de la crise, par esprit grégaire ou par fatalisme, face au développement de cette tendance unilatérale dans le monde. Mais, que faire d'autre si tous referment leurs frontières? C'est donc un peu par dépit que les journalistes et les hommes d'affaires se tourment vers les campagnes fédérale et provinciale d'achats de produits locaux, car celles-ci, logiquement, sont inconséquentes de leur défense du libéralisme. Il faut aussi remarquer que les journalistes se caractérisent plus par un discours antiprotectionniste, alors que celui des hommes d'affaires et de la Chambre de commerce de Montréal par un militantisme très prononcé en faveur du libre-échange. En effet, chacun de ces groupes ne s'adresse pas aux mêmes interlocuteurs sur ces questions : les journalistes doivent expliquer les rouages du protectionnisme à leur clientèle, les commerçants et les détaillants qui en payent les frais, tandis que les hommes d'affaires et surtout la Chambre de commerce de Montréal, adressent leur rhétorique libre-échangiste aux gouvernements pour influencer leurs choix politiques. Chez tous ces groupes, le libre-échange est toutefois promu au rang de solution par excellence pour guérir le pays des tourments de la crise. S'il suscite de l'enthousiasme, le projet de rétablir le libre-échange au sein du Commonwealth britannique n'en demeure pas moins une solution partielle comportant plusieurs défauts. C'est toujours le libre-échange le plus intégral et le plus universel qui est défendu et mis de l'avant.

En contrepartie, les expériences politiques de l'extérieur, considérées comme étant les plus éloignées du libéralisme sont intégralement rejetées par les journalistes, par les hommes d'affaires, par la Chambre de commerce de Montréal et par la presse étrangère. Cependant, le communisme, qui se situe dans la partie du spectre politique la plus opposée au capitalisme et au libéralisme n'est pas l'idéologie la plus conspuée, ni celle retenant le plus l'attention. Le New Deal du Président américain F. D. Roosevelt est rapidement dans la mire des journalistes, des hommes d'affaires, de la Chambre de commerce de Montréal et de la presse étrangère et si, au tout début on tarde à le catégoriser, il devient rapidement un objet d'opprobre et il est surtout un exemple que les Canadiens et ses gouvernements ne devraient jamais suivre pour se sortir de la crise. La comparaison entre la réception du communisme et de la Russie bolchéviste, d'un côté, et du New Deal de F. D. Roosevelt, de l'autre, révèle des différences surprenantes et révélatrices. Ces différences font apparaître

des interprétations opposées entre le risque idéologique lorsqu'il est lié à un extrême éloigné géographiquement et lorsqu'il est moindre, mais voisin. Le communisme est également presque complètement dissocié de la Russie bolchéviste qui n'est, par sa production en matières premières similaires à celle du Canada, qu'un État commercialement ennemi. Quant aux États-Unis, commercialement si importants, ils leur paraissent démontrer, par le biais de F. D. Roosevelt et de son administration, des tendances socialisantes suspectes qui ne peuvent que leur nuire à eux-mêmes et qui sont susceptibles d'avoir des influences néfastes au Canada.

CONCLUSION

Le cadre temporel de cette recherche, sans avoir couvert la totalité de la décennie des années 1930, a néanmoins permis d'examiner les années les plus cruciales de la crise. Dans sa limite haute, il est très clair que le krach boursier d'octobre 1929 n'apparaît pas, tant pour les journalistes de la presse d'affaires, pour les hommes d'affaires, pour la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère, comme l'élément déclencheur de la crise. L'événement s'associe rétrospectivement à une frontière à partir de laquelle un nouvel état d'appauvrissement généralisé s'installe et se mesure trimestre après trimestre. Dans sa limite basse, les élections fédérales de 1935 et la campagne du « New Deal » de Bennett n'ont suscité aucun enthousiasme, ni aucune attente pouvant se traduire par un événement marquant ou un tournant dans l'histoire de la crise au Québec ou au Canada. Les journalistes se félicitent de l'élection décisive des libéraux de Mackenzie King, non pas par affinité politique, mais parce qu'un gouvernement majoritaire signifie de la stabilité et la fin d'une période de six semaines de campagne électorale, à laquelle s'étaient ajoutées des élections à l'échelle provinciale⁴²². Les journalistes, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal restent ainsi fidèles à leur habitude fermement apolitique. Mais ceci peut aussi signifier que la crise, selon ces groupes, ne peut pas être réglée uniquement à partir de solutions nationales.

Le dépouillement des sources, en ciblant le sujet de la crise dans l'acceptation de sa définition la plus large, aura permis de rassembler un matériel d'étude très abondant, correspondant à 536 articles. Toutefois, l'abondance n'aura pas été la seule richesse de ces sources. Les journaux d'affaires se sont intéressés aux discours de tous les hommes d'affaires : des petits commerçants, jusqu'aux chefs de la direction des plus grandes entreprises canadiennes et québécoises. En effet, si *Le Prix courant* et *Les Affaires* ont privilégié leur clientèle de petits et de moyens commerçants, ils n'ont jamais négligé

⁴²² *la*, « Les marchés mobiliers » (novembre 1935) : 232 et « D'une 'affaire' à l'autre » (décembre 1935) : 233.

d'inclure dans leurs pages l'intégralité des discours et les commentaires des dirigeants des plus grandes entreprises du pays, notamment à l'occasion de la publication de leurs états financiers. *Le Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal* aura encore élargi les horizons de la recherche, parce que ce journal a été la voix officielle de la Chambre de commerce de Montréal, laquelle, à travers ses centaines de membres, inclut des hommes de professions libérales, des commerçants, des entrepreneurs et des investisseurs de diverses natures. Enfin, tous ces journaux n'auront pas été que des médias fossilisés, transmettant passivement leur observation de la crise. Au contraire, ils auront été, à leur façon, des acteurs de la crise en ayant été affectés par celle-ci, du point de vue de leur lectorat, de leurs revenus et à leur adhésion dans le cas de la Chambre de commerce de Montréal.

La recherche aura surtout permis de démontrer que l'hypothèse centrale du mémoire selon laquelle le libéralisme le plus intégral n'est pas abandonné ni par les journalistes, ni par les hommes d'affaires, ni par la Chambre de commerce de Montréal, ni par la presse étrangère est une certitude. Tant à l'échelle internationale, nationale, que locale, le libéralisme n'est jamais remis en question, alors que les politiques étatistes sont toujours dénoncées avec véhémence. Malgré des résultats financiers désastreux pour les entreprises, la récession économique et le chômage, les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère refusent, à tout moment, de déclarer la crise incurable. Comment le font-ils? D'abord la prise de conscience face à la crise est très lente et elle se fait par étapes. Les journalistes de la presse d'affaires, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal sont des groupes tournés vers l'action et ils prennent peu de recul dans leur analyse face aux événements. Leurs efforts et leur esprit sont presque entièrement tournés vers l'idée de la production de la richesse, sous toutes ses formes et par tous les moyens. Dans ce sens, la migration de la vision d'un temps linéaire vers l'acceptation d'un temps cyclique n'est pas seulement un baume face au marasme, c'est aussi un mécanisme intellectuel et idéologique permettant de mettre les échecs du libéralisme dans un état de dormance, d'établir une distance temporelle face aux difficultés qui sont regrettables, mais qui sont de faibles valeurs face à l'inéluctabilité du développement futur. Jamais le faste des années 1920 n'est perçu comme un paradis perdu qu'il faut retrouver; la prospérité reste toujours marquée du sceau de l'avenir.

Les journalistes, les hommes d'affaires, la Chambre de commerce de Montréal et la presse étrangère, malgré leur défense acharnée du libéralisme, n'en demeurent pas moins des groupes qui témoignent de nombreuses contradictions à travers leurs discours. D'abord, ils appuient les politiques de colonisation des terres, se présentant comme une solution presque magique pour régler les problèmes de la crise comme celui de la pauvreté, du chômage et du surpeuplement des villes. Cependant, ces groupes soulignent régulièrement que l'état de dépression des prix des produits agricoles est l'un des aspects les plus problématiques pour se sortir de la crise. Ensuite, ils militent ardemment contre le protectionnisme et pour le libre-échange à l'échelle planétaire. Paradoxalement, ils sont aussi en faveur des politiques d'achats de produits locaux, lesquelles s'assimilent à une forme de protectionnisme, mentionnant que si la population adoptait intégralement cette attitude, la crise pourrait se résorber. Enfin, ces groupes réagissent avec alarmisme lorsque la Russie bolchéviste recommence à exporter ses ressources naturelles à meilleur prix que le Canada. La rivalité commerciale, lorsqu'il s'agit d'un compétiteur direct est subitement mal perçue. À l'inverse, le New Deal de Roosevelt est minutieusement analysé et il est très rapidement catégorisé comme une entreprise dangereuse visant à augmenter la puissance de l'État, jamais comme d'une tentative pour continuer à faire fonctionner le libéralisme.

L'apport de la presse étrangère, s'il n'est pas négligeable, reste cependant limité, car cette catégorie n'est pas complètement autonome. En effet, la presse étrangère est certainement le groupe le plus abstrait des quatre, car il est entièrement orienté par les intérêts et par les choix éditoriaux des journalistes de la presse d'affaires, cautionnant, dans ce sens, l'expression de leurs valeurs. La presse étrangère est presque totalement absente des questions proprement canadiennes, sauf très brièvement durant l'été 1931, lorsque le gouvernement Bennett érige de nouvelles barrières tarifaires. Cependant, la presse étrangère insuffle un ajout aux débats génériques du protectionnisme, du libre-échange, du crédit ou du chômage, en agrandissant le champ d'intérêt de ces questions au reste du globe, et non plus à leurs stricts effets régionaux. L'aspect théorique des questions économiques est aussi mis de l'avant beaucoup plus souvent au sein de ce groupe, qu'au sein des trois autres. Enfin, la presse étrangère, souvent par l'entremise de spécialistes ou d'universitaires, apporte une connaissance des affaires européennes en général, qui fait parfois défaut dans la presse d'affaires francophone.

Les quatre groupes ont des discours presque identiques sur toutes les questions couvertes par cette recherche. Quelques différences peuvent cependant être notées. Par exemple, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal militent en faveur du libre-échange, plutôt que de dénoncer le protectionnisme, alors que les journalistes de la presse d'affaires font surtout l'inverse. Les hommes d'affaires et la Chambre de commerce commentent abondamment la création de la Banque du Canada, tandis que les journalistes ne le font pas. Dans le cas de la Commission Stevens, les journalistes abordent cette question, mais elle est ignorée chez les hommes d'affaires et à la Chambre de commerce. Toutefois, ces divergences sont d'ordre rhétorique et elles révèlent surtout qu'elles sont les préoccupations immédiates de ces groupes. Les hommes d'affaires cités dans la presse d'affaires francophones, ainsi que la Chambre de commerce de Montréal, sont conscients de leurs influences dans la société et auprès des dirigeants canadiens et leurs discours servent en grande partie à influencer les affaires politiques canadiennes et québécoises. Les journalistes de la presse d'affaires francophone, quant à eux, sont à la fois la courroie de transmission de l'information auprès de leur clientèle, mais aussi captifs des intérêts de cette clientèle, et ils doivent souvent aborder des questions d'ordre pragmatique touchant la gestion des affaires et l'exécution des différentes tâches propres aux petits et aux moyens commerçants canadiens-français.

Nous pouvons aussi retenir que les intérêts et les sujets de préoccupation exprimés dans la presse d'affaires francophones par les journalistes, par les hommes d'affaires et par la Chambre de commerce de Montréal sont similaires à ceux de leurs homologues du Canada anglais et du reste du monde. Toutefois, il est intéressant de noter que la presse d'affaires ne fait que peu appel aux journaux canadiens-anglais pour se nourrir d'opinions et d'informations, s'alimentant plus souvent à diverses sources américaines et françaises. Il est aussi important de souligner que, plus que ce que l'historiographie l'évoque à propos du Canada anglais, les journalistes, les hommes d'affaires et la Chambre de commerce de Montréal témoignent, dans la presse d'affaires francophone, d'une plus grande méfiance envers l'État, notamment à propos de la création de la Banque du Canada. C'est d'ailleurs le seul sujet où ces groupes décident de jouer la carte nationaliste, en s'appuyant sur les différences linguistiques et politiques du Québec. Le nationalisme est par ailleurs quasiment absent du discours des journalistes, des hommes d'affaires et de la Chambre de commerce

de Montréal. Cependant, vers la fin de 1934, un nationalisme diffus commence à se faire entendre. Par exemple, les journalistes rejettent l'attrait de la langue anglaise et font l'apologie des banques canadiennes-françaises, mieux gérées que leurs homologues canadiennes-anglaises⁴²³. Dans le même esprit, les journalistes, à travers quelques élans rhétoriques, utilisent, vingt-cinq ans plus tôt, l'expression fétiche de la Révolution tranquille en arguant que le capitalisme anglo-saxon doit être rejeté à cause de son caractère gargantuesque et destructeur, afin de pratiquer un capitalisme plus altruiste, propre aux mœurs des Canadiens français et ainsi « rester maître chez nous⁴²⁴ ». Il est possible qu'un nationalisme chez les journalistes, chez les hommes d'affaires et à la Chambre de commerce de Montréal s'accroisse et se développe avec la lente reprise de 1936 et la récession de 1937, mais ce phénomène est peut-être dû à une forme de repli sur soi-même, un peu à l'image de leur engouement pour la campagne « d'achat chez nous ». Par conséquent, à l'aube de 1936, il n'est pas possible d'avancer avec certitude si une relation particulière entre le développement du nationalisme et la crise sont intrinsèquement dépendants l'un de l'autre. Par contre, il est certain que l'État n'apparaît pas comme la solution à la crise et que le libéralisme n'est pas désavoué par les journalistes de la presse d'affaires, par les hommes d'affaires et par la Chambre de commerce de Montréal par aucune polémique provenant de l'intérieur du pays, ni de l'extérieur. Aux yeux de ces groupes, le libéralisme se sort indemne de six années de crise.

⁴²³ *Ia*, « Nos banques... et les autres » (décembre 1935) : 245-246.

⁴²⁴ *Ia*, « En pleine révolution!... » (janvier-février 1935) : 283-284.

BIBLIOGRAPHIE

A. Sources

Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal, Montréal, édité par la Chambre de commerce du district de Montréal, 1899-1949. Dépouillé d'octobre 1929 à décembre 1935.

Le Prix courant : journal du commerce, Montréal, Maclean-Hunter, 1887-1957. Dépouillé du 4 octobre 1929 jusqu'à décembre 1935.

Les Affaires, Québec, édité par Argus de la presse internationale, 1928-1978. Dépouillé d'octobre 1929 jusqu'à décembre 1935.

B. Références

Beaulieu, André et Hamelin, Jean, *La presse québécoise. Des origines à nos jours*, 10 tomes, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973.

C. Monographies et articles

Bélanger, Yves, *Québec Inc., L'entreprise québécoise à la croisée des chemins*, Montréal, Hurtubise, 1998, 201 pages.

Bliss, Michael, *Northern Enterprises. Five Centuries of Canadian Business*, Toronto, McClelland and Stewart, 1987, 640 pages.

de Bonville, Jean, *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1988, 416 pages.

Bothwell, Robert, Drummond, Ian et English, John, *Canada 1900 – 1945*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, 427 pages.

Burdeau, Georges, *Le libéralisme*, Saint-Amand, Seuil, 1979, 296 pages.

Campeau, Georges, *De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi. L'histoire du régime canadien et de son détournement*, Montréal, Boréal, 2001, 396 pages.

Couture, Claude, *La presse libérale au Québec entre 1929 et 1935 : analyse de contenu des éditoriaux de La Presse, du Soleil et du Canada*, Thèse de Doctorat (Histoire), Université de Montréal, 1987, 428 pages.

Dickinson, John A. et Young, Brian, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Montréal, Septentrion, 1995, 383 pages.

- Dumont, Fernand, Montminy, Jean-Paul et Hamelin, Jean, *Idéologies au Canada français*, 6 tomes, [3] 1930-1939, Québec, Presse de l'Université Laval, 1971.
- Finkel, Alvin, *Business and Social Reform in the Thirties*, Toronto, J. Lorimer, 1979, 244 pages.
- Foisy-Geoffroy, Dominique, *Esdras Minville : nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, Sillery, Septentrion, 2004, 174 pages.
- Frenette, Yves, « Les éditoriaux de *La Presse*, 1934-1936 : une défense de la démocratie libérale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, no. 3, 1979, p. 451-462.
- Galbraith, John Kenneth, *La crise économique de 1929. Anatomie d'une catastrophe financière*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2008 (1970 pour la traduction française), 269 pages.
- Guest, Dennis, *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, Beauceville, Boréal, 1995 (1980), 478 pages.
- Horn, Michiel, *Years of Despair. 1929-1939*, Toronto, Grolier, 1986, 110 pages.
- Linteau, Paul-André, *Maisonnette. Comment des promoteurs fabriquent une ville*, Montmagny, Boréal Express, 1981, 280 pages.
- Linteau, Paul-André, Durocher, René, Robert, Jean-Claude et Ricard, François, *Histoire du Québec contemporain. Tome II, Le Québec depuis 1930*, Montréal Boréal, 1989, 834 pages.
- Linteau, Paul-André, *La rue Sainte-Catherine. Au cœur de la vie montréalaise*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2010, 237 pages.
- Malia, Martin, *The Soviet Tragedy. A History of Socialism in Russia, 1917-1991*, New York, The Free Press, 1994, 575 pages.
- Mouillaud, Maurice, « Le système des journaux. Théorie et méthode pour l'analyse de presse », *Langages*, no. 11, 1968, pp. 61-83.
- Marquis, Dominique, *La presse catholique au Québec. 1910 – 1940*, Thèse de doctorat (Histoire), Université du Québec à Montréal, 1999, 435 pages.
- Niosi, Jorge, *La bourgeoisie canadienne. La formation et le développement d'une classe dominante*, Montréal, Boréal Express, 1980, 241 pages.
- Norrie, Kenneth et Ooram, Douglas, *A History of the Canadian Economy*, Toronto, Harcourt Brace Jovanovich, 1991, 634 pages.
- Roby, Yves, *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 250 pages.
- Roy, Fernande, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, 301 pages.

Roy, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993, 127 pages.

Roy, Fernande et de Bonville, Jean, « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise. Bilan et perspectives », *Recherches sociographiques*, vol. 41, no. 1, 2000, pp. 15-51.

Schumpeter, Joseph A., *Histoire de l'analyse économique. III – L'âge de la science*, Mesnil-sur-l'Estrée, Gallimard, 2004, 710 pages.

Schumpeter, Joseph A., *Théorie de l'évolution économique. Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, Paris, Dalloz, 1999, 371 pages.

Schumpeter, Joseph A., *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1969, 433 pages.

Sherman, Howard J., *The Business Cycle. Growth and Crisis under Capitalism*, Princeton, Princeton University Press, 1991, 447 pages.

Safarian, A. E., *The Canadian Economy in the Great Depression*, Toronto, McClelland and Stewart, 1970 (1959), 261 pages.

Werth, Nicolas, *La terreur et le désarroi. Staline et son système*, Paris, Perrin, 2007, 614 pages.